
THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846


THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846

HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE.



TOME PREMIER.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, DE L'INSTITUT ET DE LA MARINE,
RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES OU PAPILLONS DE FRANCE.

DÉCRITS PAR M. Jean-Baptiste GODART,
ANCIEN PROVISEUR, ET L'UN DES RÉDACTEURS DE L'ARTICLE *Papillon* DANS L'ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE.
PEINTS PAR M. C. VAUTHIER.

DIURNES.

Première partie. — Environs de Paris.



A PARIS,
CHEZ CREVOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, Nos 11 A 13.

1821.

AVANT-PROPOS.

Ce volume renferme tous les Papillons Diurnes qui se trouvent autour de Paris et à plus de cinquante lieues à la ronde.

Ils sont classés, ainsi que dans tout le cours de l'ouvrage, d'après la méthode de M. Latreille, parce que c'est la plus universellement adoptée, et sans contredit la plus rigoureuse jusqu'à présent. Mais, pour la satisfaction des personnes qui se bornent aux anciens systèmes, ou qui veulent en avoir une idée, nous avons exposé ceux de Linné, de Fabricius et de Geoffroy.

Avant de parler de ces différentes distributions méthodiques, nous faisons connaître, à l'aide d'une planche explicative, l'organisation

extérieure du Papillon dans l'état parfait; puis nous le considérons généralement dans l'état de chenille et dans celui de chrysalide.

Comme la forme des ailes n'est point un caractère fondamental, nous avons établi dans la plupart des genres, sous l'indication des majuscules A, B, etc., des divisions où se rangent naturellement toutes les espèces qui ont le même port et le plus d'affinité entre elles.

La description de chaque espèce est toujours faite d'après plusieurs individus des deux sexes, et accompagnée de renseignements historiques que nous avons obtenus par nos propres recherches, ou qui nous ont été communiqués par des amateurs (1) aussi éclairés qu'obligeants.

Les noms vulgaires sont suivis d'une synony-

---

(1) A Paris, MM. Duponchel, Bourdon, de Villiers, de Brécourt, Dufresne, de Serville, Lucas, le Breton; à Versailles, MM. le Roux, Chevallier, du Châtel; à Chartres, M. Marchand; à Saint-Quentin, MM. Renard et Carpentier; au Quesnoy, M. Viéville; à Valenciennes, MM. le Prince, Prévost; à Sampigny, M. l'Abbé Pierrot; à Montpellier, M. de Villiers, jeune; à Marseille, M. Roux; à Genève, MM. Linder, Valentin de Crousaz, etc., etc.

mie exacte. L'envergure ou la largeur n'est indiquée que par approximation, attendu que le mâle est presque toujours un peu plus petit que la femelle.

Nous avons tâché de mettre ce travail au niveau des connaissances actuelles, et de le rendre cependant aussi élémentaire que possible. Pour le compléter, nous y avons ajouté des notions sur la manière de prendre, de préparer, de conserver les Papillons, et d'élever leurs chenilles. Ces différentes notions sont placées à la fin du premier volume.

Avis au Relieur.

Ce volume se compose :

1° D'une *demi-feuille* pour le faux titre, le titre et l'avant-propos;

2° D'une *planche explicative au trait*, placée immédiatement après cet avis ;

3° D'un *quart de feuille* contenant l'interprétation de la planche explicative, pour être placée en regard de cette planche et avant la liste des auteurs cités;

4° De *vingt feuilles*, en y compris une feuille sans pagination dont la signature est 3 *bis*. Cette feuille doit être intercalée entre les pages 48 et 49 ;

5° De *trente-neuf planches*, dont 12 sont numérotées régulièrement de 1 à 12, et se placent ainsi :

Planche	1 en regard de la page	36.
Pl. . .	2.	44.
Pl. . .	3.	52.
Pl. . .	4.	62.
Pl. . .	5.	94.
Pl. . .	6.	100.
Pl. . .	7.	134.
Pl. . .	8.	168.
Pl. . .	9.	182.
Pl. . .	10.	204.
Pl. . .	11.	216.
Pl. . .	12.	238.

Les autres planches sont intercalaires et prennent rang d'après l'ordre du numéro qu'elles portent ; exemple : pl. 2 *secund*, pl. 2 *tert.*, pl. 2 *quart.*, après la pl. 2 ; pl. 3 *secund.*, après la pl. 3 ; etc.

N. B. Dans quelques exemplaires seulement, la planche contenant les satyres Myrtile, Mæra et Mégère est numérotée VII *secund.* au lieu de 7 *sext.* La véritable pl. 7 *secund.* est celle des satyres Silène et Silvandre.

Les Diurnes de France forment deux volumes. Les personnes qui désireraient rassembler les figures en atlas trouveront à la fin du tome second la classification générale des planches entre elles

HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES (1)

OU

PAPILLONS DIURNES,

DES ENVIRONS DE PARIS.

GÉNÉRALITÉS.

Les naturalistes partagent la classe innombrable des insectes en plusieurs ordres: *Lépidoptères, Coléoptères, Hyménoptères, Diptères*, etc.

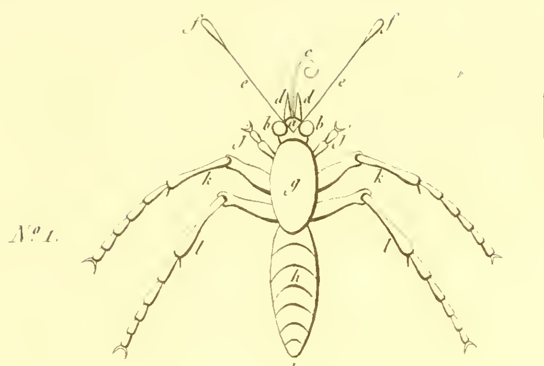
L'ordre des Lépidoptères comprend les insectes à ailes écailleuses, ou tout ce que l'on appelle vulgairement PAPILLONS. C'est celui qui fixe le plus généralement nos regards, parce

(1) *Lépidoptère*, qui a les ailes écailleuses; de λεπὶς, ἰδος, écaille, et de πτερὸν aile. On verra plus bas que la poussière farineuse qui couvre les ailes de ces insectes est un assemblage de petites écailles.

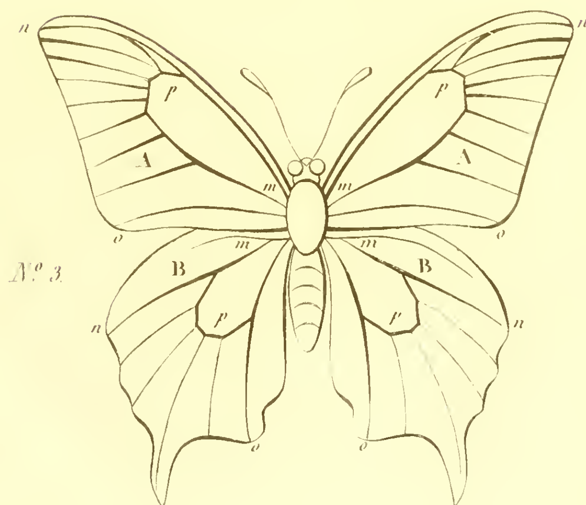
que, à l'élégance des formes et à la facilité du vol, il réunit la beauté des dessins, l'éclat et la variété des couleurs. Aussi de Geer et Olivier l'ont-ils placé le premier dans leur distribution méthodique des insectes.

Linné ne divisa d'abord les Lépidoptères qu'en deux genres : les *Papillons* et les *Phalènes*, c'est-à-dire les *Diurnes* et les *Nocturnes*, ou ceux qui volent le jour et ceux qui volent la nuit. Mais dans la suite il donna séparément, sous le nom générique de *Sphinx*, les *Crépusculaires* ou espèces du soir. Il restreignait, comme on le voit, le mot PAPILLON aux Diurnes. Ce mot a encore une acception bien moins étendue dans le système des *Glossates* (Porte-Langue) de Fabricius, et dans la méthode de M. Latreille, puisqu'il n'y répond qu'à une seule partie des Diurnes, celle avec laquelle Linné a fait sa phalange des *Chevaliers*.

Mais avant de parler des divers modes de classification auxquels on a soumis les Diurnes, il est nécessaire de faire connaître leur organisation extérieure, et leur manière d'être en général, non-seulement dans l'état parfait, mais encore dans les deux états par lesquels ils passent auparavant, celui de *chenille* et celui de chrysalide.







C. Vauthier del.t Lanvin Sculp.t

Planche explicative.

ÉTAT PARFAIT.

L'organisation extérieure, dans cet état, offre, indépendamment du corps et de la tête,

Quatre palpes, dont les deux inférieurs seulement distincts ;

Une trompe,

Deux antennes,

Deux yeux apparents,

Quatre ailes,

Six pattes. (*Voyez la planche explicative.*)

Le CORPS proprement dit est de deux parties distinctes, le *corselet* et *l'abdomen;* l'une et l'autre toujours velues ou couvertes d'écailles. Le *corselet*, d'où partent les ailes, est ovale, de trois segments bien unis, dont l'antérieur très-court, en forme de collier. *L'abdomen* est ovale-allongé ou presque cylindrique, composé de sept anneaux, mou, souvent comprimé sur les côtés, plus fendu à l'anus dans le mâle que dans la femelle.

La TÊTE est arrondie, comprimée en-avant, plus large que longue, mais néanmoins plus étroite que le corselet.

Les PALPES INFÉRIEURS (les *antennules* de quelques auteurs) sont ascendants, cylindriques ou coniques, couverts d'écailles ou très-velus, de

trois articles, dont le dernier très-petit et presque nul dans un grand nombre d'espèces. On les appelle inférieurs par opposition aux deux supérieurs qui sont en forme de tubercules, très-courts, cachés, et visibles seulement à l'œil nu dans quelques Lépidoptères nocturnes, tels que les *Teignes*, les *Crambes*, etc.

La TROMPE, cet instrument rétractile avec lequel l'insecte pompe les sucs qui servent à le nourrir, se compose de deux filets assez longs, cornés, concaves à leur face interne, et formant par leur engrénement mutuel trois canaux, dont l'intermédiaire est le conduit des sucs nutritifs. Elle est toujours roulée en spirale, entre les palpes inférieurs, dans l'inaction. Sa base est plus ou moins débordée par le *chaperon* ou partie antérieure de la tête.

Les ANTENNES ont leur base près du bord interne des yeux. Elles sont mobiles, ordinairement plus courtes que le corps, composées d'un grand nombre d'articles peu distincts, filiformes jusque près de l'extrémité, et terminées par un bouton ou par un renflement plus ou moins allongé qu'on nomme *massue*. Quelques auteurs soupçonnent qu'elles sont le siége de l'odorat; d'autres pensent qu'elles pourraient bien être l'organe du tact.

Les YEUX APPARENTS sont immobiles, gros,

presque hémisphériques et à réseau (1). Il y a entre eux deux yeux lisses, mais très-difficiles à apercevoir à cause de leur extrême petitesse et des écailles ou poils sous lesquels ils sont cachés.

Les AILES consistent chacune en deux lames membraneuses, intimement appliquées l'une à l'autre, et divisées dans le sens de leur longueur par des filets élevés ou *nervures*, ce qui y forme des *cellules*. Ces lames, ou en d'autres termes les deux surfaces de l'aile, paraissent à la vue simple couvertes d'une poussière farineuse qui s'enlève par le toucher : Mais à l'aide d'une forte loupe, et mieux encore d'un microscope, on reconnaît que cette poussière, que quelques-uns ont prise à tort pour des plumes, est un assemblage de petites écailles implantées au moyen d'un pédicule, disposées avec la même symétrie que les tuiles d'un toit, offrant dans la combinaison de leurs couleurs des tableaux toujours variés, et quelquefois admirables.

Les ailes présentent des différences quant à leur forme et quant à leur position. Tantôt elles sont en triangle plus ou moins curviligne, tan-

(1) Ce réseau est formé par un nombre prodigieux de petites facettes qui paraissent destinées plutôt à suppléer à l'immobilité des yeux qu'à multiplier les objets.

tôt ovales. Leur bord postérieur est parfois uni ou entier, parfois diversement denté. Les inférieures, dont le bord interne est concave dans les uns, en gouttière dans les autres, finissent assez souvent par des queues ou par des appendices. Ici, lorsque l'insecte est en repos, elles sont toutes les quatre élevées perpendiculairement, et conniventes ou très-rapprochées à leur sommité; là, les inférieures sont horizontales, tandis que les supérieures sont relevées, sans être précisément perpendiculaires et sans se toucher. Une chose qu'il est important de remarquer, c'est que les ailes des Diurnes sont toujours libres; au lieu que, chez les Crépusculaires et chez les Nocturnes, il y a, vers l'origine du dessous des inférieures, un crin roide et écailleux qui passe dans une coulisse adaptée à la partie correspondante des supérieures, et les tient assujetties durant l'inaction.

Les PATTES sont attachées à la *poitrine* ou surface inférieure du corselet. Elles se composent de la *cuisse*, de la *jambe*, des *tarses* ou du *pied*. Mais on réunit ordinairement sous la dénomination de *jambe* les deux dernières de ces parties. Les jambes n'ont souvent que deux *éperons* ou *crochets*, et situés à leur extrémité. Mais dans les espèces (les HESPÉRIES) dont les secondes ailes sont horizontales au moment du repos,

il y en a toujours quatre aux deux jambes postérieures, savoir : deux au bout, et deux vers le milieu du côté interne. Les tarses sont de cinq articles entiers et légèrement épineux en-dessous. Les crochets qui terminent le cinquième et dernier sont quelquefois simples, quelquefois bifides ou fourchus.

Beaucoup de Diurnes ne se servent des deux pattes antérieures, ni pour marcher ni pour se soutenir. Ou bien elles ressemblent aux autres, mais elles sont très-petites et cachées; ou bien elles sont sans crochets, plus courtes, très-velues, et appliquées contre le cou en manière de palatine, ce qui les a fait nommer *Pattes en palatine* (1).

Lorsque les six pattes sont à-peu-près également propres à la marche, le Papillon est HEXAPODE; lorsque les deux antérieures sont très-petites ou en palatine, et par conséquent inutiles à l'action de marcher, il est TÉTRAPODE.

Nous avons dit, en parlant du corps, que le mâle se distingue toujours de la femelle, en ce

---

(1) Dans une espèce du midi de la France, le *Papilio Celtis* de Fabricius, ou la *Libythée du micocoulier* de M. Latreille, les deux pattes antérieures ne sont en palatine que dans le mâle seulement; la femelle les a conformées presque comme les quatre autres.

qu'il a l'anus plus profondément divisé. Nous ajouterons ici qu'il s'en distingue encore assez souvent par plus de petitesse dans la taille, par plus d'éclat ou d'intensité dans les couleurs, et quelquefois par des ornements en plus ou en moins, tels qu'une bande, des taches, etc. Faute d'avoir bien connu ces différences, plusieurs auteurs ont tantôt pris un sexe pour l'autre, et tantôt pour deux espèces ce qui n'en fait réellement qu'une seule.

Le mâle paraît d'ordinaire un peu plus tôt, et recherche la femelle avec ardeur. Celle-ci pond, en plus ou moins grande quantité, des œufs dont la forme et la couleur varient suivant les espèces, et que recouvre une enveloppe très-dure. Elle les agglutine sur les végétaux propres à nourrir sa postérité. La ponte finie, elle meurt. Sa vie, ainsi que celle du mâle, n'a duré en quelque sorte que le temps nécessaire à l'accomplissement du vœu de la nature.

ÉTAT DE CHENILLE.

Des œufs pondus par le Papillon femelle naissent de petits animaux connus sous le nom de *Larves* (masques), et plus habituellement sous celui de *Chenilles*.

Les chenilles des Diurnes sont, soit allongées et plus ou moins cylindriques, soit raccourcies,

ovales et en forme de *cloportes*. Leur corps, composé de douze anneaux, non compris la tête, est mou et diversement coloré. Les unes l'ont ras ou duveteux. Dans d'autres, il est chargé d'épines plus ou moins nombreuses, simples, ciliées ou branchues, ou bien de tubercules charnus d'où s'élèvent quelques poils. Ici, il finit par une pointe en manière de fourche. Là, les angles de la tête se prolongent verticalement. Ailleurs, on voit sortir du cou, lorsque l'animal est inquiété, une corne charnue, en Y, exhalant une odeur forte. La tête est revêtue d'une peau cornée ou écailleuse, et a de chaque côté six petits grains luisants, qui paraissent être des yeux lisses et à rétine. Elle offre en outre deux antennes coniques, très-courtes, composées de peu d'articles. A sa partie antérieure est la bouche, consistant en deux mandibules, deux mâchoires portant chacune un petit palpe, deux lèvres, l'une supérieure, l'autre inférieure, et dont la dernière ayant près de son extrémité deux autres palpes. On remarque sur chaque côté du corps neuf petites taches ordinairement ovales, et ressemblant à des boutonnières. Ce sont des ouvertures qu'on appelle *Stigmates* (1)

(1) L'insecte parfait a aussi des stigmates; mais les poils ou les écailles du corps empêchent de les apercevoir.

et qui servent de passage à l'air pour la respiration. Si on les bouchait avec de l'huile ou toute autre substance grasse, la chenille ne tarderait pas à périr. Les stigmates sont situés sur les anneaux ; mais comme ceux-ci sont plus nombreux, il n'y en a point sur le second, le troisième et le postérieur d'entre eux. Les pattes sont invariablement au nombre de seize; savoir : six *écailleuses*, attachées aux trois anneaux antérieurs; dix *membraneuses*, dont huit placées consécutivement sur les anneaux intermédiaires, à partir du sixième jusqu'au neuvième inclusivement, les deux autres groupées sur le douzième. Les pattes *écailleuses* ou à crochets sont dures, assez fines, et répondent à celles de l'insecte parfait. Les pattes *membraneuses* sont larges, molles, et finissent par un empâtement circulaire que couronnent de petites dents recourbées.

En plusieurs circonstances ces chenilles font usage d'une matière soyeuse, élaborée dans deux vaisseaux intérieurs, longs, tortueux, aboutissant à la lèvre inférieure, où est un petit mamelon perforé qui donne issue aux fils, et que pour cette raison l'on a nommé la *Filière*.

L'insecte parfait se nourrit du suc des fleurs et des substances en fermentation. Les chenilles rongent les feuilles, les boutons, les pétales,

les graines, et même la tige des végétaux. Les unes se bornent à une seule plante ; les autres sont *polyphages*, ou s'accommodent indifféremment de plusieurs. Celles-ci vivent toujours solitairement et à découvert ; celles-là aiment la société et se réunissent, sur-tout dans le premier âge, sous une toile qu'elles filent en commun. Les chenilles des *Hespéries* ont cela de particulier, qu'elles roulent ou tordent les feuilles pour s'en faire une habitation.

Les excréments sont nuls, ou du moins peu sensibles, dans le Papillon. La chenille en rend beaucoup, et dont la forme dépend de celle de l'ouverture de l'anus.

Les chenilles (la marche de leur développement l'exige ainsi) subissent quatre à cinq mues ou changements de peau, auxquelles elles préludent par une abstinence totale de nourriture, et à la suite de chacune desquelles elles sont plus grosses qu'elles ne l'étaient auparavant. Ces mues, toujours laborieuses, et quelquefois funestes, sont séparées les unes des autres par un intervalle de huit à douze jours, et s'opèrent au moyen de la contraction et du gonflement alternatifs de l'animal, jusqu'à ce que sa peau se fende sur le dos entre le second et le troisième anneau.

Outre que les couleurs du corps changent

plus ou moins aux premières mues, elles ne sont pas, non plus que sa grosseur, définitivement uniformes dans toutes les chenilles de la même espèce. On a remarqué que les individus les plus petits et les plus colorés en dernier lieu donnent assez généralement des mâles, et les autres des femelles.

Dix à douze jours après la quatrième ou la cinquième mue, les chenilles, ayant atteint le terme de leur croissance, cessent de manger, et se vident par une légère diarrhée. Alors les *Tordeuses*, ou celles qui habitent dans des rouleaux de feuilles, y ébauchent une toile; les autres cherchent un endroit propice, s'y attachent par la queue avec un petit amas de soie, ou bien de cette manière et en outre par le milieu du corps avec un fil transversal qu'elles assujettissent à chaque bout. Cette opération achevée, elles quittent toutes leur dernière peau.

ÉTAT DE CHRYSALIDE.

Quelques secondes auparavant, le Papillon était encore tout-à-fait masqué. A présent on le voit assez distinctement, mais il est replié sur lui-même, et comme emmailloté. Aussi la nouvelle forme qu'il vient de prendre est-elle appelée *pouppe* (poupon) par les Allemands, et *nymphe* par plusieurs auteurs.

Certaines nymphes de Diurnes ont des taches d'or ou d'argent (1), ce qui leur a fait donner le nom de *chrysalides* (2), nom que l'on a ensuite généralisé en l'employant pour désigner le second état de tous les Lépidoptères.

Au moment de leur formation, les chrysalides sont molles et gluantes ; mais en peu de temps leur peau acquiert de la dureté, et devient un abri sous lequel l'insecte se perfectionne, sans avoir besoin de nourriture.

La partie antérieure des chrysalides paraît inanimée. Leur partie postérieure fait, principalement lorsqu'on y touche, des inflexions ou mouvements sur les jointures des anneaux qui la composent. Ces anneaux, excepté le dernier, sont pourvus de stigmates placés à-peu-près comme l'étaient ceux de la chenille.

Les chrysalides des HEXAPODES sont attachées par la queue et par le milieu du corps, la tête en haut ou un peu penchée de côté, à moins

---

(1) Réaumur attribue ces taches à une matière visqueuse et luisante qui tapisse l'intérieur des nymphes, et qui, paraissant à-travers la membrane ou peau mince dont elles sont recouvertes, prend la teinte jaunâtre ou blanchâtre qu'a cette membrane.

(2) *Chrysalide ;* en grec, *χρυσαλὶς*, de *χρυσὸς*, or. Les Latins se servaient du mot *aurelia* qui a la même signification.

toutefois que la chenille n'ait été contrainte de se métamorphoser dans une situation horizontale. Les chrysalides des TÉTRAPODES sont attachées seulement par la queue, et la tête en bas.

Le plupart des chrysalides sont nues, oblongues, anguleuses. Nous disons la plupart, parce que parmi les chrysalides des HEXAPODES il en est, comme celles que produisent les chenilles *cloportes* et les *tordeuses*, qui sont ramassées, ovoïdes et sans aucune éminence ; parce qu'en outre, celles qui viennent des *tordeuses* sont enveloppées d'une toile légère.

Assez généralement les chrysalides des TÉTRAPODES ont la tête fourchue, et le dos chargé d'épines ou de mamelons tuberculeux. Les chrysalides oblongues des HEXAPODES ont la tête terminée tantôt par une seule pointe, tantôt par un croissant ; et leur dos est dégarni ou n'offre que des tubercules peu prononcés.

Quand l'insecte est parvenu à son point de perfection, il sort de sa chrysalide, la tête la première, par une fente qui se fait sur le corselet. Il est d'abord mou et humide, ses ailes sont courtes et chiffonnées ; mais bientôt il s'accroche, reste immobile ; ses ailes se développent, se sèchent, s'affermissent ; puis il rend par l'anus une liqueur ordinairement roussâtre

ou sanguinolente (1), ce qui diminue le volume de son corps.

En ce troisième et dernier état, l'animal ressemble à celui qui lui a donné naissance. Comme lui il va prendre son essor, rechercher les fleurs nouvellement écloses, et travailler à la reproduction de son espèce.

Le plus grand nombre des Diurnes donnent deux à trois générations par année, suivant les vicissitudes de la température et l'époque de leur première apparition. Pendant l'été, ils ne restent guère que quinze jours en chrysalide, et toutes leurs métamorphoses s'opèrent dans l'espace d'environ deux mois. Mais ceux dont les chenilles se sont transformées à l'arrière-saison, ne deviennent insectes parfaits qu'au printemps suivant.

Nous allons rendre compte de la manière dont Linné, Geoffroy et Fabricius ont distribué les Diurnes ; nous exposerons ensuite la méthode que nous suivons dans cet ouvrage.

---

(1) Ces prétendues pluies de sang, cause de tant de frayeurs, doivent leur origine à cette liqueur rougeâtre, devenue plus sensible dans certaines années par l'abondance des espèces qui l'avaient répandue sur les murs, sur les plantes, etc.

MÉTHODE DE LINNÉ.

Dans les premières éditions du *Systema naturæ*, et dans la première de la *Fauna Suecica* de cet auteur, l'ordre entier des Lépidoptères ne forme que deux genres qui sont, comme nous l'avons dit en commençant, le genre *papillon* et le genre *phalène*. (Les *Sphinx* ou *Crépusculaires* étaient alors parmi les phalènes.)

Le genre papillon y est partagé ainsi qu'il suit :

1° Quatre pieds ;

2° Six pieds, ailes élevées, anguleuses ;

3° Six pieds, ailes élevées, arrondies ;

4° Six pieds, ailes étendues ;

5° Six pieds, ailes réfléchies.

Mais plus tard, ou dans les dernières éditions du *Systema naturæ*, le genre Papillon, qui n'avait d'abord été caractérisé que par le renflement terminal des antennes, acquit un signalement nouveau et tiré de la position des ailes : elles sont conniventes ou très-rapprochées à leur sommité pendant le repos. Les espèces furent partagées en cinq phalanges, savoir :

A. Les CHEVALIERS, *Equites*. Les premières ailes ont le bord postérieur plus long que le bord interne ; les antennes sont filiformes.

Ceux d'entre eux qui ont des taches couleur de sang à la poitrine, et qui le plus souvent sont noirs, forment une subdivision, celle des Troyens, *Troes*.

Ceux dont la poitrine n'offre pas de pareilles taches, mais qui en ont une en forme d'œil à l'angle interne ou anal des secondes ailes, composent une autre subdivision, celle des Grecs, *Achivi*. La plupart des espèces de ces deux subdivisions portent en effet des noms de héros grecs et de héros troyens.

B. Les HÉLICONIENS, *Heliconii*. Les ailes sont étroites, très-entières ou peu dentées, souvent nues et comme sans écailles; les supérieures sont oblongues, les inférieures très-courtes.

C. Les DANAÏDES, *Danai*. Les ailes sont entières ou presque entières. Linné les distingue en Danaïdes blanches, *candidi*, et en Danaïdes bigarrées, *festivi*, selon qu'elles sont tout-à-fait ou en majeure partie blanches, ou bien de diverses couleurs. Les noms d'un certain nombre d'espèces de cette phalange sembleraient annoncer qu'il a eu plutôt en vue les filles de Danaüs que les Grecs en général, et qu'il n'a employé le mot *Danai* que comme adjectif de *Papilio*. C'est sans doute pourquoi ce mot a été traduit par celui de Danaïdes.

Les NYMPHALES, *Nymphales*. Les ailes sont ordinairement dentelées.

Les unes, *Gemmati*, ont des taches oculaires sur les ailes : ce sont les *Nymphes à yeux* de plusieurs auteurs.

Les autres, *Phalerati*, n'en ont point : ce sont les *Nymphes aveugles* de ces mêmes auteurs.

E. Les PLÉBÉIENS, *Plebeii*. Ils sont généralement petits, et se subdivisent en *ruraux* et en *urbicoles*. Leurs chenilles ont pour la plupart une forme courte et ramassée.

Les Ruraux, *Rurales*, ont des taches plus obscures que le fond des ailes.

Les Urbicoles, *Urbicolæ*, ont souvent des taches transparentes.

On voit que Linné avait abandonné son ancienne méthode, du moins quant aux divisions premières, celles qui sont fondées sur le nombre des pattes : quatre (*tetrapi*), six (*hexapi*). Elle était cependant très-naturelle et bien plus sûre que la dernière.

MÉTHODE DE GEOFFROY.

Ce naturaliste suivit et perfectionna la première méthode de Linné. Son genre PAPILLON se compose de deux familles, selon que les in-

dividus n'ont que quatre pieds propres à la marche, les deux antérieurs étant repliés, ou qu'ils en ont six tous à peu près semblables, et dont ils se servent également, soit pour marcher, soit pour se soutenir. Les individus à quatre pieds, et que l'on a appelés *Maçons* ou *Grimpants*, parce qu'ils grimpent le long des murailles, sont distribués en trois paragraphes. Dans le premier, les Papillons viennent de chenilles épineuses; leurs antennes sont terminées par un bouton presque rond; les pattes de devant sont courtes, velues, ramassées près du cou; les ailes sont anguleuses et souvent découpées à leurs bords. Les espèces du deuxième paragraphe offrent les mêmes caractères, à cette seule différence près que les bords de leurs ailes sont arrondis et sans découpures. Dans le troisième paragraphe, les chenilles ne sont point épineuses; les deux pattes antérieures de l'insecte parfait sont très-courtes, mais non velues. Les chrysalides des Papillons de cette famille sont toutes suspendues par la queue, la tête en bas. Celles de la seconde famille, c'est-à-dire des Papillons à six pattes ambulatoires, sont attachées par la queue, et en outre par le milieu du corps, la tête ordinairement en haut. Aucun de ces Papillons ne vient de chenille épineuse, et plusieurs d'entre eux ont le bouton

des antennes allongé comme un fuseau. Cette famille est subdivisée de la manière suivante : Les *Grands Porte-queues*, les *Petits Porte-queues*, les *Argus*, les *Estropiés*, les *Papillons du Chou* ou les *Brassicaires*. La seconde, la troisième et la quatrième de ces cinq sections correspondent aux Plébéiens de Linné.

MÉTHODES DE FABRICIUS.

Dans ses premiers ouvrages sur les insectes, Fabricius ne changea rien à l'ordonnance du genre Papillon de Linné. Mais, dans son *Entomologie Systématique corrigée*, il en détache les Plébéiens pour en faire un genre sous le nom d'Hespérie, et aux autres phalanges du genre Papillon, il en ajoute deux : celle des *Parnassiens*, précédant immédiatement les Danaïdes blanches, et celle des *Satyres* placée, comme division finale, après ces mêmes Danaïdes.

L'étude du genre Papillon, quoique restreint par la séparation des Hespéries, était encore très-difficile à cause du grand nombre d'espèces découvertes depuis, tant en Europe que dans les autres parties du monde. Il devenait donc nécessaire de la simplifier par la création de plusieurs coupes génériques. M. Latreille en indiqua quelques-unes dans son Histoire générale des insectes.

Convaincu de l'insuffisance de sa première méthode, Fabricius fit son *Système des Glossates* ou des Lépidoptères ; mais la mort ne lui permit pas de le publier ; et nous ne le connaissons que par l'extrait qu'en a donné Illiger. (*Magasin des Insectes*. 1807.)

Cette seconde méthode contient quarante nouveaux genres de Diurnes. Ils sont fondés sur les variétés de forme et de composition que présentent les palpes inférieurs et les antennes, et souvent celles-ci toutes seules. Or, comme, dans des coupes parfaitement naturelles par la généralité de leurs rapports, les antennes sont tantôt presque filiformes, tantôt terminées par une massue ovoïde ou en forme de cône renversé, on ne peut prendre pour caractères exclusifs les différences qu'elles fournissent. C'est une des raisons qui ont déterminé M. Latreille à ne pas adopter tous les genres établis en dernier lieu par Fabricius.

MÉTHODE DE M. LATREILLE.

L'ordre des Lépidoptères y est partagé en trois grandes familles, qui répondent aux trois genres dont il se compose dans la dernière méthode de Linné.

FAMILLE PREMIÈRE.

DIURNES. *Diurna.* (*Papilio.* Linn. Geoff.)

Les quatre ailes, ou les supérieures au moins, élevées dans le repos; point de crochet ou frein au bord antérieur des secondes pour retenir les premières ; antennes plus grosses à leur extrémité.

TRIBU I.

PAPILLONIDES. *Papilionides.*

Jambes postérieures n'ayant qu'une paire d'épines ou d'ergots, savoir, celle du bout; extrémité des antennes droite ou simplement, un peu arquée au bout, et jamais fort crochue ; les quatre ailes toujours élevées perpendiculairement dans le repos.

I. *Chenilles allongées, presque cylindriques ; chrysalides allongées, anguleuses, ou unies, et renfermées alors dans une coque grossière ; dernier article des palpes inférieurs, ou le troisième, lorsqu'il est distinct, aussi couvert d'écailles que le précédent ; crochets des tarses très-apparents, grands, ou du moins de grandeur moyenne.*

1. *Chrysalides fixées par la queue et attachées en outre par un cordon transversal en forme d'anse, ou sans attaches semblables, mais renfermées dans des espèces de coques ; les deux premiers articles des palpes inférieurs presque de la même longueur ; toutes les pattes semblables dans les deux sexes. (Ailes inférieures de plusieurs concaves au bord interne.)*

A. *Bord interne des ailes inférieures concave ; crochets des tarses simples.*

Genre Papillon. *Papilio.*

Palpes inférieurs très-courts, atteignant à peine le chaperon, obtus à leur extrémité supérieure ; le troisième article, ou le dernier, point ou très-peu distinct.

1. *Bouton des antennes allongé.*

Le genre *Papilio* de Fabricius.

2. *Bouton des antennes court, presque ovoïde.* Le genre *Zelima* du même.

Genre Parnassien. *Parnassius.* (*Doritis*, Fab.)

Palpes inférieurs s'élevant sensiblement au-delà du chaperon, cylindrico-coniques, à trois articles très-distincts ; bouton des antennes

court, presque ovoïde et droit. (Une poche cornée, et renfermant des œufs, à l'extrémité du ventre de la femelle).

Nota. Les chenilles de ce genre ont sur le cou, comme celles du précédent, une corne rétractile, molle et en Y.

Genre Thaïs. *Thais.* Fab.

Palpes s'élevant sensiblement au-delà du chaperon, à trois articles très-distincts; bouton des antennes allongé, obconico-ovale, courbe.

B. *Ailes inférieures sans concavité au bord interne, et s'étendant sous le ventre; crochets des tarses unidentés ou bifides.*

Genre Coliade. *Colias.* Fab.

Palpes très-comprimés, le dernier article beaucoup plus court que le précédent.

Genre Piéride. *Pieris*, Schr. *Pontia.* Fab.

Palpes presque cylindriques, point fortement comprimés; le dernier article presque aussi long que le précédent.

2. *Chrysalides suspendues seulement par l'extrémité postérieure (dans une direction perpendiculaire, la tête en bas), et jamais renfermées dans des coques; second article des palpes évidem-*

ment plus long que le premier ; pattes antérieures, du moins dans l'un des sexés, beaucoup plus courtes que les quatre autres, et ne servant pas à marcher. (Ailes inférieures embrassant presque toujours le dessous de l'abdomen, et formant une gouttière où il se loge, jamais concaves au bord interne).

A. *Toutes les pattes semblables et ambulatoires dans les femelles ; les deux antérieures très-courtes et en palatine dans le mâle.*

Genre Libythée. *Libythæa.* Fab.

Nota. Les palpes inférieurs forment une sorte de bec très-avancé et pointu.

B. *Les deux pattes antérieures très-courtes dans chaque sexe.*

a. *Crochets des tarses simples. (Ailes souvent oblongues).*

* *Palpes inférieurs très-écartés l'un de l'autre dans toute leur longueur, grêles, presque cylindriques. (Ailes inférieures n'embrassant pas ou presque pas le dessous de l'abdomen).*

† *Palpes inférieurs ne s'élevant pas ou presque pas au-delà du chaperon ; le second article à peine une fois plus long que le premier.*

Genre Danaïde. *Danais.* (*Euplœa.* Fab.)

Bouton des antennes épais et courbe; ailes triangulaires. (Une poche discoïdale aux inférieures du plus grand nombre, et dans le mâle seulement).

Genre Idéa. *Idea*, Fab.

Antennes presque filiformes; ailes allongées, presque ovales.

† † *Palpes inférieurs s'élevant manifestement au-delà du chaperon; le second article beaucoup plus long que le premier.* (*Ailes supérieures et abdomen ordinairement allongés*).

Genre Héliconie. *Heliconia.* (*Mechanitis*, Fab.)

Bord interne des ailes n'embrassant presque pas le dessous de l'abdomen; palpes inférieurs grêles et presque cylindriques; antennes une fois plus longues que la tête et le corselet, grossissant insensiblement vers leur extrémité.

Genre Acrée. *Acræa.* Fab.

Bord interne des ailes inférieures n'embrassant presque pas le dessous de l'abdomen; palpes inférieurs grêles et presque cylindriques; antennes peu allongées et terminées brusquement en bouton.

** *Palpes inférieurs rapprochés et contigus inférieurement, écartés simplement à leur extrémité, épais et terminés brusquement par un article en pointe d'aiguille. (Ailes inférieures embrassant le dessous de l'abdomen).*

Genre CÉTHOSIE. *Cethosia*, Fab.

Palpes inférieurs écartés dans toute leur longueur ; crochets des tarses simples ou point bifides.

b. *Crochets des tarses fortement bifidés et paraissant doubles.*

Palpes inférieurs très-rapprochés l'un de l'autre, ou en partie contigus.

* *Palpes inférieurs peu comprimés ; la face antérieure de leurs deux premiers articles presque aussi large ou plus large que leurs côtés ; cellule discoïdale des ailes inférieures ouverte en-arrière. (Chenilles plus ou moins épineuses ou tuberculées).*

Genre ARGYNNE. *Argynnis*, Fab. (*Melitæa* du même.)

Antennes finissant brusquement par un bouton court, en forme de toupie ou ovoïde ; palpes inférieurs terminés brusquement par un article grêle et en pointe d'aiguille, et paraissant ainsi écartés entre eux à leur extrémité. (Ailes inférieures souvent rondes).

Genre Vanesse. *Vanessa.* Fab. (*Cynthia.* du même.)

Antennes finissant brusquement par un bouton court, en forme de toupie ou ovoïde, palpes inférieurs terminés insensiblement en pointe et contigus.

Genre Biblis. *Biblis.* Fab. (*Mélanitis* du même.)

Antennes terminées par une petite massue allongée; palpes inférieurs manifestement plus longs que la tête.

Genre Nymphale. *Nymphalis.*

Antennes terminées par une petite massue allongée; longueur des palpes inférieurs ne surpassant pas notablement celle de la tête; chenille n'ayant que quelques épines ou quelques tubercules, avec l'extrémité postérieure du corps fourchue, et les angles de la tête prolongés quelquefois verticalement.

1. *Massue des antennes formée presque insensiblement, grêle, cylindrico-obconique.*

A. Ailes supérieures allongées, les inférieures larges.

Le genre *Neptis* de Fabricius.

B. *Ailes guère plus longues que larges.*

Le genre *Limenitis* du même

2. *Massue des antennes formée brusquement, épaisse, en cône renversé ou allongé.*

Les genres *Apatura* et *Paphia* du même.

** *Palpes inférieurs très-comprimés, avec la tranche antérieure étroite ou aiguë; cellule discoïdale des secondes ailes fermée en arrière. (Chenilles nues ou presque rases, terminées postérieurement en une pointe bifide).*

Genre Morpho. *Morpho.* Fab. (*Amathusia* et *Hœtera* du même.)

Antennes presque filiformes, légèrement et insensiblement plus grosses vers leur extrémité.

Genre Brassolide. *Brassolis.* Fab.

Palpes inférieurs courts, ne s'élevant pas au-delà du chaperon, point barbus; antennes terminées par une massue épaisse et en cône renversé.

Genre Satyre. *Satyrus.* (*Hipparchia.* Fab. *Maniola.* Schr).

Palpes inférieurs s'élevant notablement au-delà du chaperon, très-hérissés de poils ou

barbus; antennes terminées par un bouton court, ou par une petite massue grêle et presque en fuseau.

II. *Chenilles ovales ou en forme de cloportes; chrysalides courtes, ramassées, obtuses au bout; dernier article des palpes inférieurs, ou le troisième presque nu, ou peu fourni d'écailles; crochets du bout des tarses très-petits, à peine saillants.*

1. *Les deux pattes antérieures très-courtes et point propres au mouvement, du moins dans l'un des sexes.*

Genre Érycine. *Erycina.*

1. *Ailes inférieures longues, prolongées en queue.*

Le genre *Erycina* de Fabricius.

2. *Ailes inférieures presque aussi larges ou plus larges que longues, et dont les queues, lorsqu'elles existent, ne sont formées que par le prolongement des dents du bord postérieur.*

A. *Ailes médiocrement étendues dans le sens de la largeur du corps ou transversalement.*

Le genre *Helicopis* et plusieurs *Hesperia* et *Lycæna* de Fabricius.

B. *Ailes s'étendant notablement dans le sens de la largeur du corps ou transversalement.*

Les genres *Nymphidium* et *Emesis* de Fabricius.

2. *Toutes les pattes ambulatoires et de forme semblable.*

Genre MYRINE. *Myrina.* Fab.

Palpes inférieurs très-allongés.
Nota. Ailes inférieures en queue.

Genre POLYOMMATE. *Polyommatus.*

Palpes inférieurs de longueur moyenne, ou courts.

1. *Bord postérieur des secondes ailes offrant des dents ou des prolongements en forme de queue.*

A. *Bouton terminal des antennes allongé, cylindrico-ovalaire.*

Le genre *Thecla* de Fabricius.

B. *Bouton terminal des antennes court ou peu allongé, presque ovoïde.*

Des *Hesperia* et des *Lycæna* de Fabricius.

B. *Bord postérieur des secondes ailes sans dents, ni prolongements en forme de queue.*

Les autres *Lycæna* du même.

TRIBU II.

Hespérides. *Hesperides.*

Jambes postérieures ayant deux paires d'épines ou d'ergots, l'une au bout et l'autre près du milieu; extrémité des antennes presque toujours très-crochue ou fort recourbée. (Ailes supérieures relevées, mais écartées, les inférieures souvent presque horizontales dans le repos; chenilles rases, sans épines; chrysalides sans éminences et renfermées dans une toile légère entre des feuilles).

Genre Uranie. *Urania.* Fab.

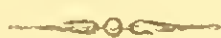
Antennes d'abord filiformes, ensuite grêles et sétacées; palpes inférieurs allongés, grêles; le second article très-comprimé, le dernier beaucoup plus menu, presque cylindrique et nu.

Genre Hespérie. *Hesperia.* (Les genres *Thymale*, *Helias* et *Pamphila* de Fabricius).

Antennes terminées distinctement en bouton ou en massue; palpes inférieurs courts, larges et très-garnis d'écailles.

Nota. Le dernier article des palpes inférieurs et le bouton des antennes ont des formes assez

variées, et qui permettent de diviser le genre en plusieurs autres. Mais il nous a été impossible d'étendre ces observations à toutes les espèces citées, plusieurs de celles qui sont étrangères n'étant connues que par des figures.



FAMILLE PREMIÈRE.

Diurnes. *Diurna.*

Point de crochet ou de frein au bord antérieur des secondes ailes pour retenir les premières. Antennes plus grosses à leur extrémité.

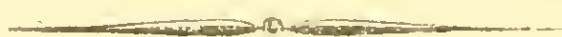
TRIBU PREMIÈRE.

Papillonides. *Papilionides.*

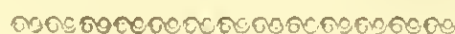
Les quatre ailes toujours élevées perpendiculairement, et conniventes à leur sommité, lorsque l'animal est en repos. Jambes postérieures n'ayant qu'une paire d'ergots, et placée à leur extrémité.

GENRE PAPILLON

PROPREMENT DIT. (*Latreille.*)



PHALANGE DES CHEVALIERS. (*Linn.*)



Les six pattes à-peu-près semblables et propres à la marche dans les deux sexes ; crochets des tarses simples ou sans dents. Palpes infé-

rieurs très-courts, atteignant à peine le chaperon, obtus à leur extrémité supérieure, et ayant le troisième ou dernier article très-peu distinct. Massue des antennes allongée et presque piriforme ou en forme de poire.

Les secondes ailes ont le bord interne concave, et en outre échancré immédiatement au-dessus de l'angle de l'anus. La cellule du milieu de leur surface est fermée en-arrière par une nervure en angle plus ou moins tronqué, et jetant deux branches longitudinales.

Ce genre renferme environ cent cinquante espèces connues et décrites. Mais sur ce nombre il n'y en a que trois qui appartiennent à l'Europe. Ce sont : l'*Alexanor*, le *Flambé* et le *Machaon*. Les deux derniers seulement se trouvent autour de Paris, et font, ainsi que l'*Alexanor*, partie de la subdivision des Chevaliers grecs de Linné.

Les chenilles, sur-tout lorsqu'on les inquiète, font sortir, de l'intervalle qui sépare le sommet de la tête du sommet du premier anneau, une corne molle, en Y, exhalant une odeur forte.

Les chrysalides sont allongées, anguleuses, attachées par la queue, et en outre par le milieu du corps. Leur partie antérieure se termine à-peu-près en croissant, et leur dos offre deux séries longitudinales de petites verrues.

A. *Bord postérieur des premières ailes un peu concave, entier ou sans dentelures; bord correspondant des secondes à peine arrondi, festonné, ayant près de l'angle de l'anus une queue oblique, longue, et légèrement arquée en dedans vers son extrémité.*

I. PAPILLON FLAMBÉ.



PAPILIO PODALIRIUS. (*Linn.*)



LE FLAMBÉ. (*Geoff.*)

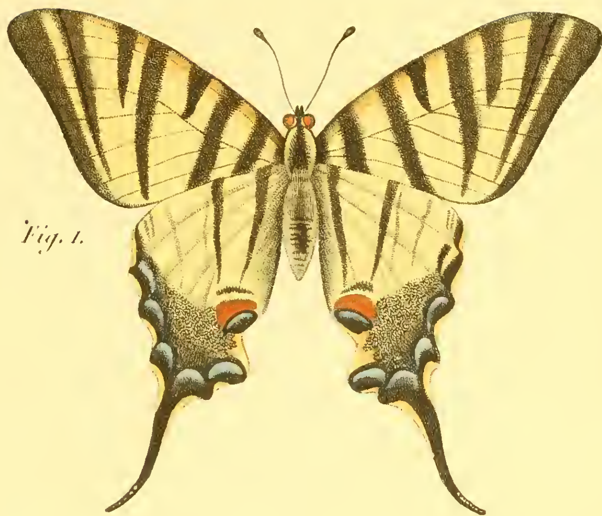


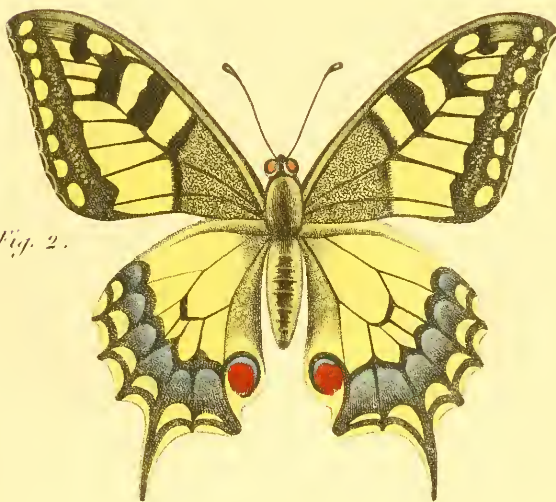
Envergure, 3 pouces et demi environ.

Ce Papillon a sans doute été nommé *Flambé*, parce qu'il a des bandes noires, transverses, en forme de flammes.

Le dessus des ailes est à-peu-près comme l'indique la figure.

Leur dessous est pareil au dessus, avec cette différence que la bande de l'extrémité des premières est moins large, ou ne forme qu'un simple liséré, que les secondes ont, entre la bande du milieu et la ligne noirâtre qui la précède en dehors, une ligne roussâtre également transverse.





C. Vauthier P.^t et D.^t *Lauvin Sculp.^t*

1 P.^{on} Flambé, 2 P.^{on} Machaon.

Le corps est d'un jaune-pâle, avec une bande noire le long du dos, et une rangée de petits points de cette couleur le long de chaque côté.

Le bout des queues est jaune de part et d'autre.

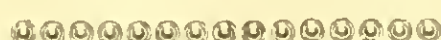
Les antennes sont entièrement noires.

Le Flambé paraît pour la première fois à la fin d'avril et dans le courant de mai, et pour la seconde en juillet et en août. Il est très-commun à l'Ile-Adam, à Montmorency, dans la forêt de Saint-Germain (allée des Loges), à Versailles, à Marly, etc. On le prend aussi, mais moins abondamment, aux bois de Boulogne, de Meudon, de Verrières et de Vincennes. Le Calvaire était, il y a une dizaine d'années, un excellent endroit pour cette espèce.

La chenille est rase, renflée à sa partie antérieure, comprimée à sa partie postérieure. Son corps est d'un vert-gai, avec trois lignes blanches, longitudinales, et plusieurs traits latéraux et obliques, sur la plupart desquels il y a des points rouges. Elle vit solitairement sur le *pommier*, le *pêcher*, l'*amandier*, l'*épine-vinette*, le *prunier* et le *prunellier*. C'est sur-tout dans les lieux peuplés de ce dernier arbrisseau que se tient le Papillon.

La chrysalide est assez ordinairement d'un jaune-incarnat, avec des mouchetures noirâtres, et les verrues du dos ferrugineuses.

B. *Bord postérieur des premières áiles non concave, dentelé; bord correspondant des secondes très-arrondi, festonné, ayant un peu au-dessous de son milieu une queue oblique, de médiocre longueur, et légèrement arquée en dehors.*



II. PAPILLON MACHAON.



PAPILIO MACHAON. (*Linn.*)



LE GRAND PAPILLON A QUEUE, DU FENOUIL. (*Geoff.*)



LE GRAND PORTE-QUEUE.
(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)



PAPILLON BASSE-LA-REINE.
(MERIAN. *Eur.*)



Envergure, 3 pouces et demi environ.

Le dessous des ailes diffère du dessus (*voyez la figure*), en ce qu'il est généralement plus pâle; en ce que les petites lunules jaunes de

l'extrémité des supérieures forment une bande continue ; en ce que les taches bleues des inférieures sont plus étroites, en croissant, et accompagnées quelquefois de trois taches rousses, dont une placée à l'extrémité du bord antérieur, les deux autres groupées presque vis-à-vis de la cellule discoïdale.

Engramelle donne deux variétés de cette espèce.

La première a le dessus des ailes d'un jaune très-foncé, avec l'espace noir de la base des supérieures peu marqué, et l'œil des inférieures jaune comme le fond.

La seconde a les échancrures et les lunules marginales des ailes de derrière d'un jaune-terne, et les taches bleues des mêmes ailes aussi petites en-dessus qu'en-dessous.

Le Machaon est très-commun. Il paraît depuis le commencement de mai jusque vers la mi-juin, et ensuite depuis la fin de juillet jusqu'en septembre. Il fréquente les bois, les jardins, et sur-tout les champs de luzerne. On le prend sans peine lorsqu'il est reposé, particulièrement au coucher du soleil.

La chenille est solitaire, rase, d'un vert-pomme, avec les incisions d'un noir-velouté, et une bande transverse du même noir sur chaque anneau. Les bandes sont alternativement mar-

quées d'une série de points orangés. Cette dernière couleur est aussi celle de la corne rétractile dont nous avons parlé dans les caractères du genre. Le *fenouil*, le *peucédan à feuilles menues*, sont les plantes sur lesquelles on trouve le plus souvent cette chenille. Elle aime également la *carotte sauvage* et la *carotte cultivée*. Aussi les paysans de certaines contrées donnent-ils au Papillon le nom de *Grand-Carottier*.

La chrysalide est chagrinée, tantôt verdâtre, tantôt obscure, avec les verrues du dos jaunâtres.

GENRE COLIADE.

PARTIE DES DANAIDES BLANCHES. (*Linn.*)



Les six pattes propres à la marche dans les deux sexes; crochets des tarses unidentés ou bifides. Palpes inférieurs très-comprimés, leur dernier article beaucoup moins long que le précédent. Antennes courtes et finissant par une massue allongée et obconique, ou en cône renversé.

Les secondes ailes ont le bord interne sans concavité et sans échancrure, et il s'étend sous le ventre. La cellule du milieu de leur surface est fermée en arrière par une nervure en ς ou Z grec et ne jetant qu'une seule branche longitudinale.

Les chenilles sont cylindriques, ou bien comprimées à leur partie postérieure, avec une raie le long de chaque côté du corps, et le dessous du ventre pâle. Ce sont les *Chenilles à ventre pâle* (*pallidi ventre*) de quelques auteurs.

Les chrysalides sont allongées, anguleuses, renflées au milieu du dos, terminées à chaque bout par une pointe conique, et attachées de la même manière que celles du genre Papillon.

Nota. Le dessous des ailes inférieures offre ordinairement, près de la base du ventre, une tache rose ou lie-de-vin.



A. *Bord postérieur des premières ailes entier, avec le sommet aigu et prolongé; bord correspondant des secondes offrant vers son milieu un appendice court et terminé par une pointe arrondie.*

III. COLIADE CITRON.



PAPILIO RHAMNI. (*Linn.*)



LE CITRON. (*Geoff.*)



Envergure, 28 à 30 lignes.

LE dessus du mâle est d'un jaune-citron, plus gai que ne l'indique l'enluminure. Le dessus de la femelle est d'un blanc-verdâtre. Dans l'un et dans l'autre, le milieu des quatre ailes offre un point orangé, et le bord postérieur une série tout-à-fait terminale de points ferrugineux très-petits.

Le dessous des deux sexes ne diffère du dessus que parce qu'il est un peu moins foncé, et parce que le point central de chaque aile est ferrugineux et presque argenté dans son milieu.

Le corps est jaune ou d'un blanc-verdâtre, suivant le sexe, avec le dos noirâtre, le corselet et la base de l'abdomen garnis de poils soyeux et argentés.

Les antennes sont rougeâtres, avec la majeure partie de la massue d'un brun-obscur.

La trompe est d'un noir-luisant.

Cette Coliade est extrêmement commune, et paraît, pour ainsi dire, sans interruption depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Il est même des individus qu'on voit voler dès les premiers jours de février, et quelquefois plus tôt; mais ils étaient éclos en automne, et avaient passé l'hiver à l'abri des frimats.

La chenille est verte, avec une ligne plus pâle le long de chaque côté du corps, et de petites pointes noires sur le dos. Elle a l'extrémité postérieure comprimée. Le *nerprun purgatif* ou *bourg-épine* (*rhamnus catharticus*), et la *bourdaine* ou *bourgène* (*rhamnus frangula*), sont, au dire des auteurs, les plantes sur lesquelles on la trouve. Elle vit indubitablement sur d'autres; car l'insecte parfait abonde dans

Genre Coliade.



Fig. 1.

Genre Piéride.

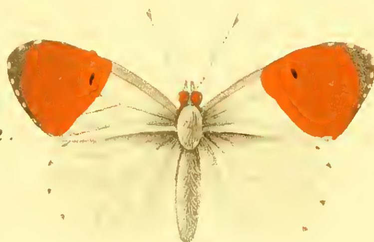


Fig. 2.



Fig. 3.

Vauthier P.^{it} et D^{it} Lanvin Sculp.^{it}

1 Coliade Citron 2 Piéride Aurore 3 P.^{de} Gazée.

beaucoup d'endroits où il n'y a aucune espèce de *nerpruns.*

La chrysalide est verdâtre, ou jaunâtre avec une ligne plus claire et une tache rougeâtre sur chaque côté.

Nota. M. le docteur William Leach, l'un des professeurs-administrateurs du Musée britannique, a fait, avec cette espèce et quelques autres qui ont le même port, un genre auquel il a donné le nom de Gonoptéryce (*ailes anguleuses*).



B. *Bord postérieur des quatre ailes arrondi, entier, avec une frange rougeâtre et entre-coupée de jaune.*

IV. COLIADE SOUFRE.

PAPILIO HYALE. (*Linn.*)

LE SOUFRE. (ENGRAM. *Pap. d'Eur.*).

LE SOUCI, Variété C. (*Geoff.*)

Envergure, 22 lignes environ.

Le dessus du mâle est d'un jaune-soufre, le dessus de la femelle d'un blanc-verdâtre, avec un point très-noir vers le milieu de la côte des premières ailes, et une tache orangée, pâle, au centre des secondes. Les ailes de devant sont

terminées par une bande brune ou noire, élargie antérieurement, et coupée dans toute sa longueur par une suite de neuf taches jaunes ou blanchâtres, dont la sixième et la septième, à partir d'en haut, moins prononcées ou à peine distinctes. La bande susdite se continue sur les ailes inférieures de la femelle; mais elle y est plus étroite. Dans le mâle, elle est tantôt nulle, tantôt remplacée par des points de sa couleur.

Le dessous des premières ailes diffère du dessus, en ce que l'extrémité offre une simple rangée de points noirs, au lieu d'une bande, et en ce que le sommet et la majeure partie du bord postérieur sont d'un jaune-roussâtre.

Le dessous des secondes ailes est entièrement d'un jaune-roussâtre, avec deux points argentés, dont l'extérieur plus petit, puis une ligne arquée de points rougeâtres, faisant suite aux points noirs des ailes supérieures. Les deux points argentés sont cerclés de rougeâtre et correspondent à la tache orangée du dessus.

Le corps est jaune, avec la tête ferrugineuse, et le dos noirâtre.

Les pattes et les antennes sont rosées. Celles-ci ont le bout de la massue jaunâtre.

La Coliade soufre est commune dans les champs de luzerne. Elle paraît pour la première

fois en mai, et pour la seconde en juillet. Dans les années chaudes, on la trouve encore au mois de septembre.

La chenille est d'un vert-velouté, avec une ligne jaune le long de chaque côté et des points noirs aux anneaux. Elle vit solitaire sur la *coronille bigarrée* (*coronilla varia*).

Nous ne connaissons point la chrysalide.



Genre Coliade.

Fig. 1

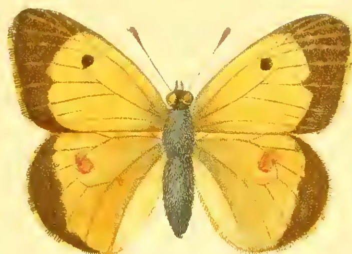
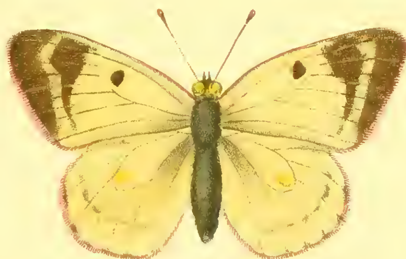


Fig. 2.



Genre Piéride.

Fig. 3.



C. Vauthier P.^{d} et D.^{t} Lanvin Sculp.^{t}

1 Coliade Souci, 2 Col. Soufre, 3 Piéride Daplidice.

V. COLIADE SOUCI.

PAPILIO EDUSA. (*Fab.*)

LE SOUCI, Variétés A et B. (*Geoff.*)

Envergure, 22 lignes environ.

Le dessus des ailes est d'un jaune-souci; mais le fond des inférieures est mélangé de verdâtre, ce qui fait ressortir une tache orangée qu'elles ont sur le disque ou centre. Les supérieures offrent, vers le milieu de leur bord d'en haut, un gros point d'un noir-foncé. A l'extrémité des unes et des autres, est une bande noire, large, sinuée sur le côté interne, continue dans le mâle, divisée dans la femelle par des taches jaunes, au nombre de sept sur les ailes de devant, et de cinq sur celles de derrière.

Le dessous des premières ailes diffère du dessus, en ce qu'il est moins foncé, en ce que toute la partie correspondante à la bande terminale est d'une teinte verdâtre, avec une ligne transverse de points, dont les trois ou quatre inférieurs noirs et plus gros, les autres ferrugineux.

Le dessous des secondes ailes est entièrement d'un jaune-verdâtre, avec une ligne courbe et postérieure de points ferrugineux, plus deux points discoïdaux argentés, dont l'extérieur moins gros.

Le corps, les antennes et les pattes sont à-peu-près comme dans le *Soufre.*

Les époques où elle paraît, et les lieux où on la trouve, sont aussi les mêmes.

La Coliade Souci donne une variété femelle qu'Hubner a figurée sous le nom d'*Hélice.* Cette variété se distingue des individus ordinaires, en ce qu'elle a le fond de toutes les ailes, et les taches qui divisent la bande de l'extrémité, blanchâtres.

La chenille est d'un vert-foncé, et a le long des côtés du corps une raie blanche, entrecoupée de fauve et ponctuée de bleu. Elle vit sur plusieurs espèces de *trèfles.*

La chrysalide est verte, avec une ligne jaune sur chaque côté, et des mouchetures noires sur l'enveloppe des ailes

GENRE PIÉRIDE.



SUITE DES DANAIDES BLANCHES. (*Linn.*)

Ce genre se distingue du précédent par les caractères que voici :

Les palpes inférieurs sont presque cylindriques et peu comprimés; leur troisième ou dernier article est à peu près de la longueur du second.

Les antennes sont toujours proportionnellement plus longues; leur massue est ovoïde, au lieu d'être en cône renversé.

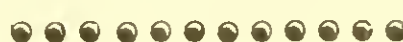
Les ailes sont moins épaisses.

Les chenilles sont pour la plupart pubescentes ou légèrement velues; leur dos offre le plus souvent une raie longitudinale, ce qui leur a fait donner le nom de *Chenilles dos-rayé* (*medio striatæ*).

Les chrysalides ont le dos moins renflé, et presque en toit incliné.

A. *Ailes un peu oblongues, entières ou sans dentelures.*

VI. PIÉRIDE DU CHOU.



PAPILIO BRASSICAE. (*Linn.*)



LE GRAND PAPILLON BLANC DU CHOU. (*Geoff.*)



Envergure, 28 lignes environ.

Les deux sexes sont blancs en-dessus, avec le sommet des ailes supérieures noir, et en partie saupoudré de blanchâtre. La femelle a en outre, sur ces mêmes ailes, trois taches noires, dont deux presque rondes, placées l'une au-dessous de l'autre derrière le disque ou centre ; la troisième, en forme de raie longitudinale, occupant le milieu du bord interne. Les secondes ailes du mâle et de la femelle offrent sur le bord antérieur, et en alignement des deux taches rondes dont nous venons de parler, une tache noire plus ou moins prononcée.

Le dessous des premières ailes est blanc

Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.



C. Vauthier Pit et Dit *Lanvin Sculpt*

1 Piéride du Chou, 2 P.ide de la Rave, 3 P.ide du Navet, 4 P.ide de la Moutarde.

comme le dessus, avec le sommet d'un jaune-terne, et deux taches noires, arrondies et correspondant à celles du dessus. Ces taches sont constantes dans chaque sexe.

Le dessous des secondes ailes est d'un jaune-terne, pointillé de noirâtre, avec l'origine du bord antérieur un peu safrané.

Le corps est blanchâtre, avec le dos noirâtre.

Les antennes sont annelées de blanc et de noir, et terminées par un point jaunâtre.

Geoffroy a pris la femelle pour le mâle, et réciproquement.

Cette espèce est des plus communes. On la voit depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne.

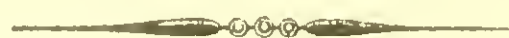
Sa chenille vit en société sur le *chou cultivé* (*brassica oleracea*), et sur plusieurs autres *crucifères*. Elle est d'un cendré-bleuâtre, avec trois raies jaunes et longitudinales, dont une sur le dos. Entre ces raies sont des points noirs, tuberculeux, du centre de chacun desquels s'élève un poil. Cette chenille est si vorace qu'elle consomme par jour plus du double de son poids; et, comme elle n'est malheureusement que trop multipliée, elle cause de très grands dégâts dans les potagers.

La chrysalide est verdâtre, entièrement tachetée de noir, avec les côtés et l'arête du dos jaunes.

VII. PIÉRIDE DE LA RAVE.



PAPILIO RAPAE. (*Linn.*)



LE PETIT PAPILLON BLANC DU CHOU. (*Geoff.*)



Envergure, 22 lignes environ.

CETTE Piéride ressemble beaucoup à la précédente ; mais elle est constamment plus petite et a moins de noir au sommet des premières ailes ; le mâle offre d'ailleurs assez souvent un ou deux points de cette couleur sur le dessus desdites ailes.

Elle est aussi commune que son analogue, et paraît en même temps.

Sa chenille vit presque solitaire sur la *grosse rave* ou variété du navet (*brassica rapa*), et sur plusieurs autres plantes de cette famille. Elle s'introduit dans leur intérieur, ce qui l'a fait nommer *Ver du cœur*. Son corps est ras,

Genre Piéride.

Fig. 1.

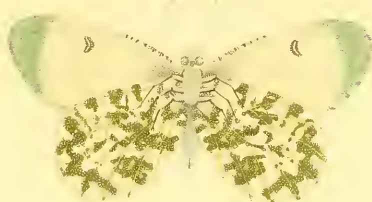


Fig. 2.



Fig. 3.



C. Vauthier P.^{xit} et D.^{it} *Lanvin Sculp.^t*

1 Piéride Aurore Fem. 2 P.^{ide} Daplidice, 3 P.^{ide} du Navet.

vert, avec trois raies blanchâtres, dont deux latérales et souvent pointillées de jaune.

La chrysalide ressemble à celle de la Piéride du chou, excepté qu'elle est plus petite, et qu'elle n'est sensiblement tachetée de noir que sur l'arête et les côtés du dos.

VIII. PIÉRIDE DU NAVET.

PAPILIO NAPI. (*Linn.*)



LE PAPILLON BLANC VEINÉ DE VERT. (*Geoff.*)



Envergure, 20 lignes environ.



Le dessus des deux sexes est blanc, avec un point noir vers l'extrémité du bord antérieur des secondes ailes, et un semblable entre le milieu et le bord terminal des premières. Celles-ci ont en outre le sommet noirâtre.

Le dessous des ailes supérieures est blanc, avec les nervures noirâtres, le sommet d'un jaune-pâle, et deux points noirs.

Le dessous des ailes inférieures est d'un jaune-pâle, avec des veines d'un noir-verdâtre, assez larges, formées par des atomes.

Le corps et les antennes sont comme dans les deux espèces précédentes.

Il est des femelles dont le dessus des premières ailes offre deux points noirs au lieu d'un.

Cette Piéride se trouve dans les bois et dans les prairies, au printemps et en été. Elle est assez commune.

La chenille est d'un vert-obscur, mais plus claire sur les côtés, avec les stigmates fauves, de petites verrues blanchâtres, des points noirs et un léger duvet. Elle vit sur le *navet* (*brassica napus*), sur plusieurs *résédas*, et sur la *tourette glabre* ou *arabette perfoliée*.

La chrysalide est plus épaisse que celle de l'espèce précédente, et d'un vert-jaunâtre.



IX. PIÉRIDE GAZÉE.

PAPILIO CRATAEGI. (*Linn.*)

LE GAZÉ. (*Geoff.*)

Envergure, 28 lignes environ.

Le dessous des ailes ressemble au dessus. (*Voyez la figure.*)

Cette espèce paraît, au printemps et en été, dans les prairies et dans les jardins, etc. Pallas rapporte, dans le premier volume de ses voyages, qu'il la vit voler en si grande abondance aux environs de Winofka, qu'il la prit d'abord pour des flocons de neige. La femelle est en effet très-féconde.

La chenille vit en société sous une tente soyeuse, dans laquelle elle pratique de petites

cases pour s'y mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver, saison durant laquelle elle ne prend aucune nourriture. Aux approches du printemps elle rompt cette toile; et comme elle ne trouve guère alors que des bourgeons, elle endommage beaucoup les arbres : aussi Linné l'a-t-il appelée *hortorum pestis* (le fléau des jardins). Chaque soir elle revient au logis, et ne le quitte même point pendant les jours pluvieux. C'est le moment le plus favorable pour la détruire. Elle vit sur l'*aube-épine* (*cratægus oxyocantha*), le *cerisier odorant*, le *prunellier*, et sur plusieurs arbres à fruit. Son corps est garni de poils jaunâtres, implantés immédiatement sur la peau, et entre lesquels on voit trois lignes noires, longitudinales.

Les poils qui avoisinent les pattes sont plus longs et plus pâles que les autres.

La chrysalide est blanchâtre ou jaunâtre, avec plusieurs rangées de points noirs sur le dos, et deux seulement sur l'enveloppe des ailes. La poitrine et le ventre sont tout-à-fait noirs.



B. *Ailes ovales, entières.*

X. PIÉRIDE DE LA MOUTARDE.

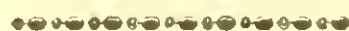


PAPILIO SINAPIS. (*Linn.*)



LE PAPILLON BLANC-DE-LAIT.

(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 16 lignes environ.



Ses ailes sont minces, d'un blanc-de-lait en-dessus, avec une tache noirâtre et arrondie au sommet des supérieures.

Le dessous de ces dernières est de la couleur du dessus; mais le sommet est d'une teinte verdâtre-pâle, et la côte est largement parsemée d'atomes obscurs depuis son origine jusque vers son milieu.

Le dessous des ailes inférieures est blanc ou d'une teinte verdâtre, suivant le sexe, avec deux raies obscures, parallèles, se dirigeant du bord interne vers le bord postérieur.

Le corps et les antennes sont comme dans les espèces précédentes.

Cette piéride est commune dans les bois, au printemps et en été.

La chenille est verte, avec une ligne d'un jaune-foncé le long de chaque côté du corps. Elle vit sur le *lotier corniculé* (*lotus corniculatus*), la *gesse* des prés (*lathyrus pratensis*), etc.

La chrysalide est d'un jaune-pâle, avec les stigmates blancs, et des traits fauves sur l'enveloppe des ailes.



C. *Ailes arrondies, entières, garnies d'une frange blanche, entre-coupée de noir.*



XI. PIÉRIDE AURORE.



PAPILIO CARDAMINES. (*Linn.*)



L'AURORE. (*Geoff.*)



Envergure, 20 lignes environ.



Le dessus du mâle est, à peu de chose près, tel que l'indique la figure.

Le dessous de ses ailes supérieures ressemble au dessus ; mais la base est légèrement soufrée, et l'extrémité est d'une teinte verdâtre, entremêlée de blanc et d'un peu d'incarnat.

Le dessous de ses ailes inférieures est blanc, avec des marbrures vertes, piquées de jaune,

et disposées de manière à laisser, entre le milieu et le bord terminal, un espace continu et sinué, en forme de bande transverse. Ces marbrures se font sentir en dessus.

La femelle diffère du mâle par l'absence de la tache aurore, et par un peu plus de noir au sommet des premières ailes.

Cette espèce habite sur-tout les bois, et ne donne qu'une fois par an, depuis la fin d'avril jusqu'à la mi-mai. Les individus qu'on rencontre quelquefois en juin, et même au commencement de juillet, ont éprouvé du retard, comme en éprouvent beaucoup d'autres Lépidoptères.

La chenille est verte, avec trois lignes blanches, longitudinales, dont l'intermédiaire moins prononcée. Elle vit solitairement sur le *cresson stipulé* (*cardamine impatiens*), le *chou sauvage*, la *julienne*, la *tourette glabre*, etc.

La chrysalide est verdâtre ou jaunâtre, avec une ligne blanche le long de chaque côté du dos.



XII. PIÉRIDE DAPLIDICE.

PAPILIO DAPLIDICE. (*Linn.*)

LE PAPILLON BLANC MARBRÉ DE VERT

(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 22 lignes environ.

GEOFFROY a pris cette espèce pour une variété de l'*Aurore*, et Engramelle s'est trompé sur les sexes.

Le dessus des ailes est blanc. Les premières ont vers le milieu de leur bord antérieur une tache noire, presque carrée, et divisée par un trait blanchâtre en zig-zag; leur sommet est noir, avec une rangée transverse de quatre points blancs. Dans la femelle, il y a en outre une tache noire près de l'angle interne. Les secondes ailes sont sans taches dans le mâle;

dans la femelle au contraire elles ont une bordure noire, que divise un rang de taches blanches.

Le dessous des ailes supérieures offre le même dessin que le dessus; mais la tache du milieu et le sommet sont en grande partie verdâtres, et la tache noire de l'angle interne existe ici dans les deux sexes.

Le dessous des ailes inférieures est d'un vert-jaunâtre, piqué de noir, avec neuf taches blanches, dont trois groupées vers la base, les six autres alignées le long du bord postérieur, et séparées des précédentes par une bande également blanche, transverse et anguleuse.

Cette espèce paraît au printemps et en été, dans les bois et les prairies où elle est très-commune.

La chenille est d'un bleu-obscur, avec un liséré jaune, des points noirs, et la tête verte. Elle vit sur plusieurs espèces de *choux*, sur la *gaude* et le *thlaspi sauvage.*

La chrysalide est verdâtre ou cendrée.



GENRE ARGYNNE.

Les deux pattes antérieures, dans les deux sexes, sont beaucoup plus courtes que les autres, repliées, ne servant pas à la marche. Palpes inférieurs, s'élevant au-dessus du chaperon, épais ou peu comprimés, écartés à leur extrémité, et terminés brusquement par un article grêle, aciculaire ou en pointe d'aiguille. Antennes finissant subitement par un bouton court, ovoïde. Crochets des tarses bifides.

Les ailes inférieures ont la cellule discoïdale ou du milieu ouverte postérieurement. Leur dessous, ainsi que celui des supérieures au sommet, offre souvent des taches *argentées* ou *nacrées*.

Les chenilles ont des épines ou des tubercules charnus et pubescents.

Les chrysalides se suspendent par la queue, la tête en bas.

Les espèces, qui ont sous leurs ailes des taches argentées, ont reçu le nom collectif et vulgaire de *Papillons nacrés*.

Celles qui n'en ont pas, ont été appelées *Papillons damiers*.

Les unes et les autres ont souvent entre elles beaucoup de ressemblance, et présentent plus ou moins de variétés, dont nous ferons connaître les principales.

Les chenilles des premières ont été nommées *chenilles cou épineux*. Elles sont chargées d'épines rameuses, dont deux ordinairement plus longues sur le cou.

Leurs chrysalides ont souvent des taches ou des éminences soit dorées, soit argentées.

Les chenilles des secondes, ou *damiers*, portent le nom de *chenilles à fausses épines*. Elles ont des tubercules *pubescents* ou légèrement velus.

Leurs chrysalides sont pour la plupart mouchetées de noir, et quelquefois tuberculeuses.

Genre Argynne.



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

C. Gauthier Pt et Dt   Lanvin Sculpt

1 Argynne Tabac d'Espagne, 2 Argne Adippé, 3 Argne Petit Nacré.

A. *Bord postérieur des quatre ailes dentelé, faiblement concave aux premières, arrondi aux secondes.*

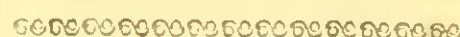
XIII. ARGYNNE TABAC D'ESPAGNE.



PAPILIO PAPHIA. (*Linn.*)



Envergure, 2 pouces et demi environ.



Le dessus des ailes est couleur de tabac d'Espagne ou d'un fauve-gai dans le mâle, d'un fauve-verdâtre dans la femelle, avec quatre lignes noires, transversales, dont une anguleuse sur le milieu, les deux suivantes composées de gros points, la postérieure terminale et crénelée à son côté interne. Indépendamment de cela, les ailes de devant ont, près de la côte ou bord antérieur, quelques taches noires, irrégulières; et l'on voit en outre, dans les individus mâles, quatre fortes nervures de cette couleur.

Le dessous des ailes dont il vient d'être question en dernier lieu ressemble au dessus, excepté qu'il est moins foncé ; que le sommet óu angle externe est un peu glacé de vert, et que la ligne noire du bord postérieur est à peine distincte.

Le dessous des secondes ailes est totalement glacé de vert, avec quatre bandes argentées, transverses, dont les deux antérieures plus courtes et parallèles, la troisième correspondant à la ligne anguleuse du dessus, la quatrième divisée par l'empreinte des points noirs.

Le corps a le dessus fauve, le dessous grisâtre.

Les antennes sont brunes, avec le bouton noir et terminé de fauve.

La trompe est brune.

Les pattes sont jaunâtres et légèrement saupoudrées de verdâtre.

La variété la plus remarquable que présente cette espèce est celle qu'on a nommée *Valesina* ou *Valaisien*, parce qu'elle a d'abord été prise dans le Valais. C'est une femelle qui a le dessus encore plus verdâtre que celles qu'on trouve ordinairement, avec des taches blanches vis-à-vis du sommet des ailes supérieures, et parfois aussi vers l'extrémité des inférieures.

Esper a figuré un mâle analogue à cette variété ; mais nous ne l'avons jamais vu.

Le Tabac d'Espagne est commun, depuis la fin de juin jusqu'à la mi-septembre, dans les forêts de Meudon, de Saint-Germain et de Bondy. Son vol est assez rapide; mais on le saisit facilement sur les fleurs de *ronces* et de *chardons* où il se repose volontiers.

La chenille est épineuse, brune, avec des taches jaunâtres le long du dos. Elle vit solitaire sur la *violette sauvage* et sur le *framboisier*.

La chrysalide est tuberculeuse, grisâtre, avec plusieurs éminences dorées.

XIV. ARGYNNE AGLAÉ.



PAPILIO AGLAIA. (*Linn.*)

LE GRAND-NACRÉ. (*Geoff.*)



Envergure, un peu plus de 2 pouces.

Le dessus des ailes est fauve, mais d'un ton plus vif dans le mâle que dans la femelle, avec la base brunâtre, puis trois bandes noires, transversales. La bande antérieure est en zig-zag et occupe le milieu de la surface; la suivante, formée de six points à chaque aile, est courbe aux inférieures; la troisième, qui couvre tout le bord terminal, est dentée à son côté interne, et chargée dans le sens de sa longueur de deux rangs de lunules fauves, dont les extérieures moins distinctes et manquant parfois aux ailes

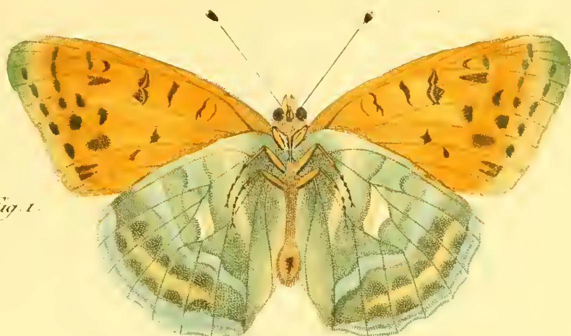


Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

C. Vauthier. P.r et D.n · Lanvin. Sculp.t

1 Argynne Tabac d'Espagne, 2 Arg.ne Adippe, 3 Arg.ne Aglaé.

de devant. Ces mêmes ailes offrent en outre, vers l'origine de leur bord antérieur, quatre taches noires, obliques, représentant grossièrement le nombre 1356. Les ailes de derrière ont une tache noire, en fer à cheval, et près de la couleur obscure de la base.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus; mais le bord antérieur et le sommet sont d'un jaune-verdâtre. La bande du bord postérieur est remplacée par une simple ligne, composée de chevrons noirs, dont les quatre ou cinq supérieurs plus pâles, et marqués chacun d'un point argenté.

Le dessous des secondes ailes est d'un jaune-verdâtre, principalement vers le corps, avec environ vingt-une taches argentées, non compris la naissance du bord d'en haut et le bord interne qui sont aussi argentés. Les taches placées vers la base sont éparses, les autres forment deux bandes transverses, entre lesquelles le fond de l'aile est d'un jaune plus clair que par-tout ailleurs.

Le bord postérieur des quatre ailes est d'un blanc-jaunâtre aux petites échancrures.

Le corps, les antennes et les pattes sont à-peu-près comme dans le *Tabac d'Espagne*.

Le mâle a les deux nervures inférieures du dessus des premières ailes plus dilatées que les

cinq supérieures, ce qui le distingue de la femelle, où elles sont toutes uniformes.

L'Aglaé paraît en juillet et en août ; elle est commune aux environs de Paris, sur-tout au bois de Boulogne. Elle se repose aussi sur les *ronces* et les *chardons* en fleurs.

La chenille est épineuse, noirâtre, avec une rangée de taches rousses le long de chaque côté, et une bande blanchâtre le long du dos. Elle vit solitairement sur la *violette sauvage*.

La chrysalide est rousse, ondée de brun, avec les deux pointes de la tête arrondies, et les autres éminences peu prononcées.

XV. ARGYNNE ADIPPÉ.

PAPILIO ADIPPE. (*Esp.*)

Envergure, un peu plus de 2 pouces.

Elle ressemble en-dessus à l'Argynne *Aglaé*. Elle en diffère en-dessous, en ce que le sommet des premières ailes a moins de points argentés; en ce que la surface des secondes est d'un jaune moins verdâtre, qu'elle offre quelques taches argentées de plus, et, indépendamment de cela, une rangée transverse d'yeux ferrugineux ou couleur de rouille, et ayant pour la plupart une prunelle argentée. Ces yeux sont placés avant les taches du bord postérieur.

Mais il arrive assez souvent que les taches du dessous des secondes ailes sont d'un blanc-jaunâtre; à l'exception pourtant de celles qui sont rangées parallèlement au bord terminal, et de celles aussi qui forment la prunelle des yeux dont nous venons de parler.

Certains individus ont des points rougeâtres en place d'yeux.

D'autres ont des taches ferrugineuses parmi les taches nacrées de la base.

Quelquefois les taches noires du dessus des quatre ailes, ou des supérieures seulement, forment par leur réunion un large espace noir sur lequel on ne voit qu'une ou deux taches fauves.

Il y a encore d'autres variétés très-rares. Nous les avons données dans le tome IX de l'encyclopédie méthodique.

Cette espèce a les mêmes mœurs que l'*Aglaé*, et paraît aux mêmes époques ; mais elle ne fréquente que les grands bois. On la trouve communément à Saint-Germain ; on la prend aussi à Meudon.

La chenille est, selon son âge, d'un vert-olivâtre, ou d'un rouge-ferrugineux. Elle a le long du dos une ligne blanche, bordée par des points noirs. Ses épines forment six rangs. Elle se nourrit des feuilles de la *violette odorante* et de celles de la *pensée*.

La chrysalide est roussâtre, avec des taches argentées.

XVI. ARGYNNE PETIT-NACRÉ.

PAPILIO LATHONIA. (*Linn.*)



Envergure, de 1 et demi à 2 pouces.

Les quatre ailes sont fauves en-dessus, avec une poussière d'un brun-verdâtre près de la base, et des taches noires sur le reste de la surface. Il y a en outre une double ligne noire le long du bord postérieur, lequel, quoique un peu denté, est garni de cils jaunâtres.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, excepté qu'il est un peu plus pâle; que le sommet ou angle externe est ferrugineux, avec sept à huits points argentés, dont les plus intermédiaires presque en forme d'yeux.

Le dessous des secondes ailes est jaunâtre, nuancé de ferrugineux, avec environ vingt-deux taches nacrées, inégales, dont quinze semées entre la base et le milieu; les sept autres ran-

gées le long du bord terminal, et précédées intérieurement d'une série transverse de sept yeux d'un brun-obscur et à prunelle argentée.

Le corps, les antennes, les pattes, sont à peu de chose près comme dans les deux espèces précédentes.

Il arrive, mais très-rarement, que les taches nacrées de la base des ailes inférieures sont réunies, et forment des bandes longitudinales.

On rencontre des individus qui paraissent avoir plus de noir que de fauve sur les ailes, sans néanmoins différer en-dessous.

Le Petit-Nacré paraît dans le cours du printemps, et dans les mois d'août et de septembre. Il n'est pas rare aux environs de Paris. Il habite les bois, les jardins, les prairies et les chemins verts.

La chenille est d'un brun-grisâtre, avec une ligne blanche le long du dos. Elle est chargée d'épines distribuées par quatre sur les anneaux antérieur et postérieur, et par six plus longues sur tous les autres. La *pensée*, le *sainfoin*, la *bourrache*, sont les plantes dont elle se nourrit le plus volontiers.

La chrysalide est grise en avant, verdâtre en arrière, avec des taches dorées. Les angles de sa tête sont arrondis

Bord postérieur des quatre ailes arrondi, garni d'une frange blanche ou blanchâtre, et entrecoupé de noir.

XVII. ARGYNNE COLLIER-ARGENTÉ.

PAPILIO EUPHROSYNE. (*Linn.*)

Envergure, 1 pouce 3 quarts environ.

Le dessus des ailes est fauve, avec la base obscure, et des taches noires, dont les antérieures sont irrégulières et confuses, les autres sont en forme de points et disposées sur une seule ligne parallèle au bord terminal. Sur ce même bord, que garnit une frange blanchâtre, il y a une bande noire, dentée au côté interne, et coupée par une suite de taches qui sont fauves dans les mâles, moins vives dans la plupart des femelles.

Le dessous des ailes de devant présente les mêmes caractères que le dessus, mais le sommet est rougeâtre et panaché de jaune.

Le dessous des ailes de derrière est rougeâtre, avec deux bandes jaunes, transverses, maculaires ou interrompues, dont l'antérieure courbe, avoisinant la base, un peu nacrée inférieurement; la suivante très-anguleuse, occupant à-peu-près le milieu de la surface, bordée de noir sur les côtés, et offrant, à égale distance de ses deux bouts, une tache argentée dont la direction est longitudinale. Entre ces bandes il y a un point noir, cerclé de jaune. Vers le bord postérieur le fond se nuance plus ou moins de jaune, et l'on voit une ligne transverse de cinq à six points obscurs, puis un cordon pareillement transverse de sept taches argentées, égales entre elles, à-peu-près lunulées. Ces dernières taches ont fait donner à l'espèce dont il s'agit ici le nom de *Collier-Argenté*, nom qui conviendrait aussi bien à l'Argynne *Séléné* et à l'Argynne *Petite-Violette*.

Le corps est noirâtre en-dessus, grisâtre en-dessous, avec des poils verdâtres sur la poitrine et sur le corselet.

Les antennes sont noires, avec des anneaux blancs, et la sommité de la massue roussâtre.

Quelquefois, ainsi que dans les Argynnes pré-

cédentes, les taches antérieures du dessus des premières ailes, ou des secondes, et même des quatre, sont plus larges et presque réunies.

Le Collier-Argenté paraît deux fois par an : au commencement de mai, et à la fin de juillet. On le trouve communément dans tous les bois des environs de Paris. On le rencontre aussi dans les grands jardins.

La chenille est épineuse, comme toutes celles du genre, noire, avec deux bandes de taches fauves le long du dos. Elle se nourrit des feuilles de plusieurs espèces de *violettes*.

La chrysalide nous est inconnue.

XVIII. ARGYNNE SÉLÉNÉ.

PAPILIO SELENE. (*Fab.*)

LE PETIT COLLIER-ARGENTÉ.
(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 1 pouce et demi environ.

Le dessus de cette espèce est le même que dans le *Collier-Argenté.*

Le dessous présente les différences que voici : les premières ailes ont le sommet, les secondes l'angle interne et l'angle externe, d'un ferrugineux-foncé, au lieu de les avoir rougeâtres. Les deux bandes jaunes et maculaires de la moitié antérieure des secondes ailes sont plus pâles, et le point noir qui les sépare forme ici un œil complet, en ce qu'il a une prunelle rousse. Ces dernières ailes ont une tache

Genre Argynne.



Fig. 1.



Fig. 2



Fig. 3.

C. Gauthier Pt et Dt Lanvin Sculpt

1 Argynne Collier argenté, 2 Argne Phœbé, 3 Argne Dictynne.

moins le long du bord terminal, la septième ou postérieure étant toujours jaunâtre; mais en revanche elles en offrent sept de plus, savoir : deux sur la bande jaune du milieu, outre celle qui y est déjà, et trois plus deux sur une même ligne transverse, derrière ladite bande.

Le Séléné n'est pas plus rare que le *Collier-Argenté.* On le trouve à peu près aux mêmes époques et dans les mêmes endroits.



XIX. ARGYNNE PETITE-VIOLETTE.

PAPILIO DIA. (*Linn.*)

LA PETITE-VIOLETTE

(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 16 à 18 lignes.

La Petite-Violette ressemble aux deux espèces précédentes par le dessus des quatre ailes ; seulement la couleur fauve y est un peu plus foncée.

Le dessous des ailes supérieures ne diffère de la surface opposée que parce que le bord terminal est entre-coupé de jaune et de ferrugineux, et parce qu'il y a vis-à-vis du sommet une nuance d'un blanc-violâtre.

Le dessous des ailes inférieures est ferrugineux, et présente les caractères ci-après : vers la base sont six ou sept taches argentées, parmi lesquelles on en voit de jaunâtres, plus petites; vient ensuite une légère bande d'un gris-de-

Genre Argynne.

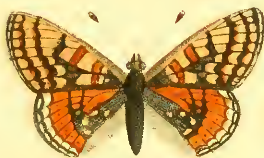
Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



C. Vauthier, P^d et D^t. Lanvin, Sculp.

1 Argynne Petite-Violette, 2 Arg^ne Didyma, 3 Arg^ne Artémis.

perle, transverse, arquée, suivie en dehors d'un cordon également transverse de six yeux, dont le troisième, quatrième et cinquième, à compter d'en haut, pourvus chacun d'une prunelle jaunâtre, les trois autres ordinairement sans prunelle. Derrière ces yeux est une rangée courbe et marginale de sept taches argentées, mais dont la postérieure moins vive, et même assez souvent jaunâtre.

Le corps est noirâtre en-dessus, d'un gris lavé de pourpre en-dessous.

Les antennes sont brunes, avec la massue noire et terminée par un point fauve.

Cette Argynne est assez commune dans tous les bois des environs de la capitale. Elle donne deux fois : à la fin d'avril et au commencement de mai, ensuite en juillet et en août.

Dans certains individus, les taches antérieures du dessus de toutes les ailes sont converties en une bande noire, plus ou moins large. Dans d'autres, la bande gris-de-perle du dessous des inférieures est remplacée par une suite de points argentés. Ce dernier cas est très-rare.

La chenille est grise, avec des rangs d'épines alternativement blanches et rougeâtres. Elle vit sur plusieurs espèces de *violettes*.

La chrysalide est jaunâtre et mouchetée de noir.

XX. ARGYNNE DIDYMA.

ARGYNNE DIDYMA (*Encycl. Méth.*)

LE DAMIER, Variété A. (*Geoff.*)

Envergure, 15 à 20 lignes.

L'AUTEUR de la partie descriptive de l'article *Papillon*, dans l'Encyclopédie méthodique, rapporte à cette espèce non seulement le *Didyma* de Fabricius, mais encore les papillons *Cinxia*, *Athulia* et *Fascelis* du même, attendu qu'il ne regarde ces trois derniers que comme des variétés.

Le dessus du mâle est ordinairement d'un fauve-rouge, le dessus de la femelle d'un fauve plus ou moins obscur. L'un et l'autre ont aux quatre ailes des taches noires, dont les antérieures irrégulières et éparses depuis la base jus-

Genre Argynne.

Fig. 1.

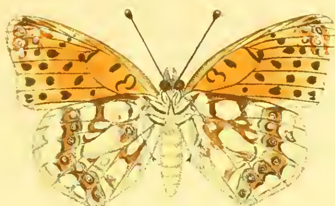


Fig. 4.



Fig. 2.

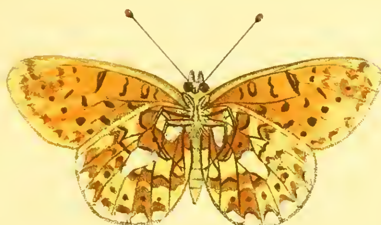


Fig. 5.

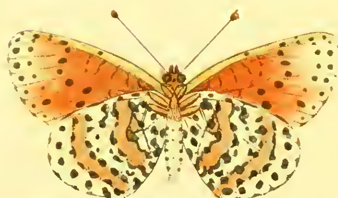
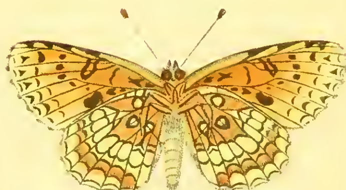


Fig. 3.



Fig. 6.



C. Gauthier, P.t et D.t Lanvin. Sculp.t

1 Argynne Petit-nacré, 2 Arg.ne Collier-argenté, 3 Arg.ne Artémis, 4 Arg.ne Séléné, 5 Arg.ne Dydima, 6 Arg.ne Athalie.

qu'au milieu de la surface ; les postérieures lunulées et formant une ligne transverse, derrière laquelle il y a une autre ligne noire, terminale, et ayant le côté interne denté.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, excepté que le fonds est moins intense, que le sommet et le bord postérieur sont d'un jaune d'ocre assez gai et ponctué de noir.

Le dessous des secondes ailes est de la nuance de jaune que nous venons d'indiquer, avec deux bandes fauves, plus ou moins vives, transverses, dont l'antérieur flexueuse et plus courte, la postérieure arquée, bordée à son côté externe par une suite de lunules noires, correspondant à celle du dessus. La base, l'espace intermédiaire entre les deux bandes susdites, le bord postérieur, sont parsemés de points noirs, un peu oblongs.

Le corps est jaunâtre en-dessous ; noirâtre en-dessus, avec les anneaux inférieurs blanchâtres, et l'anus roussâtre.

Les antennes ressemblent à celles des *petites Argynnes* précédentes.

Celle-ci se trouve, en juillet, sur la côte d'*Aunay*, près de Sceaux.

La chenille est d'un bleu-pâle, avec les épines du dos, et celles qui avoisinent le ventre, jaunâtres ; les épines intermédiaires rousses. Les

anneaux du corps sont noirs et ponctués de blanc, et près des pattes règne une ligne blanchâtre sur laquelle on voit des tubercules jaunâtres. La *véronique*, l'*armoise*, la *linaire*, sont les plantes dont elle se nourrit.

La chrysalide est épaisse, obtuse, d'un gris-bleuâtre, avec des points fauves et des marques noires.

XXI. ARGYNNE-ARTÉMIS.

PAPILIO ARTEMIS. (*Fab.* et *Hubn.*)



LE DAMIER, variété D. (*Geoff.*)

Envergure, 1 pouce et demi environ.



Le dessus des quatre ailes est d'un brun-noirâtre, chatoyant, avec un grand nombre de taches jaunâtres et de taches fauves, disposées par bandes transversales. La petite frange blanchâtre est entre-coupée de noir aux ailes supérieures, et continue aux inférieures. Les trois bandes postérieures de celle-ci atteignent la côte et le bord interne, et l'intermédiaire d'entre elles est toujours d'un fauve-vif ou rougeâtre, plus large que toutes les autres, et divisée dans sa longueur par six points noirs.

Le dessous des premières ailes est un peu luisant, avec des taches comme celles du dessus, mais moins prononcées.

Le dessous des secondes ailes est fauve, avec trois bandes d'un jaune-terreux, transverses, interrompues par les nervures, légèrement bordées de noir. Il y a en outre une tache jaune derrière la bande de la base; et six points noirs, faiblement entourés de jaune, entre la bande du milieu et celle du bord terminal.

Le corps et toutes ses parties sont à peu près comme dans le *Collier-Argenté.*

L'Artémis paraît dès le commencement de mai; elle est très-commune dans la forêt de *Bondy*, dans les bois de *Verrière* et de *Meudon.*

La chenille, qui est épineuse, passe l'hiver dans un abri soyeux qu'elle se file. Elle vit sur la *scabieuse mors du diable* et sur quelques espèces de *plantain.* La partie supérieure de son corps est noire, la partie inférieure jaunâtre, avec une ligne dorsale de points blancs, très-petits, et les pattes rougeâtres.

La chrysalide est verdâtre, avec des points noirs et des boutons jaunes.

XXII. ARGYNNE CINXIA.

PAPILIO CINXIA. (*Linn.*)

LE DAMIER, variété C. (*Geoff.*)

LE DAMIER, 4e espèce. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 1 pouce et demi environ.

LE dessus des quatre ailes est d'un brun-noirâtre, avec une multitude de taches fauves, éparses vers la base; mais formant, depuis le milieu jusqu'au bord terminal, trois bandes transverses, dont la postérieure composée de chevrons assez grossiers. L'avant-dernière bande des secondes ailes porte une rangée, également transverse, de cinq points noirs.

Le dessous des premières ailes est d'un fauve-

pâle, avec quelques hiéroglyphes noirâtres vers l'origine de la côte, une ligne transverse de points plus foncés sur le milieu, une ligne anguleuse et des points noirs au sommet qui est jaunâtre.

Le dessous des secondes ailes est d'un jaune d'ocre-pâle, avec deux bandes fauves, transverses, dont l'antérieure flexueuse; la postérieure correspondant à l'avant dernière du dessus, et offrant le même nombre de points noirs. Ces deux bandes ont sur chacun de leurs côtés une ligne noire, en zig-zag. On voit en outre des points lunulés de cette couleur à la base, sur le milieu, et le long du bord postérieur. Ce bord a la frange blanche et entrecoupée de noir, ainsi que le bord analogue des ailes de devant.

Cette espèce offre plusieurs variétés. Voici les deux plus remarquables.

La première a la bande antérieure du dessus des ailes supérieures très-large, et la bande correspondante du dessus des inférieures presque nulle; ce qui fait que le brun-noirâtre domine davantage à la base de ces dernières.

La second a tout le dessus des ailes supérieures noir, avec quelques taches fauves près de la base, et une tache semblable vers le milieu du bord terminal.

L'Argynne Cinxia paraît deux fois, en mai et en août. Elle est très-commune autour de Paris, particulièrement au bois de Boulogne.

Sa chenille est noire, avec des points blancs sur les incisions et au bas des côtés. Les six pattes écailleuses et les épines sont noires, les dix pattes membraneuses fauves. Elle a pour ennemis principaux une *grosse mouche* et un *petit Ichneumon*, dont les piqûres la font périr, soit dans l'état actuel, soit dans celui de chrysalide. Elle passe l'hiver, en société, dans un tissu soyeux, et ne se transforme que vers la fin d'avril. Le *plantain lancéolé*, la *véronique*, l'*oreille de souris*, paraissent lui convenir mieux que toute autre plante.

La chrysalide est épaisse, noirâtre, avec des mouchetures grises aux anneaux, et des tubercules ou petits boutons roux sur le dos.

XXIII. ARGYNNE PHOEBÉ.



PAPILIO PHOEBÉ. (*Fabr.*)



LE GRAND-DAMIER. (ENGRAM., *Pap. d'Europe.*)



LE DAMIER, variété B. (*Geoff.*)



Envergure, 2 pouces environ.

Ce qui distingue essentiellement cette espèce de la précédente, c'est qu'elle est toujours un peu plus grande; que le dessus de ses quatre ailes a la bande du milieu et celle de l'extrémité, mais sur-tout celle du milieu, d'un fauve-jaunâtre, notamment dans la femelle (*voyez la figure*); c'est que l'avant dernière bande des secondes ailes est sans points noirs; que la bande qui lui correspond en-dessous en est

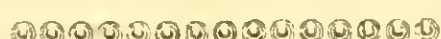
aussi dépourvue, et qu'elle a deux lignes noires en zig-zag, au lieu d'une, sur son côté interne; c'est qu'enfin les points lunulés du bord postérieur des mêmes ailes sont remplacés par une ligne continue et en feston.

On la trouve sur la côte d'*Aunay*, au mois d'août, et peut-être aussi dans le printemps, car la plupart des *petites Argynnes* paraissent deux fois.

La chenille, selon Hubner, est noire, avec les côtés blancs, et plusieurs lignes de points de cette couleur. Ses épines sont fauves. Elle vit sur la *centaurée scabieuse*.



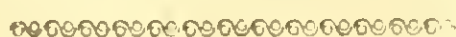
XXIV. ARGYNNE ATHALIE.



PAPILIO ATHALIA. (*Esp.*)



PAPILIO MATURNA. (*Fabr.*)



LE DAMIER, 3e espèce. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, un pouce et demi environ.



L'ATHALIE a, en-dessus, les plus grands rapports avec l'Argynne *Cinxia;* mais ses taches sont d'un fauve plus prononcé, et tranchent mieux sur le fond qui est d'un brun plus noirâtre. Il n'y a d'ailleurs aucun point noir sur l'avant dernière bande des ailes inférieures.

Le dessous de ces ailes, car le dessous des supérieures est, à très-peu de chose près, comme dans le *Cinxia;* le dessous de ces ailes,

Genre Argynne.

1

2

3

C. Vauthier, P. et D. Lanvin, Sculp.

1 Argynne Cinxia, 2 Argne. Athalie, 3 Argne. Lucine.

disons-nous, est fauve, avec trois bandes d'un jaune d'ocre, transverses, sinueuses, bordées de noir, et divisées par des nervures de cette couleur. La bande antérieure est suivie d'un point jaunâtre, solitaire, cerclé de noir. La bande du milieu est partagée dans le sens de sa longueur par une ligne noire, onduleuse, et devient, derrière cette ligne, d'un ton plus clair. La bande postérieure, qui est en même temps terminale, offre, près de la frange du bord, deux lignes noires, en feston, et allant de l'angle externe à l'angle interne.

Forêts de *Bondy*, de *Saint-Germain*, de *Meudon*, etc., dans les parties un peu ombragées : en mai, puis aux approches du mois d'août.

La chenille est épineuse, noire, avec deux rangées de petits points blancs à chaque anneau, et des tubercules de cette couleur sur les côtés. Elle mange plusieurs sortes de *plantains*.

La chrysalide est grisâtre, avec des points, alternativement noirs et rougeâtres, vers l'extrémité du corps.

XXV. ARGYNNE DICTYNNE.

PAPILIO DICTYNNA. (*Esp.*)

PAPILIO MATURNA ET CORYTHALIA. (*Hubn.*)

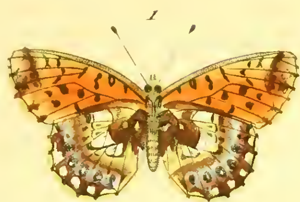
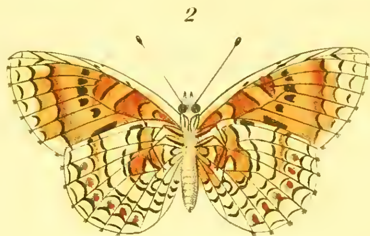
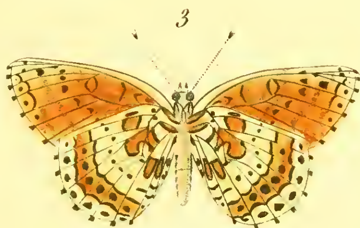
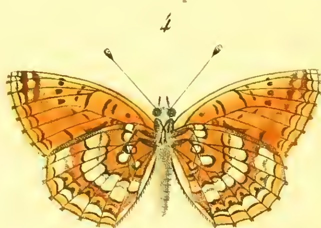
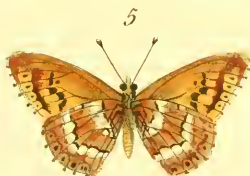
LE DAMIER, 6e espèce. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 16 à 18 lignes.

Le dessus de la femelle (*voyez la figure*) offre d'ordinaire, sur un fond noirâtre, le même nombre et la même disposition de taches que le dessus des trois espèces précédentes; mais l'avant-dernière bande est plus étroite à toutes les ailes, et la dernière est jaunâtre ou blanchâtre aux inférieures, au lieu d'y être fauve.

Le mâle a l'avant-dernière bande des ailes supérieures encore plus étroite, les taches de la

Genre Argynne.

C. Vauthier P.^x et D.^t   Lanvin. Sculp.^t

1 Argynne Petite-Violette, 2 Arg.^ne Cinxia, 3 Arg.^ne Phœbé,

4 Arg.^ne Dyctinne, 5 Arg.^ne Lucine.

base des inférieures nulles et celles de l'extrémité à peine sensibles, ce qui lui a fait donner le nom trivial de *Damier-noir*. Il paraît en effet, sur-tout lorsqu'il vole, être presque entièrement de cette couleur.

Le dessous des deux sexes diffère principalement du dessous de l'*Athalie* par les caractères ci-après. La bande du milieu des secondes ailes, derrière la ligne qui la partage, est non-seulement plus claire, mais comme nacrée, du moins dans la plupart des individus. L'espace fauve qui vient ensuite présente, d'une nervure à l'autre, un groupe d'atômes noirs. La bande terminale prend une teinte roussâtre entre les deux lignes noires qui avoisinent la frange.

Un peu plus tardive que l'*Athalie*, et se trouvant dans les mêmes endroits.

La chenille, suivant Hubner, est épineuse, violâtre, avec trois lignes noires, longitudinales, et des points d'un bleu-pâle. Sa tête est noire, avec des taches du même bleu que les points.

XXVI. ARGYNNE LUCINE.

PAPILIO LUCINA. (*Linn.*)

LE FAUVE A TACHES BLANCHES.

(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 12 à 14 lignes.

Le dessus des ailes est d'un brun-obscur, avec des taches d'un fauve plus ou moins pâle, situées entre le milieu et le bord de derrière, et formant des bandes transverses. Ces bandes sont au nombre de trois sur les premières ailes ; de deux, dont l'antérieure plus courte, sur les secondes. Les taches de la bande terminale sont chargées chacune d'un point noir.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, excepté que la base est d'un brun beaucoup plus clair, et qu'il y a vis-à-vis du sommet une ligne transverse de points blanchâtres.

Genre Vanesse.

1



2



3



4



C. Vauthier, P.^{re} et D.^{t} *Lanvin, Sculp.^t*

1 Vanesse Petite-Tortue, 2 V.^{sse} Belle-Dame, 3 V.^{sse} Carte-Géographique brune, 4 V.^{sse} Carte-Géographique fauve.

Le dessous des secondes ailes est d'un ferrugineux-pâle, avec deux bandes blanches, transverses et maculaires, dont l'une vers la base, l'autre sur le milieu et bordée de noir antérieurement. Outre cela, on voit sur le bord postérieur des points noirs correspondant à ceux du dessus ; mais ils sont ici pressés de haut en bas par deux petits points blanchâtres, dont le supérieur surmonté d'un chevron obscur.

Forêts de Bondy, de Montmorency, de Meudon, de Verrières, au mois de mai.

N. B. Beaucoup de jeunes amateurs prennent la peine de chercher le *Nacré découpé*, espérant pouvoir le rencontrer aux environs de Paris. Leur espoir serait fondé jusqu'à un certain point, si cette Argynne se trouvait dans la forêt de Villers-Coterets, comme le dit Engramelle ; mais c'est une espèce propre à la Chine et au Bengale.



GENRE VANESSE.

Antennes finissant par un bouton ovoïde, mais non aplati en-dessous, comme dans les *Argynnes*. Palpes inférieurs terminés insensiblement en pointe et contigus. Cellule discoïdale des secondes ailes ouverte postérieurement, leur bord interne plus en *gouttière* que dans le genre précédent.

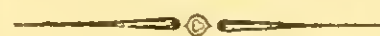
Les chenilles ont des épines simples ou rameuses. Leur tête est ordinairement nue.

Les chrysalides sont bifides ou fourchues antérieurement, et offrent des taches métalliques. Elles sont suspendues seulement par la queue, la tête en bas.

A. *Bord postérieur des premières ailes plus ou moins concave ou en forme de* FAULX, *et largement tronqué au sommet; bord correspondant des secondes tantôt denté, tantôt sinué, et ayant toujours dans son milieu un petit prolongement oblique.*



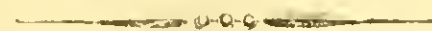
XXVII. VANESSE GAMMA.



PAPILIO C-ALBUM.



LE GAMMA ou ROBERT-LE-DIABLE. (*Geoff.*)



Envergure, 22 à 24 lignes.

LE dessus des ailes est fauve, mais plus foncé dans le mâle que dans la femelle, avec des taches noires, et le bord postérieur ferrugineux ou d'un brun-obscur. Les taches des premières ailes sont

au nombre de sept à huit, dont trois, plus grandes, rangées sous la côte; les autres éparses depuis le disque jusqu'à l'angle interne. Les taches des secondes ailes sont au nombre de trois, et occupent le milieu de la surface, en tirant vers le bord d'en haut. Elles sont en outre suivies d'une ligne transverse et sinuée, qui est noirâtre dans la femelle, ferrugineuse dans le mâle. Celui-ci a, entre la ligne susdite et le bord terminal, une série de points jaunâtres, se continuant jusqu'au bord antérieur des premières ailes. Ces points ne sont pas sensibles dans la femelle, attendu qu'ils sont de la nuance du fond.

Le dessous des quatre ailes est d'un brun-obscur ou jaunâtre, suivant l'intensité de la couleur du dessus, et parsemé d'atômes verts sur la moitié postérieure, laquelle est toujours plus pâle, excepté au bord de ce nom. Indépendamment de cela, il y a au milieu des secondes ailes un C ou G blanc, caractère qui a fait donner à cette espèce le nom de *Gamma*.

Le corps est garni en-dessus de poils verdâtres, ainsi que la base des ailes.

Les antennes sont brunes, mais annelées de blanc en-dessous, avec la massue noirâtre et terminée de jaune-pâle.

Nous devons à l'extrême obligeance de M. Car-

pentier - Bougié, amateur à St.-Quentin, la possession d'une variété femelle fort curieuse. Elle n'a en-dessus, aux premières ailes, que trois taches noires, dont les deux antérieures orbiculaires; la postérieure très-large, appuyée sur la côte et marquée d'un peu de fauve. Les secondes ailes ont le dessus d'un fauve-ferrugineux, et entièrement traversé par une bande noire, très-large. Leur dessous a le caractère blanc du milieu plutôt en forme d'F qu'en forme de C. Cette variété nous paraît être à-peu-près la même que celle que Fabricius a donnée comme espèce sous le nom de F-*album*.

Cette Vanesse se trouve par-tout, au printemps, en été, en automne.

La chenille est épineuse, d'un brun-rougeâtre, avec une bande blanche, dorsale, mais ne couvrant pas les quatre anneaux antérieurs, lesquels sont quelquefois légèrement jaunâtres. Sa tête, presque en forme de cœur, est surmontée de deux tubercules à aigrettes. Réaumur à nommé cette chenille *la Bédaude*. Elle vit sur l'*orme des champs*, le *noisetier* le *groseiller*, le *chèvrefeuille des haies;* sur le *houblon*, l'*ortie piquante*, etc. On la rencontre rarement, quoique le Papillon soit très-commun.

La chrysalide est incarnate, avec des points argentés et trois rangs de mamelons sur le dos.

XXVIII. VANESSE GRANDE-TORTUE.



PAPILIO POLYCHLOROS. (*Linn.*)

Envergure, 2 pouces et demi environ.



Le dessus de toutes les ailes est d'un fauve assez foncé, avec le bord postérieur noir, et offrant dans toute sa longueur deux rangées de lunules bleues, entre lesquelles il y a une double ligne ondulée d'un jaune-obscur. Les premières ailes, dont les lunules sont par-fois peu distinctes à la rangée intérieure, ont sous la côte trois bandes noires, transverses, courtes, séparées entre elles et de la bordure par du jaune d'ocre; elles ont en outre, entre le milieu et l'angle interne, quatre points également noirs, dont les deux inférieurs plus gros, du moins dans les individus mâles. Les secondes ailes offrent, sur le milieu du bord antérieur, une tache noire, assez grande, entourée de jaunâtre en-dehors.

Le dessous des quatre ailes est d'un noir-obscur depuis la base jusqu'au-delà du milieu ; ensuite d'un gris-jaunâtre et finement ondé de brun, avec une ligne flexueuse et presque terminale d'atômes cendrés, un peu bleuâtres, se détachant sur un fond noir. On voit, outre cela, au centre des secondes ailes, un point d'un blanc-sale.

Le dessus du corps et l'origine des ailes sont garnis de poils d'un vert-roussâtre.

Les antennes sont comme dans l'espèce précédente, c'est-à-dire brunes, annelées de blanc en-dessous, avec la massue noirâtre et terminée de jaune.

Nous avons obtenu plusieurs fois, en élevant beaucoup de chenilles, la variété qu'Esper donne sous le nom de *Testudo*. Elle se distingue des individus ordinaires, en ce qu'elle a les taches du dessus des ailes supérieures réunies en bandes longitudinales.

La chenille est bleuâtre, ou brunâtre, avec une ligne fauve sur les côtés du corps. Ses épines sont jaunâtres et un peu branchues. Dans le premier âge elle vit en société sous une toile soyeuse ; mais après la première mue, ou au plus tard après la seconde, elle se disperse. On la trouve sur le *chêne*, l'*orme*, le *saule*, et sur plusieurs *arbres à fruits*.

La chrysalide est d'un gris-incarnat, avec des taches dorées à sa partie antérieure. Elle a le long du dos deux rangs d'épines coniques, courtes, noires, avec le sommet obtus et jaunâtre. Entre ces épines il y a une suite de mamelons colorés comme elles.

Le Papillon paraît aux mêmes époques que le *Gamma*, et n'est pas moins commun.

N. B. Les marchands *naturalistes* de l'Allemagne envoient, comme très-rare un Lépidoptère qu'ils nomment *Punctum album*. Cet insecte, dont nous avons vu les deux sexes dans la riche et intéressante collection de M. de Serville à Paris, ne diffère en rien de nos *Grandes-Tortues*, lorsqu'elles sont bien fraîches.



XXIX. VANESSE PETITE-TORTUE.



PAPILIO URTICAE. (*Linn.*)

Envergure, 2 pouces environ.



Indépendamment de la taille, qui est toujours moins grande, voici les caractères d'après lesquels on distingue cette espèce de la précédente.

Le dessus des quatre ailes est d'un fauve plus rouge ou briqueté, avec les lunules bleues de la rangée antérieure du bord terminal plus vives et plus pleines. Les premières ailes n'ont, entre le milieu et l'angle interne, que trois points noirs, et l'inférieur d'entre eux est contigu en-dehors à un espace jaunâtre. Il y a en outre une tache très-blanche vis-à-vis du sommet des mêmes ailes. La tache noire du milieu du bord antérieur des secondes ailes s'étend davantage sous les poils de la base, et elle n'est pas con-

stamment environnée de jaunâtre en dehors. Le dessous des premières ailes est beaucoup moins ondé de brun entre le milieu de la surface et les atômes cendrés qui précèdent le bord postérieur. Les antennes sont d'ailleurs annelées de blanc en-dessus comme en-dessous.

La chenille est noirâtre, avec une ligne de taches jaunâtres le long de chaque côté, et des atômes de cette couleur sur le dos. Dans le premier âge elle vit en société nombreuse sur les *orties*. Elle se disperse ensuite, mais moins cependant que celle de la *Grande-Tortue*.

La chrysalide a de grands rapports avec celle de cette dernière espèce, mais elle est moins renflée.

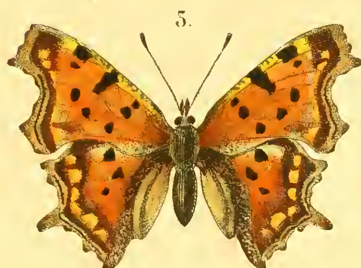
1.



2.



3.



Delarue del. Maouet sc.

1. Vanesse Morio (Vanessa Antiopa)
2. id. Paon de Jour (id. Io)
3. id. Gamma (id. C Album)

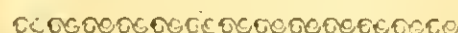
XXX. VANESSE MORIO.

PAPILIO MORIO. (Linn. *Faun. Suec.*)



PAPILIO ANTIOPA. (Linn. *Syst. Nat.*)

Envergure, 3 pouces environ.



Le dessus des quatre ailes est d'un noir-rougeâtre et velouté, avec une bande jaunâtre, terminale, large, plus ou moins saupoudrée de noirâtre, ayant le côté interne un peu sinué et précédé d'une série transverse de huit à neuf points d'un bleu-violet, lesquels sont assez gros, et oblongs pour la plupart. Les ailes de devant ont en outre tout le bord antérieur finement entre-coupé de jaunâtre, et marqué, entre son milieu et les points bleus, de deux taches obliques, parallèles, colorées à-peu-près comme la bande terminale.

Cette bande et les deux taches sus-mentionnées reparaissent en-dessous, mais elles y sont d'un blanc-sale. Tout le fond y est d'un noir-luisant, avec des ondes plus obscures, sans compter une petite tache jaunâtre au centre de chaque aile, et une ligne cendrée, flexueuse, devant la bande ou bordure.

Le corps est de part et d'autre de la même couleur que les ailes.

Les antennes sont noires, mais annelées de gris en-dessous jusqu'à la massue dont la sommité est jaunâtre.

Les deux pattes antérieures sont noirâtres, les quatre autres d'un jaune-obscur.

Nous connaissons deux variétés de cette espèce.

La première n'a pas de points bleus aux ailes supérieures.

La seconde n'en a en tout que deux, placés vis-à-vis de l'angle externe ou sommet des ailes inférieures.

Nous avions, d'après le dire de beaucoup d'auteurs, cru jusqu'ici que la bande des individus *printaniers* était toujours blanche en-dessus, du moins en majeure partie Cela n'est vrai que pour les individus qui ont passé l'hiver et qu'on voit voler dès les premiers beaux jours. Ceux qui éclosent dans le cours du printemps ont

la bande jaune comme ceux qui paraissent en été. Nous sommes redevables de ce renseignement à M. Bourdon, médecin, collecteur infatigable et versé dans la connaissance de tous les ordres de l'*entomologie*.

La chenille est noire, chargée d'épines simples, avec des taches dorsales, et les huit pattes qui précèdent celles de l'anus d'un rouge ferrugineux. Elle vit en société sur le *bouleau*, le *saule*, l'*osier*, le *peuplier* et l'*orme*. Elle se tient à la cime de ces différents arbres, et n'en descend que pour se transformer.

La chrysalide est d'un brun-noirâtre et saupoudrée de bleu-cendré. Son dos est armé de deux rangs longitudinaux d'épines coniques, noires, ayant le sommet à peine obtus et ferrugineux. Entre ces épines est une suite de mamelons tantôt tout noirs, tantôt jaunâtres à leur sommité.

Le Morio se trouve dans toute l'Europe, dans l'Asie mineure, dans l'Amérique septentrionale. Les avenues des parcs de Saint-Cloud, des bois de Meudon, de Romainville, le champ de Mars, les boulevards extérieurs du nord, sont les meilleures localités que nous puissions indiquer près de Paris.

XXXI. VANESSE PAON DE JOUR.

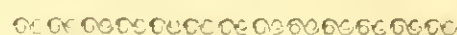
PAPILIO OCULUS PAVONIS.

(Linn. *Faun. Suec.*)



PAPILIO IO. (Linn. *Syst. Nat.*)

Envergure, 2 pouces et demi environ.



Le *Paon, ou l'OEil de Paon, est très-aisé à reconnaître par les yeux de Paon, qu'il porte en-dessus, au nombre de quatre, un sur chaque aile, ce qui lui a fait donner le nom qu'il porte.* Cette phrase de Geoffroi, et l'excellente figure jointe à notre texte, peuvent nous dispenser de parler du dessus des ailes.

Leur dessous est d'un noir-luisant, excepté vers le bord interne des supérieures où le fond est brun, avec des ondes d'un noir mat, dont deux beaucoup plus prononcées, et embras-

sant un point jaunâtre, sur le milieu des inférieures. Les ailes de devant ont six points pareils à celui dont il vient d'être questiou, savoir, un au-dessus du milieu de la surface, les cinq autres disposés en une ligne transverse et tortueuse vers le bord postérieur.

Le corps est noirâtre, et garni en-dessus de poils presque ferrugineux.

Les antennes et les quatre pattes postérieures sont, à très-peu de chose près, comme dans le *Morio*.

Le Paon de Jour ne nous a jamais offert de variétés un peu remarquables. Nous avons eu quelquefois des individus beaucoup plus petits qu'à l'ordinaire; mais on peut obtenir le même résultat à l'égard d'un grand nombre d'espèces : il suffit pour cela de laisser un peu jeûner les chenilles qu'on élève chez soi, ou que celles qui vivent en liberté aient pâti sous ce rapport.

Les bois, les champs de luzerne, les plates-bandes de nos jardins, sont les lieux où l'on prend cette espèce, au printemps, en été et en automne. Les individus de la première époque ont pour la plupart hiverné, et manquent par conséquent de fraîcheur.

La chenille est d'un noir-luisant, avec des épines simples, également noires, et des points blancs. Ses pattes postérieures sont ferrugi-

neuses. On l'a nommée *Chenille à bandes de perles*, parce que ses points sont d'un blanc-bleuâtre et disposés par bandes. Elle vit en société sur plusieurs sortes d'*orties* et sur le *houblon*.

La chrysalide a des taches dorées. Elle est toujours verdâtre au moment de sa formation ; mais au bout de quelques jours elle prend le plus souvent une couleur brune qui devient encore plus foncée lorsque le Papillon est sur le point d'éclore. Son dos offre une série double et longitudinale d'épines coniques, penchées en arrière, noires, avec la base rougeâtre. Il n'y a pas de mamelons entre ces épines.

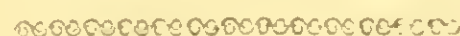
B. *Bord postérieur des quatre ailes dentelé; celui des premières peu concave et presque arrondi au sommet; celui des secondes sans prolongement ou en ayant un à peine sensible.*



XXXII. VANESSE VULCAIN.

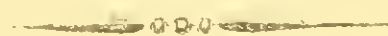


PAPILIO AMMIRALIS. (LINN. *Faun. Suec.*)



PAPILIO ATALANTA. (LINN. *Syst. Nat.*)

Envergure, 2 pouces et demi environ.



Ce Lépidoptère a sans doute été ainsi nommé à cause de sa bande couleur de feu.

Le dessus des quatre ailes est tel que l'indique la figure.

Le dessous des supérieures diffère du dessus

en ce que le sommet est d'un brun-mélangé, avec une ligne grise longeant en grande partie le bord terminal ; en ce que la bande rouge est moins vive, un peu jaunâtre à ses extrémités, et séparée des taches blanches par un anneau d'un bleu-pâle, enfin, en ce que l'on voit à l'origine de la côte des lignes courtes et transverses du même bleu, plus un V rouge adhérent à la bande.

Le dessous des ailes inférieures est d'un brun-obscur, légèrement saupoudré de gris, avec une tache jaunâtre sur le milieu du bord d'en-haut ; un cordon d'yeux peu prononcés, puis une ligne d'atômes verdâtres, et ensuite une raie incarnate le long du bord postérieur ; bord dont les échancrures sont blanches de part et d'autre, ainsi que celles du bord analogue des premières ailes.

Le corps a le dessus noir, le dessous d'un brun-grisâtre ou jaunâtre, selon le sexe.

Les antennes sont noires et annelées de blanc jusqu'à la massue. Celle-ci a la sommité jaunâtre.

Engramelle donne une variété qui n'a aucun point noir sur la bande rouge des secondes ailes, et qui offre moins de taches blanches au sommet des premières.

Le Vulcain est très-commun, et paraît pres

que sans interruption depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'été. On le trouve dans toute l'Europe, aux États-Unis d'Amérique, et dans toute la partie de l'Afrique bordée par la Méditerranée. A Ténériffe, qui n'est qu'à environ quarante lieues de la côte occidentale des états barbaresques, on trouve une espèce très-voisine, il est vrai, mais constamment différente et remplaçant la nôtre.

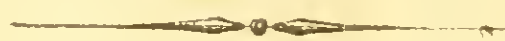
La chenille est épineuse, verdâtre ou noirâtre, avec une ligne de taches jaunes le long de chaque côté. Elle vit presque solitaire sur l'*ortie dioïque* et sur l'*ortie grièche* ou *piquante*.

La chrysalide est grisâtre ou noirâtre, avec des points dorés. Elle a le long du dos trois rangs de mamelons dont le bout est jaunâtre. Mais ce qui la fait sur-tout reconnaître, c'est que la nervure fourchue du milieu de l'enveloppe de chaque aile est très-prononcée.

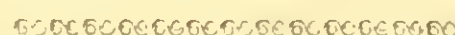
XXXIII. VANESSE BELLE-DAME.



PAPILIO BELLA-DONNA. (Linn. *Faun. Suec.*)



PAPILIO CARDUI. (Linn. *Syst. Nat.*)



Envergure, 2 pouces et demi environ.

Le dessus des premières ailes a la base et le bord interne d'un brun un peu obscur et sans taches; le milieu d'un fauve tirant au rouge-cerise, avec une bande noire, oblique et anguleuse; l'extrémité noire, mais beaucoup plus largement vis-à-vis du sommet où sont cinq taches blanches, dont l'intérieure plus grande et appuyée obliquement sur la côte, les quatre extérieures en forme de points plus ou moins gros et disposés en un arc transversal.

Le dessus des secondes ailes a environ la moitié antérieure tout-à fait du même brun que

la base des premières ; l'autre moitié fauve, avec trois rangées courbes et parallèles de points noirs, dont les intérieurs assez gros et représentant quelquefois des yeux, les intermédiaires petits et allongés, les extérieurs moyens et couvrant les dentelures du bord terminal.

Le dessous des ailes de devant diffère du dessus, en ce que la couleur du milieu tire davantage sur le rouge-cerise, et en ce que le sommet est d'un brun légèrement verdâtre qui s'étend jusqu'à la plus grande des taches blanches.

Le dessous des ailes de derrière est marbré de brunâtre, de blanc et de jaunâtre, avec une rangée postérieure de quatre yeux noirs, dont les deux extrêmes plus grands et saupoudrés de violâtre, les deux intermédiaires saupoudrés de vert-pâle. Après ces yeux vient une raie incarnate, arquée, transverse, offrant sur son côté interne une ligne noire et pointillée de bleuâtre. Indépendamment de cela, les échancrures de toutes les ailes sont blanchâtres de part et d'autre.

Le corps est de cette dernière couleur en-dessous, brun et garni de poils roussâtres en-dessus.

Les antennes sont approchant comme dans le *Vulcain*.

La Belle-Dame paraît aux mêmes époques que celui-ci, et n'est pas moins commune; mais elle est encore plus répandue, puisqu'on l'a trouvée dans toutes les parties du monde. A la Nouvelle-Hollande, elle paraît avoir dégénéré sous le rapport de la taille.

La chenille est épineuse, grisâtre ou brunâtre, avec des lignes jaunes, latérales et interrompues. Elle vit à-peu-près solitaire sur plusieurs espèces de *chardons*. Elle s'accommode aussi de la petite *mauve* et de l'*ortie*.

La chrysalide est grise, avec des points dorés, quelquefois si serrés qu'on la croirait entièrement métallique. Il y a le long de son dos deux rangées d'épines coniques, très-courtes, et une rangée intermédiaire de petits mamelons, lesquels, ainsi que les épines, ont la base noire et le bout jaunâtre.

Genre Vanesse.

Fig. 1

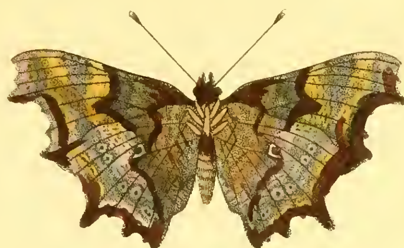


Fig. 2



Fig. 3.



C. Vauthier, Pinx.t *Lanvin, Sculp.t*

1 Vanesse Gamma. 2 V.sse Carte Géographique brune. 3 V.sse Carte Géographi-que fauve.

XXXIV. VANESSE CARTE-GÉOGRAPHIQUE BRUNE.



PAPILIO PRORSA. (*Linn.*)



LA CARTE-GÉOGRAPHIQUE BRUNE,

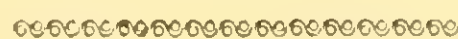
Pl. 8, *Fig.* 8, a-e,

ET

LA CARTE-GÉOGRAPHIQUE ROUGE,

Pl. 56, *Suppl.* 2, *Fig.* 8, c. d. *bis.*

(Engram. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 15 à 18 lignes.

Cette espèce et la suivante ont été nommées *Cartes-Géographiques*, parce que, sous le rapport du dessin, on leur a trouvé quelque ressemblance avec les cartes d'un Atlas.

Le dessus des ailes est d'un brun presque noir, entrecoupé de jaunâtre près de la base, traversé au milieu par une bande plus ou moins blanche, et vers l'extrémité par une ligne fauve, qui est souvent double aux inférieures. La bande des premières ailes est fortement interrompue vers le disque, et précédée en-dehors d'une ligne transverse de plusieurs points, dont les uns jaunâtres, les autres blancs.

Le dessous des quatre ailes est ferrugineux, avec les nervures, des hiéroglyphes à la base, une bande transverse sur le milieu, deux lignes en-avant du bord terminal et les échancrures de ce bord, d'un blanc un peu jaunâtre. La bande et les lignes du bord susdit sont environnées de noirâtre et séparées transversalement par une rangée de points, lesquels sont très-blancs aux ailes supérieures, bleuâtres aux inférieures. Celles-ci ont en outre vers le milieu du bord d'en-bas une tache orbiculaire d'un violet tendre, et à l'angle de l'anus un groupe d'atomes bleus.

Le corps a le dessous blanchâtre; le dessus noirâtre, mais annelé de gris sur l'abdomen.

Les antennes sont comme dans le *Vulcain* et la *Belle-Dame*, excepté que le bout de la massue est ferrugineux.

La deuxième *Carte-Géographique rouge*, c. d.

bis d'Engramelle se rapporte ici comme variété. Elle a la bande blanche du dessus des ailes moins prononcée, tandis que les petits traits de la base sont plus vifs; ce qui, avec les lignes fauves de l'extrémité, la fait paraître rougeâtre, quoique le fond reste noirâtre.

L'espèce que nous décrivons paraît d'ordinaire en juillet. Elle est commune à Ermenonville, dans la forêt de Senlis et aux environs de Juilly. Elle a été prise, il y a trente ans, près de Sèvres, par M. Dufresne, chef des travaux zoologiques au Muséum d'histoire naturelle; et l'an dernier, dans le bois de Meudon, au *Carrefour de la Garenne*, par MM. Kiener et Bibron, élèves naturalistes.

La chenille est variée de brun et de fauve, avec des épines, dont deux plus grandes sur le col. Elle vit en société peu nombreuse sur l'*ortie dioïque*, et dans des endroits un peu humides.

Nous avons possédé plus d'une fois la chrysalide, ainsi que celle de la Carte-Géographique fauve; mais comme elles nous manquent actuellement, et que nous ne pouvons indiquer ce qui les distingue, nous aimons mieux n'en rien dire que d'en parler vaguement d'après les auteurs.

XXXV. VANESSE CARTE-GÉOGRAPHIQUE-FAUVE.

PAPILIO LEVANA. (*Linn.*)

LA CARTE-GÉOGRAPHIQUE FAUVE,
Pl. 8. *Fig.* 9, a-f,
ET
LA CARTE-GÉOGRAPHIQUE ROUGE,
Pl. 56, *Suppl.* 2, *Fig.* 8, a-b.

(Engram. *Pap. d'Europe.*)

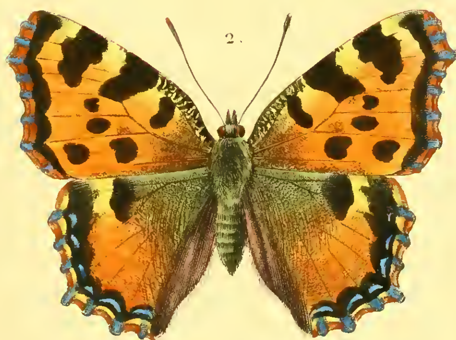
Envergure, 14 à 16 lignes.

Le dessus des ailes a la base d'un brun-noirâtre et légèrement entre-coupée de jaunâtre; le reste de la surface fauve, avec des taches noires, éparses sur les premières, disposées sur

Genre Vanesse



1



2.

Genre Nymphale



3

Delarue pinx. *Duménil sc.*

1. Vanesse Vulcain (*Vanessa Atalanta*)
2. id. grande Tortue (*id. Polychloros*)
3. Nymphale Sylvain-azuré (*Nymph. Camilla*)

les secondes en trois lignes transverses, dont l'extérieure marginale et chargée d'une série de croissans violâtres. Les premières ailes ont en outre sur la côte trois taches d'un jaune d'ocre, et vers le milieu du bord postérieur deux points très-blancs, placés l'un au-dessous de l'autre.

Le dessous des quatre ailes est le même que dans l'espèce précédente; mais la bande blanche du milieu est salie par des atômes cendrés, et les ailes supérieures offrent toujours une tache d'un violet tendre, semblable à celle des inférieures.

Les antennes et le corps sont aussi comme dans l'espèce précédente.

La variété a. b. *bis*, ou première *Carte-Géographique rouge* d'Engramelle, paraît d'une couleur plus gaie en-dessus, parce qu'elle a moins de taches noires, principalement aux ailes supérieures.

La Carte-Géographique fauve paraît vers la mi-avril. On la trouve dans les mêmes lieux que son analogue; mais nous ignorons si elle a été prise aussi près de Paris.

La chenille est d'un noir assez foncé, avec les pattes rougeâtres. Les deux épines de son col sont également plus longues que les autres. Elle vit sur l'*ortie*, et habite souvent avec la chenille de la Carte-Géographique brune.

GENRE NYMPHALE.

Massue des antennes formée presque insensiblement, assez grêle, cylindrico-obconique ou en cône renversé et allongé. Palpes inférieurs guère plus longs que la tête. Cellule discoïdale des secondes ailes ouverte postérieurement ; leur bord interne en gouttière pour recevoir le dessous de l'abdomen. Pattes de devant plus courtes que les quatre autres dans les deux sexes, comme chez les *Argynnes*, les *Vanesses* et les *Satyres*.

Les chenilles ont l'extrémité postérieure du corps un peu fourchue et atténuée.

Celles des espèces que nous donnons sous les noms de *Sylvains* offrent plus ou moins d'éminences charnues et portant des épines.

Celles des espèces que nous nommons *Grand* et *Petit Mars* ont les deux angles supérieurs de la tête prolongés verticalement en manière de cornes longues, tronquées, légèrement bifides ou fourchues à la troncature.

Les chrysalides sont attachées par la queue seulement, la tête en bas.

Dans les *Sylvains*, elles ont au milieu du dos une bosse arrondie.

Dans les *Mars*, elles sont carénées, c'est-à-dire que leur dessus ressemble à la partie submergée d'un vaisseau à son point de charge.

Bord postérieur des ailes dentelé, un peu concave aux premières, arrondi aux secondes.

XXXVI. NYMPHALE GRAND-SYLVAIN.

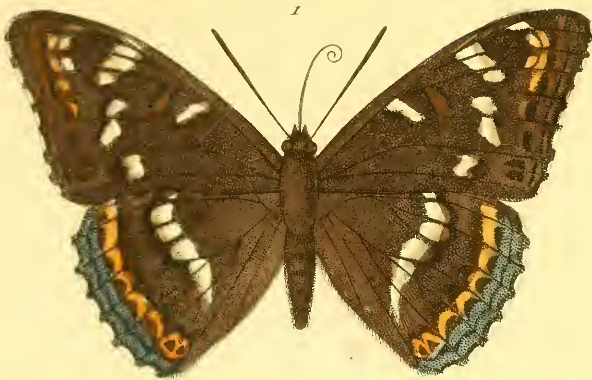
PAPILIO POPULI. (*Linn.*)

LE SYLVAIN ET LE GRAND-SYLVAIN.
(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

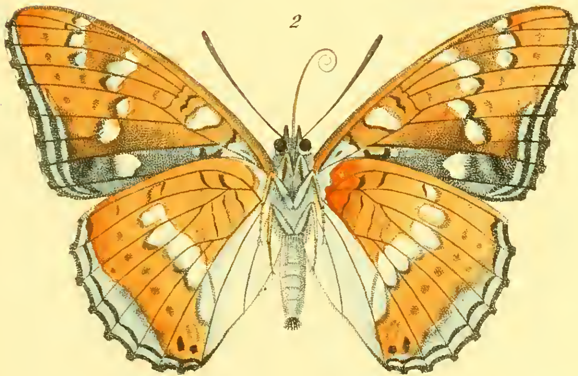
Envergure, 2 pouces et demi environ.

ENGRAMELLE a donné le mâle de ce Lépidoptère sous le nom de *Sylvain*, et la femelle sous celui de *Grand-Sylvain*. Celle-ci correspond au Papillon *Tremulæ*, celui-là aux différentes variétés du Papillon *Populi*, d'Esper.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre, avec une bande blanche, transverse et maculaire sur le milieu; une rangée de lunules fau-



1



2



3

C. Vauthier Pinx.t Lanvin Sculp.t

1 Nymphale Grand-Sylvain, mâle. 2 Idem, en dessous.
3 Nymphale Petit-Sylvain, mâle.

ves en-avant du bord postérieur; une double ligne d'un bleu-ardoisé le long de ce même bord, lequel a les échancrures blanches. La bande des premières ailes est tortueuse, accompagnée de quatre à cinq taches pareillement blanches, dont une intérieure, quadrangulaire, appuyée obliquement sur la côte entre deux traits roux plus ou moins distincts; les autres extérieures, plus petites, disposées en un arc transversal vis-à-vis du sommet. La bande des secondes ailes a presque la forme d'un S, et elle est toujours plus claire et beaucoup plus large dans les femelles que dans les mâles. Ces derniers n'ont même assez souvent que la bande des ailes supérieures; encore manque-t-elle quelquefois, ainsi que la tache blanche qui la précède du côté de la base.

Le dessous des quatre ailes se distingue du dessus en ce qu'il est d'un fauve-gai, excepté vers le bord interne des supérieures, où la couleur noirâtre se reproduit; en ce que le bord abdominal des inférieures, moins son origine, est d'un bleu-cendré; en ce qu'il y a près de la base des unes et des autres une tache du même bleu, et vis-à-vis de leur bord postérieur deux lignes transverses de points obscurs qui correspondent aux lunules fauves de la surface opposée.

Le dessus du corps est d'un brun-noirâtre, le dessous gris.

Les antennes sont noires de part et d'autre, et ont quelquefois le bout de la massue fauve.

Les individus sans bande blanche aux secondes ailes, offrent sur ces mêmes ailes deux rangs de taches fauves; mais les taches du rang intérieur ne sont pas aussi apparentes, du moins pour la plupart, et elles n'ont point la forme de lunules.

Le Grand-Sylvain, comme l'indique son nom, habite les forêts, particulièrement celles où il y a beaucoup de *trembles* et de *peupliers blancs*. Il n'aime que les chemins battus, parce que, recherchant la fiente des bestiaux, il en trouve là plus qu'ailleurs. Pour l'avoir dans sa fraîcheur, il faut le prendre du 10 au 20 juin; et choisir de préférence la matinée, car il se montre beaucoup moins dans l'après-midi. On le saisit très-aisément lorsqu'il est posé, sur-tout par un temps chaud et demi-couvert. Il plane plutôt qu'il ne vole. La femelle se tient plus constamment sur les arbres; aussi est-elle regardée comme rare.

Les forêts de Senlis, de Sénart, d'Armainvilliers, de Marcoussy, les bois de Palaiseau, de Seaux-les-Chartreux, sont d'excellents endroits pour la chasse de ce beau Papillon. On le trouve

aussi, mais moins communément, dans la forêt de Saint-Germain. Il y a été pris l'an dernier par M. Ménétriés, élève naturaliste au jardin des Plantes.

La chenille est verte, nuancée de brun, avec la tête et l'anus rougeâtres. Les deux épines antérieures de son dos sont plus longues que les autres, et les deux postérieures sont courbées en-arrière. Elle vit sur le *tremble* et sur les *peupliers noir* et *blanc*.

La chrysalide est ovoïde, obtuse antérieurement, jaunâtre, mouchetée de noir, avec la bosse dorsale dont nous avons parlé dans les caractères du genre.



XXXVII. NYMPHALE PETIT-SYLVAIN.

PAPILIO SIBILLA

ET

PAPILIO CAMILLA (*Linn.*) (1).

LE PETIT-SYLVAIN. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

LE DEUIL. (*Geoff.*)

Envergure, 2 pouces environ.

LE dessus des ailes est d'un brun presque noir, et traversé au milieu par une bande blanche. Cette bande est divisée sur les ailes inférieures en sept taches très-rapprochées, et sur

(1) Linné a donné le mâle sous le nom de *Sibilla*, et la femelle sous celui de *Camilla*.

Genre Nymphale.





C. Vauthier. P.it *Lanvin. Sculp.t*

1 Nymphale Petit-Sylvain, 2 Nymph. Sylvain-Azuré.

les supérieures en huit dont la cinquième, à compter d'en-haut, plus petite, souvent peu distincte, et toujours précédée en-dehors d'un point de sa couleur. Les ailes mentionnées en dernier lieu ont encore trois taches blanches, savoir : une plus ou moins prononcée entre la bande et la base, les deux autres vis-à-vis du sommet où elles s'alignent transversalement avec deux taches ferrugineuses. L'angle interne des secondes ailes a une tache également ferrugineuse, sur laquelle on voit deux points très-noirs.

Le dessous de toutes les ailes est ferrugineux, avec une bande et des taches blanches comme en-dessus, plus une double rangée postérieure et transverse de points noirs dont l'empreinte s'aperçoit sur la surface opposée. Ces points sont suivis aux secondes ailes de quelques taches blanches, indépendantes de toutes celles que nous avons citées, et les mêmes ailes ont tout le bord abdominal d'un bleu-cendré-luisant, avec la base tachetée de noir.

Le corps est d'un brun-noirâtre en-dessus, d'un gris-cendré en-dessous.

Les antennes sont noires en-dessus, avec la sommité ferrugineuse; et au-contraire ferrugineuses en-dessous, avec la base noirâtre.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le

dessus des ailes supérieures un peu fouetté de roux vers son origine.

Le Petit-Sylvain paraît en juillet et en août. On le trouve dans les forêts de Bondy, de Montmorency, de Meudon, de Verrières, et de Vincennes près de Fontenay-sous-Bois. Nous l'avons pris, mais très-rarement, au bois de Boulogne. Il a le vol et à-peu-près les mœurs du *Grand-Sylvain*.

La chenille, selon Esper, est verte, avec la tête, les épines du dos et les côtés du ventre rougeâtres. Les épines sont garnies de cils noirs. Le *chèvre-feuille* est indiqué comme sa nourriture habituelle ; mais nous soupçonnons qu'elle vit sur le chêne, parce que nous avons vu souvent des femelles déposer leurs œufs sur les feuilles de cet arbre.

La chrysalide, d'après Fabricius et Engramelle, est anguleuse, verdâtre, avec des taches dorées. Ces auteurs ne l'auraient-ils pas confondue avec celle d'une *Vanesse ?* Les chrysalides des *Nymphales* sont, du moins ordinairement, sans taches métalliques.

XXXVIII. NYMPHALE SYLVAIN-AZURÉ.

PAPILIO CAMILLA. (*Fab.*)

PAPILIO RIVULARIS. (*Scop.*)

LE SYLVAIN-AZURÉ. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 2 pouces environ.

Le Sylvain-Azuré se distingue du précédent par les principaux caractères que voici.

Le dessus des ailes, au lieu d'être d'un brun presque noir, est d'un bleu-verdâtre-chatoyant, et présente parallèlement au bord de derrière une ligne de points d'un bleu-pâle.

Le dessous n'a qu'une simple rangée postérieure de points noirs, et ils sont cerclés de gris-cendré aux secondes ailes. Celles-ci n'ont d'ailleurs aucune tache à la base.

Il est des femelles qui offrent quelques taches d'un rouge-cramoisi sur la surface supérieure des quatre ailes.

Cette espèce habite les bords des ruisseaux et des rivières. C'est pourquoi Scopoli l'a nommée *Papilio Rivularis*. Elle se laisse facilement approcher ; mais, si on la manque, elle passe sur la rive opposée à celle où elle était. Elle éclôt vers la fin de juillet et au commencement d'août. On la trouve sur les bords de l'Ivette (Seine-et-Oise), et quelquefois à Versailles. Elle devient plus commune à mesure qu'on approche de Chartres.

La chenille ressemble beaucoup à celle du *Petit-Sylvain*. Elle a en outre, le long de chaque côté, une suite de points ferrugineux. Elle vit, suivant les auteurs, sur plusieurs sortes de *chèvre-feuilles*. Ne vivrait-elle pas aussi sur l'*aulne?* Il est à remarquer que le Papillon se repose sur cet arbre de préférence à tout autre.

La chrysalide est anguleuse, brunâtre, et, comme nous l'avons dit en tête du genre, chargée au milieu du dos d'une bosse arrondie.

Genre Nymphale.







C. Vauthier Pinx.t Lanvin Sculps.t

1. Nymphale Grand-Mars, mâle. 2. Nymph. Petit-Mars, mâle, variété noire.

3. Nymp. Petit-Mars, mâle, variété orangée.

XXXIX. NYMPHALE GRAND-MARS.

PAPILIO IRIS. (*Linn.*)

LE GRAND-MARS CHANGEANT

ET

LE GRAND-MARS NON CHANGEANT.

(Engram. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 33 à 37 lignes.

Le *Grand-Mars Changeant* d'Engramelle, et son *Grand-Mars non Changeant*, sont les deux sexes de cette espèce.

Le mâle a été surnommé *Changeant*, parce qu'il a en-dessus, et selon le point d'où vient la lumière, un reflet d'un bleu plus ou moins vif. La femelle n'a pas de reflet, c'est pourquoi on l'a appelée par opposition *Mars non Changeant*.

Dans celle-ci et dans celui-là, le dessus de toutes les ailes est d'un brun-noirâtre, avec une bande blanche, transverse, sur le milieu; et une bande grisâtre, beaucoup moins large, en-avant du bord postérieur, bord dont les échancrures sont lisérées de blanc. La bande du milieu des premières ailes est tortueuse, et elle se compose de six taches inégales et rapprochées trois à trois. Elle est, outre cela, précédée en-dehors d'une ligne également transverse et tortueuse de quatre à six points blancs. La bande du milieu des secondes ailes est oblique, à peine divisée par les nervures, et elle se dilate en angle aigu vers le milieu de son côté externe. À égale distance de l'extrémité inférieure de ce même côté et de la bande grisâtre du bord terminal, il y a un œil noir à iris fauve et à prunelle bleuâtre, suivi de deux petites taches fauves, dont l'une placée sur l'angle de l'anus, l'autre sur la dent la plus voisine de cet angle.

Le dessous des premières ailes est noirâtre, avec tout le bord antérieur largement ferrugineux, le bord terminal d'un gris-de-perle, une bande médiaire et des points blancs comme en-dessus. Indépendamment de cela, il y a près de la base un espace blanchâtre sur lequel sont deux taches noires, et vers l'angle posté-

rieur un grand œil à prunelle bleue et à iris fauve.

Le dessous des secondes ailes est d'un cendré tirant au verdâtre, avec le milieu d'un ferrugineux-foncé et relevé par une bande blanche, semblable à celle du dessus, mais plus large à sa partie supérieure, et accompagnée à sa partie inférieure d'un œil qui paraît plus petit que celui auquel il correspond, parce que son iris est absorbé par la couleur ferrugineuse du milieu de la surface. A ces caractères il faut ajouter encore une ligne obscure et ondulée, longeant tout le bord postérieur, lequel est d'une teinte gris-de-perle, comme le bord analogue des ailes de devant.

Le corps a le dessus d'un brun-noirâtre, le dessous d'un gris-blanc.

Les antennes sont noires, avec la sommité de la massue fauve.

La trompe est d'un jaune-verdâtre.

Cette espèce offre, mais très-rarement, une variété nommée Mars *bleu-foncé-changeant* par Engramelle, *Beroe* par Fabricius, *Iole* par Hubner. C'est un mâle absolument sans bande blanche au milieu des quatre ailes, et n'ayant que deux points de cette couleur vers le sommet des premières. Malgré l'absence de la bande sus-mentionnée, il a tout le milieu de la surface

inférieure des secondes ailes d'un ferrugineux-foncé. Nous l'avons pris autrefois à Marly, accouplé avec une femelle ordinaire.

Le Grand-Mars a le vol et les mœurs du *Grand-Sylvain*, auquel il succède immédiatement dans les forêts. Il s'attache au tronc des arbres qui suintent, aux cadavres en putréfaction et aux excréments. On le trouve à Montmorency, Bondy, Meudon, Verrières, Saint-Germain, et quelquefois aussi dans les avenues humides et ombragées du parc de Vincennes.

La chenille vit au haut des chênes, ce qui fait qu'on se la procure difficilement. Il faudrait l'avoir sous les yeux pour pouvoir déterminer d'une manière bien précise les différences qu'il y a entre elle et la chenille de l'espèce suivante.

Nous en dirons autant de la chrysalide.



XL. NYMPHALE PETIT-MARS.

PAPILIO ILIA. (Fab. *Ent. Syst. Em.*)

LE MARS. (*Geoff.*)

LE PETIT-MARS CHANGEANT
ET
LES PETIT ET GRAND-MARS ORANGÉS.
(Engram. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 28 à 32 lignes.

Il est des auteurs qui ont divisé cette espèce en deux; il en est d'autres qui l'ont divisée en trois. Cela ne serait pas arrivé si, comme nous, ces différents auteurs avaient obtenu d'œufs pondus dans une boîte, et par une femelle

unique, les Palpillons *Ilia* et *Clitie* de Hubner, ou ceux qu'Engramelle désigne par les noms mentionnés dans la synonymie.

Quelques personnes douteront peut-être de ce fait. Nous les invitons, en attendant qu'elles puissent le vérifier, à remarquer que le *Petit-Mars Changeant* et le *Petit-Mars Orangé* d'Engramelle ne diffèrent absolument l'un de l'autre que parce que le premier a les deux bandes du dessus des ailes comme dans le *Grand-Mars*, sous le rapport de la couleur, tandis que le second les a d'un jaune-fauve, ainsi que les alentours de la base. Les mêmes personnes verront encore que celui-ci et celui-là se trouvent presque toujours ensemble; qu'un mâle *à bandes blanches* s'accouple assez souvent avec une femelle à bandes fauves, et réciproquement; qu'enfin il y a quelquefois des femelles, telles que *l'Iris Lutea* de Herbst ou *Grand-Mars Orangé* d'Engramelle, dont le dessus est totalement jaune, avec la bande du milieu plus claire.

Notre Petit-Mars, quelle que soit la couleur des deux bandes du dessus des ailes, se distingue du *Grand* par les caractères ci-après. 1° L'œil du dessous des premières ailes se reproduit en-dessus, à la prunelle près. 2° La bande médiaire des secondes a le côté interne

concave vers son milieu, au lieu d'avoir le côté externe dilaté en angle aigu. 3° Cette bande est toujours plus pâle en-dessous, et placée non sur du ferrugineux-foncé, mais sur du gris-verdâtre entre deux lignes brunâtres, dont la postérieure plus longue et plus large. 4° Cette dernière ligne offre un point violâtre qui surmonte l'œil, et la ligne antérieure est précédée du côté de la base d'un à trois points noirs.

Le Petit-Mars a les mêmes mœurs que le *Grand*, et paraît aux mêmes époques. On le trouve le long des ruisseaux et des rivières, sur le *peuplier*, le *saule*, le *tremble*, dont la chenille se nourrit; et aussi, mais moins communément, dans les bois où il y a de ces arbres. Les prés de Gentilly, ceux entre Sceaux et Aunay, les forêts de Bondy, de Montmorency, de Saint-Germain et de Meudon sont des endroits où l'on est sûr de le rencontrer.

La chenille a la forme que nous avons indiquée dans les caractères du genre. Tout son corps est chagriné, d'un vert-tendre, et offre sur chaque côté, à partir du milieu jusqu'au bout, quatre lignes obliques, dont les trois inférieures blanchâtres, la supérieure jaunâtre et terminée sur le dos par une petite verrue noirâtre. L'anus est bordé de jaunâtre. Les cornes de la tête sont un peu rougeâtres à la tronca-

ture, et marquées, dans le sens de leur longueur, d'une lignejaune qui se continue jusqu'au troisième anneau du corps.

La chrysalide est carénée, d'un vert pâle et jaunâtre.



GENRE SATYRE.(1)

(NYMPHES A YEUX, QUELQUES DANAÏDES BIGARRÉES ET QUELQUES PLÉBÉIENS RURAUX. *Linn.*)

Les deux pattes antérieures très-courtes dans chaque sexe; crochets des tarses bifides et paraissant doubles. Palpes inférieurs s'élevant notablement au-delà du chaperon, très-hérissés de poils ou barbus. Antennes finissant tantôt par un bouton court et un peu en cuilleron, comme dans le *Sylvandre*, l'*Agreste*, le *Mœra*; tantôt par une massue grêle et presque en fuseau, comme dans le *Silène*, le *Demi-Deuil*, le *Céphale*, etc. Cellule du milieu des secondes ailes fermée en arrière par une nervure en angle aigu et ne jetant qu'une seule branche

(1) Les planches étaient déjà faites et numérotées lorsque nous nous sommes chargés de cet ouvrage, ce qui nous oblige à mettre ici les *Satyres*. Leur véritable place, suivant nous, est après les *Piérides*, parce qu'ils s'en rapprochent par les chenilles, et qu'ils ont la cellule des secondes ailes fermée.

longitudinale; bord interne des mêmes ailes un peu en gouttière et embrassant le dessous de l'abdomen.

Les Satyres ont le vol sautillant. Ils aiment en général les endroits secs et rocailleux.

Leurs chenilles, du moins toutes celles que l'on connaît, sont nues ou presque rases, et terminées postérieurement par une pointe fourchue. Elles vivent sur différentes espèces de *graminées*, au pied desquelles elles se cachent pendant le jour. Quelques-unes, telles que celle du *Silène*, se métamorphosent dans une cavité qu'elles pratiquent en terre. Les autres s'attachent par la queue, la tête en bas, à la partie inférieure des murs et des arbres.



A. *Ailes arrondies plus ou moins dentées, avec une frange blanche ou blanchâtre.*

XLI. SATYRE SILÈNE.

PAPILIO CIRCE. (*Fab.*)

PAPILIO PROSERPINA. (*Hubn.* et *Esp.*)

LE SILÈNE. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 3 pouces environ.

Le dessus des ailes est d'un noir-brun, avec une bande blanche, transverse, située vers le bord postérieur. La bande des secondes ailes est continue, un peu courbe en arrière et sinuée sur les côtés. Celle des premières ailes est for-

mée de six taches, dont l'antérieure oblongue et chargée dans son milieu d'un œil noir sans prunelle, la suivante beaucoup plus petite et pareillement oblongue, les quatre autres presque triangulaires.

Le dessous des ailes supérieures diffère du dessus, en ce que l'œil de la bande a une prunelle d'un blanc-bleuâtre; en ee qu'il y a, près du milieu du bord d'en-haut, deux taches blanches et parallèles; en ce que ce même bord et le sommet sont pointillés de grisâtre.

Le dessous des ailes inférieures est d'un brun-obscur, piqué de gris, avec deux bandes blanches, transversales, dont l'intérieure courte, dilatée à son origine; l'extérieure correspondant à celle du dessus, mais plus fortement sinuée en-dedans, et précédée en dehors d'un point oculaire qui avoisine l'angle de l'anus.

Le corps est de la couleur des ailes. Les antennes sont brunes, annelées de gris, avec le bout de la massue fauve.

Cette espèce ne paraît qu'une fois par an. On la trouve, en juillet et en août, dans les bois secs et dans les lieux pierreux. Nous l'avons prise abondamment au bas de la montagne d'Étampes. On nous a dit qu'on l'avait observée sur la côte située entre Saint-Maurice et Saint-Maur. Cela peut-être; mais nous ne l'y avons

point vue, quoique nous y soyons allés plusieurs fois, aux époques indiquées.

La chenille est, comme toutes celles du genre *Satyre*, terminée postérieurement par une pointe fourchue. Son corps est d'un brun-noirâtre, avec six raies longitudinales, dont deux blanchâtres sur le dos, une roussâtre sur chaque côté, et une jaunâtre au-dessus des pattes. Elle vit sur la *flouve odorante*, l'*ivraie*, le *brôme des bois*, etc. Au mois de juin, elle fait sa chrysalide dans une petite cavité qu'elle pratique en terre.

N. B. Quelquefois la bande des premières ailes offre un second œil, mais plus petit et moins prononcé que celui qui le précède.



XLII. SATYRE HERMITE.

PAPILIO BRISEIS. (*Linn.*)

L'HERMITE. (Engram. *Pap. d'Eur.*)

Envergure, 2 pouces environ.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre à reflet verdâtre, avec une bande transverse d'un blanc-sale. La bande des secondes ailes est dilatée dans son milieu. Celle des premières est partagée en six ou sept taches oblongues et longitudinales, dont l'antérieure et la quatrième chargées chacune d'un œil noir à prunelle d'un blanc-bleuâtre. Ces deux yeux, notamment le postérieur, sont moins prononcés dans le mâle que dans la femelle. Indépendamment de cela, les premières ailes ont presque tout le bord antérieur blanchâtre.







C. Vauthier P.t et D.t Lanvin Sculp.t

1 Satyre Hermite, 2 S.re Amaryllis, 3 S.re Tristan.

Le dessous de ces mêmes ailes est moins foncé que le dessus; la bande blanche y est plus large, moins divisée, et lavée de roussâtre sur le côté externe; le sommet et le bord terminal y sont grisâtres; la partie antérieure de la surface est cendrée ou blanchâtre avec une tache noire, presque ronde et appuyée sur le milieu de la côte.

Le dessous des ailes inférieures est cendré à la base, avec deux taches noirâtres dans le mâle, sans taches dans la femelle; blanchâtre ou plus clair sur la partie qui correspond à la bande du dessus; puis d'un brun-obscur, avec deux ou trois points blancs, dont le postérieur oculaire; enfin terminé par une bande grisâtre ou cendrée qui a le côté interne sinué.

Le corps est de la couleur des ailes. Les antennes sont grisâtres, et la massue qui les termine est en cuilleron, tandis que dans le *Silène* elle est grêle et en fuseau: ce qui prouve, comme nous l'avons dit dans les généralités, que l'on ne peut prendre le plus ou le moins de renflement de ces organes pour caractère, et surtout pour caractère exclusif.

L'Hermite se trouve en juillet et en août. Nous l'avons pris sur la côte d'Aunay, sur les hauteurs de Sèvres, et entre Saint-Germain et Versailles

Il vole plus vers le soir que dans le courant de la journée.

Parmi les individus qui nous viennent du midi de la France, il y a quelquefois une variété femelle, dont la bande est roussâtre en-dessus, au lieu d'être blanche. C'est cette variété que quelques auteurs ont donnée comme espèce sous le nom de *Pirata*.







C. Gauthier Pinx. *Lanvin Sculps.*

1. Satyre Silène, Femelle. 2. Satyre Sylvandre, Fem.

XLIII. SATYRE SILVANDRE.



PAPILIO HERMIONE. (*Linn.*)

LE SILVANDRE

ET

LE PETIT SILVANDRE.

(ENGRAM. *Pap. d'Eur.*)

LE SILÈNE (*Geoff.*)



Envergure, 3 pouces environ.



Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre-chatoyant, avec une bande postérieure d'un blanc plus ou moins sale, et crénelée à son côté interne. Cette bande offre ordinairement trois yeux noirâtres à prunelle blanche, savoir : deux, dont l'inférieur moins prononcé, aux premières ailes, et un aux secondes.

Le dessous diffère du dessus en ce que la bande des secondes ailes est parsemée d'atômes bruns, et en ce qu'elle est précédée antérieurement de deux raies noires, ondulées, s'alignant avec deux raies semblables placées vers la côte des premières ailes.

Les antennes sont grisâtres, avec la massue noire et en cuilleron.

Le *Petit Silvandre* d'Engramelle, ou *Alcyone* d'Hubner, ne se distingue essentiellement des individus ordinaires que parce qu'il est d'environ un tiers plus petit.

Cette espèce paraît en même temps que les deux précédentes. Elle est commune dans les forêts de Compiègne, de Villers-Cotterets, de Senlis, de Senart, de Rambouillet, de Fontainebleau, etc.

La chenille, selon Fabricius, est grisâtre, avec une ligne noire le long du dos. Elle vit sur la *houque-laineuse*, vulgairement appelée *foin de mouton*.

XLIV. SATYRE AGRESTE.

PAPILIO SEMELE. (*Linn.*)

L'AGRESTE. (ENGRAM. *Pap. d'Eur.*)

Envergure, 24 à 26 lignes.

LE dessus des ailes est d'un brun-obscur depuis la base jusqu'au delà-du milieu; ensuite noirâtre jusqu'au bout, avec une bande anguleuse et interrompue d'un jaune plus ou moins fauve. La bande des premières ailes offre, à une certaine distance l'un de l'autre, deux yeux noirs à prunelle blanche. La bande des secondes ailes est terminée inférieurement par un œil semblable.

Le dessous des ailes supérieures se distingue du dessus en ce que le milieu est fauve; en ce que la bande jaune est plus pâle, presque continue et marquetée de gris-blanc près de la côte.

Le dessous des ailes inférieures est cendré, aspergé de noirâtre, avec une bande anguleuse comme celle du dessus, mais blanchâtre, et moins prononcée dans les femelles que dans les mâles. Cette bande se termine aussi par un petit œil.

Le corps est de la couleur des ailes. Les antennes sont brunes en-dessus, grises en-dessous, avec la massue en cuilleron.

L'Agreste paraît dans les mois de juillet et d'août. On le trouve très-communément dans toutes les parties arides des bois des environs de Paris. Il se repose sur les arbres qui suintent pour en sucer la sève.



XLV. SATYRE PETIT-AGRESTE.

PAPILIO ARETHUSA (*Fab.*)

LE PETIT-AGRESTE

ET

LE MERCURE. (ENGRAM. *Pap. d'Eur.*)

Envergure, 20 à 22 lignes.

Le dessus des ailes est d'un brun-obscur, avec une bande fauve, postérieure et maculaire, offrant vis-à-vis du sommet des premières, et près de l'angle anal des secondes, un œil noir sans prunelle.

Le dessous des ailes supérieures est d'un roux plus ou moins vif, avec le pourtour d'un gris-obscur, quelques hiéroglyphes noirâtres près de la côte, et un œil correspondant à celui du dessus, mais ayant ici une prunelle blanche.

Le dessous des ailes inférieures est d'un gris-cendré, aspergé de brun, avec une bande blanche, transverse, presque centrale, courbe en arrière, un peu sinuée en avant, et précédée inférieurement en-dehors d'un petit œil noir à prunelle blanche.

Le corps est brun en dessus, gris en-dessous. Les antennes sont brunâtres, avec la massue grêle et presque en fuseau.

Les femelles ont quelquefois deux yeux sur l'une et l'autre surface des premières ailes. On voit au contraire des mâles, comme la variété qu'Engramelle nomme *Mercure*, où l'œil des secondes ailes manque de part et d'autre.

Le Petit-Agreste paraît en août. On le trouve dans les forêts de Senart, d'Armainvilliers, de Fontainebleau, et près de Versailles.









C. Vauthier Pinx. *Lavoie Sculp.*

1 Satyre Agreste, Femelle. 2 Satyre Petit-Agreste, Mâle.
3 Sat. Fauna, Mâle.

XLVI. SATYRE FAUNA.

PAPILIO FAUNA

ET

ALLIONIA. (*Fab.*)

LE FAUNE ou CORONIS

ET

L'ARACHNÉ. (ENGRAM. *Pap. d'Eur.*)

Envergure, 20 à 22 lignes.

Le dessus du mâle est d'un brun-noirâtre, le dessus de la femelle d'un brun plus clair, avec un léger reflet verdâtre. Non loin de l'extrémité des premières ailes, sont deux gros points noirs placés transversalement, et séparés l'un de l'autre par un groupe de deux points blancs. Les secondes ailes sont longées parallèlement au bord terminal par une série de quatre à cinq petits points blanchâtres, dont le postérieur oculaire ou cerclé de noir.

Le dessous des premières ailes présente les mêmes caractères que le dessus; mais les deux points noirs ont un iris jaune qu'on aperçoit du côté opposé dans la femelle; l'antérieur d'entre eux a une prunelle très blanche, et il est cerné par deux faches d'un gris-blanc; il y a en outre sur le milieu de la surface trois lignes obscures et transverses; dont les deux antérieures courtes, la postérieure ondulée et atteignant les deux bords.

Le dessous des secondes ailes est cendré, piqué de brun, avec deux lignes noirâtres, flexueuses et transverses; puis une bande blanchâtre, également flexueuse et transverse. Cette bande, que suit un petit œil noir, est plus prononcée dans les individus du midi de l'Europe que dans ceux du Nord. C'est la seule différence que nous ayons trouvée entre le *Fauna* et l'*Allionia* de Fabricius, ou, si l'on veut, entre le *Coronis* et l'*Arachné* d'Engramelle.

Les antennes ont la massue en fuseau et blanchâtre en-dessous.

Le Fauna est très-commun, au mois d'août, dans les environs de Paris, et particulièrement au bois de Boulogne.

XLVII. SATYRE ACTÆA.

PAPILIO ACTÆA. (*Hubn.* et *Esp.*)

L'ACTÉON. (Engram. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 2 pouces environ.

Les deux sexes sont d'un brun-noirâtre jetant un léger reflet violet. Dans la femelle, l'extrémité des premières ailes offre de part et d'autre deux yeux noirs à prunelle blanche, et séparés par deux points de cette dernière couleur. Dans le mâle, il n'y a qu'un seul œil, et les deux points blancs qui l'accompagnent ne sont pour l'ordinaire visibles qu'en dessous.

Le dessus des secondes ailes est sans taches. Leur dessous est aspergé de gris, et traversé au-delà du milieu par deux bandes blanches, dont l'antérieure plus large et plus claire. Ces bandes sont courbes en-arrière, et dentées en-avant.

Les antennes ont la massue en fuseau, et terminée par un point jaunâtre.

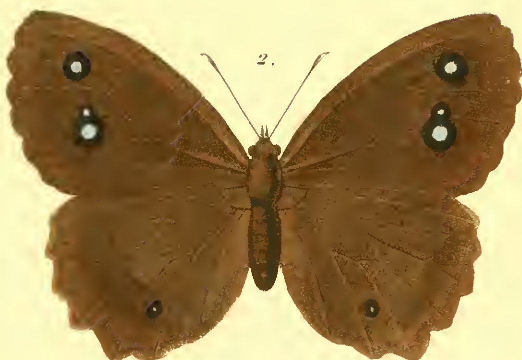
Cette espèce est commune dans le midi et dans la forêt d'Orléans. M. Marchand l'a prise l'an dernier à sa campagne près de Chartres. On l'a trouvée aussi entre Moret et Fontainebleau. Elle paraît en même temps que le *Fauna*.



1.



2.



3.



C. Vauthier Pinxᵗ Lanvin Sculpˢᵗ

1. Satyre Actæa, mâle. 2. Sat. Phædra, Femelle.

3. Sat. Blandina, mâle.

XLVIII. SATYRE PHÆDRA.



PAPILIO PHÆDRA. (*Linn.*)



LE GRAND NÈGRE DES BOIS.

(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 2 pouces et demi environ.



Le dessus des ailes est d'un brun plus ou moins noirâtre, suivant le sexe. Les premières, dont le dessous ressemble au dessus, ont entre le milieu et le bord terminal deux yeux d'un noir-foncé, avec une prunelle bleue et un iris très-pâle ou presque nul.

Les secondes ailes sont sans taches en-dessus dans les femelles; mais dans les mâles elles ont souvent un point oculaire vers l'angle de l'anus. Leur dessous varie beaucoup: tantôt il est absolument comme le dessus; tantôt il est traversé

au milieu par une bande blanchâtre; quelquefois la moitié postérieure est plus claire que l'antérieure. Dans certains individus le tout est de la même nuance de brun, avec des atomes plus foncés.

Cette espèce paraît en juillet et en août dans les grands bois. Nous l'avons prise à Crécy et à Moret (Seine-et-Marne.) Elle se repose sur la *bruyère commune*

La chenille est d'un gris-cendré, avec deux rangs de taches noires le long du dos. Elle vit sur l'*avoine élevée* ou *fromental*.



1



2



3



C. Vauthier pinx.t Lanvin Sculp.t

1 Satyre Fauna, mâle, vu en dessous. 2 Sat.re Actœa, mâle, id.

3 Sat.re Blandina, mâle, id.

XLIX. SATYRE BLANDINA.

PAPILIO BLANDINA. (*Fab.*)

PAPILIO MEDEA. (*Hubn.*)

LE GRAND NÈGRE A BANDES FAUVES.

(Engram. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 2 pouces environ.

Ses ailes sont d'un noir-brun un peu chatoyant. Les supérieures, dont le dessous ressemble au dessus, ont vers l'extrémité une bande transverse, ferrugineuse, ou d'un rouge-fauve, sur laquelle il y a tantôt trois, tantôt quatre yeux, dont les deux antérieurs réunis. Ces yeux sont noirs, avec la prunelle d'un blanc-bleuâtre.

Le dessus des ailes inférieures offre parallèlement au bord terminal une bande ferrugineuse, courbe, maculaire ou continue, avec trois et quelquefois quatre yeux pareils à ceux dont il vient d'être question. A ces yeux correspondent en-dessous autant de points blancs oculaires, alignés sur une bande d'un cendré plus ou moins luisant, laquelle s'étend du bord antérieur à l'angle anal, et a les côtés sinués. Dans les femelles, il y a contre la base une autre bande cendrée.

Les antennes sont brunes en-dessus, grisâtres en-dessous, et leur massue est en fuseau.

Ce Satyre habite les bois. Nous l'avons pris, dans le courant de juillet, près de Crécy et dans la forêt de Villers-Cotterets.



L. SATYRE MYRTILE.

PAPILIO JANIRA

ET

PAPILIO JURTINA. (*Linn.*)

CORYDON

ET

MYRTIL. (*Geoff.*)

LE MIRTIL. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 22 à 24 lignes.

LINNÉ a donné le mâle de ce Satyre sous le nom de *Janira*, et la femelle sous celui de *Jurtina*. Geoffroy a fait aussi une espèce de chaque sexe.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre un peu chatoyant. Les premières ont vis-à-vis du sommet un œil noir à prunelle blanche. Dans le mâle, cet œil est petit et entouré d'un cercle roussâtre. Dans la femelle, au contraire, il est grand et placé sur une bande fauve, transverse, légèrement bifide, adhérent par son côté interne à une tache centrale également fauve. Les secondes ailes sont sans taches dans le mâle; mais dans la femelle, elles offrent ordinairement sur leur milieu un point fauve.

Le dessous des ailes supérieures est fauve, avec les bords d'un gris-jaunâtre, et un œil comme du côté opposé.

Le dessous des ailes inférieures est d'un gris-jaunâtre, et traversé obliquement au-delà du milieu par une bande plus claire, large, sinuée intérieurement, sans taches ou avec un point ocellé dans la femelle, offrant dans le mâle deux points semblables, très éloignés l'un de l'autre, et parfois un troisième, plus petit et moins distinct, situé vers l'angle de l'anus.

Les antennes sont noirâtres en-dessus, grisâtres en-dessous, avec la massue grêle et en fuseau.

Tel est le Myrtile dans nos contrées. Dans le midi de l'Europe, et même quelquefois aux environs de Paris, les femelles ont le dessus des

ailes inférieures traversé en majeure partie par une bande fauve, sinuée. Esper a fait de ces derniers individus une espèce particulière sous le nom de *Hispulla*.

La chenille est verte, avec une ligne blanche le long de chaque côté du corps. Son anus est bifide. Elle vit sur plusieurs *graminées*, et particulièrement sur le *paturin des prés*.

La chrysalide est ovoïde, d'un vert-jaunâtre, avec trois raies longitudinales, d'un ferrugineux-clair sur l'enveloppe des ailes, et deux rangs de petits tubercules le long du dos. Sa partie antérieure est en croissant.

Le papillon est très-commun, au mois de juillet, dans les bois et dans les prairies. Il recherche les fleurs de *ronces*.



LI. SATYRE AMARYLLIS.

PAPILIO TITHONIUS. (*Linn.*)

PAPILIO PILOSELLÆ. (*Fab.*)

AMARYLLIS. (*Geoff.*)

PAPILIO HERSE. (*Hubn.*)

Envergure, 16 à 18 lignes.

Linne a placé cette espèce parmi ses *Plébéiens ruraux* (les Polyommates ou Argus).

Le dessus des ailes est fauve, avec la base et le pourtour d'un brun-obscur. Les premières, dont le dessus ne diffère du dessous que parce qu'il est traversé au milieu dans les mâles par une bande brune, ont de part et d'autre, vis-à-vis du sommet, un œil noir à double prunelle blanche.

Le dessus des secondes ailes est sans taches dans les mâles. Dans les femelles, il offre à l'extrémité inférieure de la partie fauve deux yeux semblables à celui dont il vient d'être question, mais très petits, sur-tout l'antérieur, et à prunelle simple. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-jaunâtre, avec deux bandes transverses plus claires, dont l'antérieure très-courte, appuyée sur le milieu de la côte, et précédée en-dehors de deux points blancs ocellés; la postérieure en zig-zag, atteignant les deux bords, et précédée aussi extérieurement, mais vers l'angle de l'anus, de trois points blancs ocellés. Ces points sont entourés de brun-ferrugineux, couleur qui domine sur le bord terminal de l'aile, et que fait encore ressortir la frange grisâtre de ce bord.

Les antennes sont annelées de brun et de gris; leur massue est en fuseau, et ferrugineuse en-dessous.

Il est des femelles qui ont sur les deux surfaces des ailes supérieures un second œil très-petit, situé entre le premier et l'angle interne.

On rencontre quelquefois une variété dans laquelle le fauve passe au blanc-sale.

L'Amaryllis est très-commun, aux mois de juillet et d'août, dans tous les bois des environs de Paris.

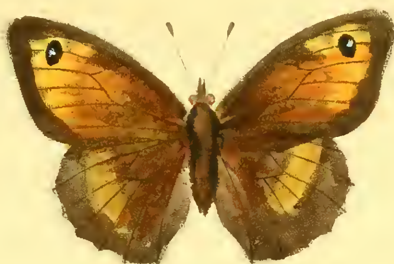
La chenille est d'un vert plus ou moins foncé, avec la tête, et une ligne le long de chaque côté du corps, rougeâtres. Elle vit principalement sur le *paturin annuel.*

La chrysalide est anguleuse, bifide antérieurement, d'un gris-verdâtre.

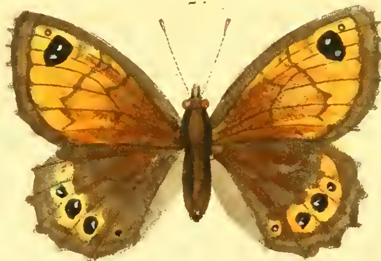


Genre Satyre.

1.



2.



3.



C. Vauthier, Pinx. Lanvin sculps.

1 Satyre Myrtile, femelle. 2 Sat. Mœra, fem.

3 Saty. Mégère, fem.

LII. SATYRE MÆRA.

PAPILIO MÆRA. (LINN. *Syst. Nat.*)

PAPILIO SATYRUS. (LINN. *Faun. Suec.*)

(LE SATYRE. *Geoff.*)

LE NÉMUSIEN

ET

L'ARIANE. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 2 pouces environ.

LE dessus des ailes est d'un brun-obscur. Les premières ont vers le bout une bande fauve, transverse, plus ou moins coupée par les nervures, rétrécie à sa partie inférieure, et chargée

à sa partie supérieure de deux yeux noirs, dont l'extérieur très-petit, l'autre assez gros, et pourvu le plus souvent d'une double prunelle blanche ou un peu bleuâtre. Le milieu de ces ailes est en outre fauve, avec une raie noirâtre, large et oblique dans les mâles, étroite et en zig-zag dans les femelles. Les secondes ailes ont une bande fauve, postérieure, courbe et maculaire, sur laquelle il y a trois à quatre yeux, dont le second et le troisième, à partir d'en haut, plus grands.

Le dessous des ailes supérieures ne diffère du dessus que parce qu'il est généralement plus pâle.

Le dessous des inférieures est d'un gris-clair, avec deux lignes brunes, transverses, flexueuses, parallèles et presque centrales, à la suite desquelles vient une rangée courbe de six yeux noirs, dont l'antérieur, le quatrième et le cinquième plus gros. Ces yeux ont tous une prunelle blanche, et deux iris jaunâtres qu'entoure un cercle noirâtre. Il y a en outre une ligne ondulée de cette dernière couleur le long du bord terminal des quatre ailes.

Les antennes sont annelées de blanc et de noirâtre, et leur massue est en cuilleron.

Ce Satyre est très-commun par-tout. Il paraît pour la première fois dans le courant de mai,

et pour la seconde vers la fin de juillet. Il se repose sur les murs, sur les tas de pierres, etc.

Les individus des contrées méridionales de l'Europe ont le fauve du milieu des premières ailes moins sensible ou presque nul, et le gris du dessous des secondes d'un ton plus rembruni; ce qui a porté quelques auteurs à en faire une espèce distincte sous le nom de *Hiera*.

Les individus des parties froides ont au contraire presque tout le dessus des ailes fauve, sans néanmoins différer en-dessous. M. Ochsenheimer a fait de ces derniers une nouvelle espèce sous le nom de *Adrasta*; mais ce n'est pour nous qu'une variété, ainsi que l'*Hiera*.

La chenille est pubescente ou légèrement velue, et d'un vert-tendre. Elle se nourrit principalement du *paturin annuel* et de la *fétuque flottante*.

La chrysalide est anguleuse, bifide antérieurement, verdâtre ou noirâtre, avec deux rangées parallèles ou longitudinales de points blancs tuberculeux sur la partie postérieure du dos, et une tache noire à la sommité du corselet.

LIII. SATYRE MÉGÈRE.



PAPILIO MEGÆRA. (*Linn.*)



LE SATYRE. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 22 à 24 lignes.

GEOFFROY l'a confondu avec le *Mæra.*

Le dessus des ailes est fauve, avec les nervures, le bord terminal, et trois lignes ondulées, dont l'intérieure plus courte, noirâtres. Les premieres ailes ont vis-à-vis du sommet un œil noir à prunelle blanche, lequel est précédé en-dehors, notamment en-dessous, d'un autre œil beaucoup plus petit et à prunelle semblable. Dans le mâle, les trois lignes transverses du milieu de ces ailes sont coupées obliquement par une bande noirâtre un peu sinuée. Les se-

condes ailes ont la base plus ou moins obscure, suivant le sexe, et leur extrémité offre une rangée courbe de trois à cinq yeux noirs, dont la prunelle est d'un blanc-bleuâtre.

Le dessous des ailes supérieures ressemble au dessus; mais il est plus pâle.

Le dessous des inférieures est d'un gris-sombre, piqué de noirâtre, avec deux lignes brunes transverses, ondulées, parallèles, ayant sur un de leurs côtés une petite éclaircie jaunâtre, caractère constant qui n'existe ni dans le *Mœra*, ni dans ses variétés. Entre ces lignes et le bord postérieur est une rangée courbe de six yeux noirs, dont le troisième, le quatrième et le cinquième un peu plus gros, l'anal double. Ces yeux ont une prunelle blanche, et deux iris jaunâtres, entourés chacun d'un cercle obscur.

Les antennes sont comme dans le *Mœra*.

On le trouve très-communément aux mêmes époques et dans les mêmes lieux que celui-ci.

La chenille est pubescente, d'un vert-tendre, avec une ligne blanche le long de chaque côté du corps.

La chrysalide, quoi qu'en dise Hubner, ressemble à celle du *Mœra*.

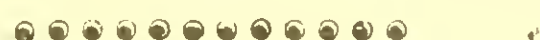
Fabricius a mis cette espèce parmi les *Nymphales*, tandis qu'il a rangé le *Mœra* dans les

Satyres. Il connaissait cependant la chenille de l'un et de l'autre. Il arrive souvent à cet auteur de séparer plus ou moins deux espèces presque semblables, afin de n'être pas embarrassé pour faire ses phrases spécifiques. Aussi ses genres sont-ils de véritables magasins.



LIV. SATYRE TIRCIS.

PAPILIO ÆGERIA. (*Linn.*)



LE TIRCIS. (*Engram.* et *Geoff.*)

Envergure, 20 à 22 lignes.

Le dessus des ailes est d'un brun-obscur, avec des taches d'un jaune-d'ocre. Les ailes supérieures en ont une douzaine, sans compter un œil noir à prunelle blanche, placé vis-à-vis du sommet. Les ailes inférieures en ont deux, derrière lesquelles il y a une bande pareillement jaune, offrant quatre yeux noirs, dont l'antérieur plus petit et sans prunelle, les autres avec une prunelle blanche.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus; seulement le fond et les taches en sont un peu plus pâles.

Le dessous des secondes ailes est d'un gris-verdâtre légèrement chatoyant, avec deux lignes brunes, transverses, ondulées, à la suite desquelles il y a deux taches jaunâtres, puis une rangée courbe de cinq à six points blanchâtres entourés de brun, enfin une teinte violâtre qui couvre presque tout le bord postérieur.

Les antennes sont colorées comme dans les deux espèces précédentes; mais leur massue est en fuseau.

Le Tircis est très-commun dans les bois. Il paraît pour la première fois vers la fin d'avril, et pour la seconde à la fin de juillet. Dans le Midi, il a les taches fauves, au lieu de les avoir jaunes. La variété à taches fauves est pour quelques auteurs une espèce particulière sous le nom de *Meone*.

La chenille est pubescente, ridée transversalement, verte, avec le dos plus foncé, des lignes jaunâtres ou blanchâtres le long des côtés, et la fourche de l'anus de la couleur de ces lignes.

La chrysalide est verdâtre, anguleuse, courte, égèrement bifide à sa partie antérieure. Elle a le dos renflé et chargé de deux rangs de petits boutons tuberculeux.

Genre Satyre.

1.



2.



3.



J. Delarue Pinx. Aug^te Dumenil sc.

1. Satyre Bacchante (*Satyrus Dejanira*)
2. id. Demi-deuil (*id.* *Galathea*)
3. id. Céphale (*id.* *Arcanius*)

LV. SATYRE DEMI-DEUIL.

PAPILIO GALATHEA. (*Linn.*)

LE DEMI-DEUIL. (*Geoff.*)

Envergure, 2 pouces environ.

Le noir et le blanc dominent à-peu-près autant l'un que l'autre sur le dessus de chaque aile. En effet, la base est noire, avec une tache blanche, grande et presque ovale; le milieu blanc, avec de fines nervures noirâtres: l'extrémité noire, avec des taches marginales et les échancrures blanches. Les taches marginales sont triangulaires sur les ailes inférieures, et en forme de points sur les supérieures. Celles-ci ont environ les trois quarts antérieurs de la côte jaunâtres; et leur sommet offre, avant les points du bout, quatre taches blanches sur la

plus longue desquelles il y a un œil noir sans prunelle. Les secondes ailes n'ont pas d'yeux vers l'extrémité; ou bien elles en ont tantôt trois, tantôt cinq peu prononcés.

Le dessous des ailes supérieures diffère du dessus en ce que les taches marginales sont triangulaires et plus grandes; en ce que dans la femelle elles sont lavées de jaune-sale, couleur qui s'étend sur toute la côte et autour du petit œil, lequel a ici une prunelle bleuâtre.

Le dessous des ailes inférieures est blanc dans le mâle, avec les nervures noires. Entre la base et le disque est une bande obscure, transverse, irrégulière, fortement étranglée dans son milieu, atteignant la côte ainsi que le bord interne; le long du bord terminal sont deux lignes noires, dont l'intérieure en feston, et précédée en-dedans de cinq petits yeux noirs, dont l'anal double, les deux antérieurs séparés des autres et groupés contre le bord d'en-haut. Ces yeux ont une prunelle bleuâtre, et un iris jaunâtre qu'entoure un cercle d'atomes noirâtres. Dans la femelle, les caractères sont les mêmes; mais le fond est lavé de jaune-sale, particulièrement sur la bande qui avoisine la base, et sur les taches oculaires.

Les antennes sont annelées de blanc et de noir, avec la massue ferrugineuse et en fuseau.

On trouve quelquefois une variété dont certains aùteurs ont fait une espèce sous le nom de *Leucomelas*. Cette variété a le dessous des secondes ailes tout blanc: on y voit seulement une légère empreinte des parties noires de la surface opposée.

Le Demi-Deuil est très-commun, au mois de juillet, dans tous les bois des environs de Paris.

La chenille est verte ou jaunâtre, avec trois lignes longitudinales plus obscures. Sa tête est ferrugineuse, et la pointe de l'anus offre deux petites épines rouges. Elle vit sur la *fléole des prés*, plante que les Anglais nomment *Timothy*.

La chrysalide est ovoïde, d'un blanc-jaunâtre, avec des bandes brunes longitudinales. Sa tête est bifide ou plutôt en croissant.



LVI. SATYRE BACCHANTE.

PAPILIO DEJANIRA. (*Linn.*)



LA BACCHANTE. (*Geoff.*)



Envergure, 2 pouces environ.

Le dessus des ailes est d'un brun-obscur, avec une rangée courbe et transverse de cinq yeux noirs à iris jaunâtre vers le bout des premières, et trois à quatre yeux semblables, mais dont les deux postérieurs plus grands, vers le bout des secondes.

En-dessous, où le fond est plus clair, ces yeux ont une prunelle blanche. Les cinq des premières ailes sont précédés intérieurement d'une bande jaunâtre, transverse et flexueuse, dont l'empreinte paraît plus ou moins sur la surface opposée. Ceux des secondes ailes sont

placés sur une bande blanche, large, également flexueuse; et ils sont au nombre de six, dont le troisième très-petit et quelquefois effacé, le sixième ou l'anal à prunelle double et moins grand que les deux qui le précèdent immédiatement. Il y a en outre, vers la base de chacune des quatre ailes, un trait blanchâtre, transversal, et le long du bord postérieur une ligne jaunâtre, un peu ondulée.

Les antennes sont noirâtres en-dessus, ferrugineuses en-dessous, et annelées de blanc de part et d'autre. Leur massue est grêle et en fuseau.

La Bacchante paraît dans la première quinzaine de juin. Son vol très-sautillant, ou plutôt par saccades, lui a fait donner le nom qu'elle porte. Elle est commune dans les forêts. On la trouve à Meudon et à Vincennes près de *Fontenay-sous-Bois*. Elle se trouvait jadis aussi dans le parc de Boulogne.

La chenille, suivant Hubner, est pubescente, verte, avec des lignes longitudinales plus foncées. Elle vit principalement sur l'*Ivraie annuelle*.

LVII. SATYRE TRISTAN.



PAPILIO HYPERANTHUS. (*Linn.*)

PAPILIO POLYMEDA. (*Hubn.*)



LE TRISTAN. (*Geoff.*)

Envergure, 18 à 20 lignes.

Le dessus des ailes est d'un noir-brun.

Leur dessous est plus clair, avec des yeux noirs à prunelle blanche et à iris jaunâtre. Les secondes ailes en ont constamment cinq, dont deux groupés transversalement près du bord d'en-haut, les trois autres alignés de la même manière vers l'angle de l'anus. Les premières ailes en ont tantôt deux, tantôt trois, dont le troisième ou postérieur plus petit.

Quelquefois ces yeux sont remplacés par de simples points jaunâtres. D'autres fois au contraire ils sont tellement prononcés qu'on en aperçoit l'empreinte en-dessus.

Les antennes sont comme dans la *Bacchante.*

Le Tristan est très-commun et paraît pendant presque tout l'été. Il habite les bois et les prairies.

La chenille est d'un gris-blanchâtre, avec une ligne noirâtre le long du dos. Elle vit solitairement sur le *millet épars*, le *paturin annuel*, etc.

La chrysalide est très-courte, presque ronde, et à-peu-près de la couleur de la chenille.



B. *Ailes arrondies, avec une frange blanchâtre, mais sans dentelures.*



LVIII. SATYRE MOELIBÉE.

PAPILIO HERO. (*Linn.*)



PAPILIO SABÆUS. (*Fab.*)

LE MOELIBÉE. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

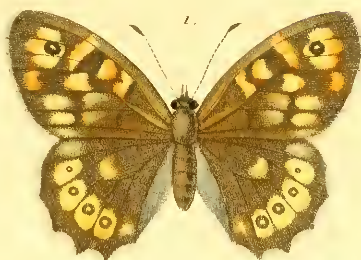


Envergure, 16 à 18 lignes.

LINNÉ a mis cette espèce et la suivante parmi ses *Plébéiens ruraux.*

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre. Les supérieures n'ont pas de taches dans le mâle; mais dans la femelle elles ont un œil noir à iris fauve et sans prunelle. Les ailes inférieures ont vers le bout une rangée de quatre yeux semblables, dont les deux extrêmes con-

Genre Satyre.







C. Vauthier Pinx. Lanvin Sculps.

1. Satyre Tircis, Femelle. 2. Sat. Mœlibée, Fem.

3. Sat Pamphile, mâle.

stamment plus petits, et même manquant dans beaucoup de mâles. Elles ont en outre un arc fauve à l'extrémité du bord interne.

Le dessous des quatre ailes est moins foncé que le dessus. Celui des inférieures a un cordon de six yeux, dont le quatrième et le cinquième, à partir d'en-haut, plus grands. Ces yeux, qui ont le fond noir, avec la prunelle d'un blanc-vif et l'iris d'un fauve-rougeâtre, sont précédés en-dehors par une ligne argentée, courbe en-arrière, s'appuyant sur une ligne fauve; et en-dedans par une bande blanche, étroite, irrégulièrement dentée sur les côtés. Le dessous des ailes supérieures offre vis-à-vis du sommet un petit œil plus ou moins distinct, placé parfois sur une bande blanchâtre, interrompue, laquelle est séparée du bord terminal par une ligne argentée, presque toujours moins brillante que celle des secondes ailes.

Les antennes sont annelées de blanc et de noir; leur massue est en fuseau et légèrement roussâtre en-dessous.

Cette espèce paraît en mai et en juillet. On la trouve dans les forêts d'Armainvilliers, de Senlis, près de l'Ile-Adam, etc. Elle est extrêmement commune en remontant vers le nord.

N. B. Dans la femelle, le dernier œil du dessous des ailes inférieures est quelquefois double.

LIX. SATYRE CÉPHALE.

PAPILIO ARCANIUS. (*Linn*).

PAPILIO ARCANIA. (*Hubn.*)

LE CÉPHALE. (*Geoff.*)

Envergure, 16 à 18 lignes.

Les ailes supérieures sont fauves de part et d'autre, avec le bord terminal d'un brun-noirâtre en-dessus, mais moins foncé en-dessous, où l'on voit vis-à-vis du sommet un petit œil noir à prunelle blanche et à iris jaunâtre.

Le dessus des ailes inférieures est d'un brun-obscur, avec une petite tache jaunâtre, placée à l'angle de l'anus et surmontant un arc fauve.

Leur dessous est roussâtre, avec la base teintée de verdâtre; le milieu traversé obliquement par une bande blanche, anguleuse, laquelle offre à l'origine de son côté interne un œil noir à prunelle d'un blanc-vif, et sur son côté externe quatre ou cinq yeux semblables, dont les deux antérieurs, et l'anal lorsqu'il existe, plus petits. Il y a en outre une ligne argentée, courbe, le long du bord postérieur.

Les antennes sont comme dans l'espèce précédente.

Il paraît aussi aux mêmes époques. On le trouve très-abondamment dans les bois des environs de Paris; mais il ne s'étend guère à plus de vingt-cinq lieues vers le nord.

La chenille est verte, avec des lignes dorsales plus foncées, et des raies latérales jaunes. Elle vit sur la *mélique ciliée.*

La chrysalide est ramassée, obtuse, rougeâtre.

N. B. Dans quelques femelles, le dessus des secondes ailes offre deux petits yeux sans prunelle.

LX. SATYRE PAMPHILE.

PAPILIO PAMPHILUS. (*Linn.*)

PAPILIO NEPHELE. (*Hubn.*)



LE PROCRIS. (*Geoff.*)

Envergure, 12 à 14 lignes.

Cette espèce est pour Linné une *Danaïde bigarrée*.

Le dessus des ailes est d'un fauve-pâle ou jaunâtre, avec le bord postérieur légèrement obscur.

Le dessous des premières ailes est de la même couleur que le dessus, avec un petit œil noir à prunelle blanche et à iris pâle. Cet œil fait face au sommet, et dans les femelles il est précédé intérieurement et transversalement d'une ligne ferrugineuse. On le voit quelquefois en-dessus, mais il n'y forme qu'un simple point noir.

Le dessous des secondes ailes est d'un cendré-verdâtre à la base; traversé obliquement au milieu par une bande blanchâtre, oblitérée, étroite, presque en forme d'accolade; puis gris jusqu'au bout, avec une rangée de quatre à six points blancs, cerclés de brun roussâtre. Geoffroy et de Geer disent que ces ailes sont dépourvues de taches oculaires. Il faut ou qu'ils ne les aient pas bien examinées, ou qu'ils n'aient décrit que des individus usés; car les points dont nous venons de parler existent, ou du moins les quatre inférieurs.

Les antennes sont comme dans les deux espèces précédentes.

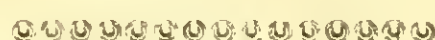
Le Pamphile paraît pour la première fois au mois de mai, et pour la seconde vers la fin de juillet. On le trouve communément dans les bois, dans les prairies, sur les berges des chemins, etc.

La chenille est rase, verte, avec le dos obscur, et une ligne blanche le long de chaque côté. Elle vit sur la *crételle des prés*.

La chrysalide est verdâtre, avec la tête et le corps anguleux.

N. B. Geoffroy a pris la chenille de l'Argynne *Cinxia* pour celle de ce Satyre.

GENRE POLYOMMATE. (1)



PLÉBÉIENS RURAUX (*Linn.*)

PALPES inférieurs de longueur moyenne ou courts; leur dernier article beaucoup moins pourvu d'écailles que les autres, ou presque nu. Toutes les pattes propres à la marche; crochets des tarses très-petits et à peine saillans. Bouton terminal des antennes allongé, cylindrico-ovale, droit; ou bien court, presque ovoïde, et souvent un peu arqué à son extrémité. Ailes inférieures embrassant le dessous de l'abdomen; cellule de leur milieu ouverte en arrière.

Les chenilles des Polyommates sont généralement en forme de *cloporte* ou *d'écusson;* rases ou garnies d'un léger duvet, avec la tête et les pattes peu apparentes. Les chrysalides sont cour-

(1) *Polyommate*, mot formé de πολυς, plusieurs, et de ομμα, ατος, œil. La majeure partie des espèces qui composent ce genre ont le dessous des ailes plus ou moins chargé de petites taches en forme d'yeux.

tes, sans éminences angulaires, obtuses aux deux bouts, attachées, comme toutes celles des *Hexapodes*, par l'extrémité postérieure et par le milieu du corps.

Les Polyommates se partagent en trois coupes parfaitement naturelles.

Dans la première, le bord terminal des secondes ailes offre un petit prolongement en manière de queue, et le dessous des quatre une ligne blanche, transverse, continue ou maculaire. Les chenilles sont faiblement renflées; élargies à leur partie antérieure, et couvertes d'un léger duvet. Les chrysalides sont un peu raboteuses, très convexes en-dessus, planes en-dessous. La métamorphose s'opère ordinairement sur les feuilles.

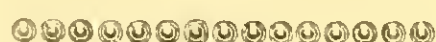
Les espèces de la seconde coupe ont les deux pattes de devant quelquefois un peu plus petites, et le bord postérieur des secondes ailes prolongé à l'angle interne dans les mâles, échancré près de cet angle dans les femelles. Les chenilles forment un écusson allongé, et paraissent comprimées sur les côtés. Elles sont ordinairement d'un vert-pâle, couvertes d'un duvet roussâtre, avec la tête d'un brun-clair ou d'un blanc-sale. Les chrysalides sont brunâtres, très-obtuses aux deux extrémités. La métamorphose se fait près de terre.

Les espèces de la troisième coupe ont les ailes entières. Dans les unes, le dessous offre une multitude de points ocellés, avec une bande fauve. Dans les autres, au contraire, il n'y a pas de bande de cette couleur, et les points sont moins nombreux. Les chenilles sont pour la plupart d'une largeur égale, avec la tête noire, le dos renflé et souvent coloré d'une manière agréable. La métamorphose a lieu sur la tige des plantes, et quelquefois dans la terre. Les chrysalides sont oblongues, lisses, blanchâtres, avec quelques taches obscures sur le dos ou sur les côtés.



1. CHENILLES-ÉCUSSON APLATI.
(*LARVAE DEPRESSO-SCUTATAE.*)

Bord postérieur des secondes ailes ayant vers l'angle interne une petite queue linéaire, et souvent précédée en-dehors d'une dent plus ou moins saillante. Leur dessous traversé par une ou deux lignes blanches.



LXI. POLYOMMATE DU BOULEAU.

PAPILIO BETULÆ. (*Linn.*)



LE PORTE-QUEUE FAUVE A DEUX BANDES BLANCHES. (*Geoff.*)



LE PORTE-QUEUE A BANDES FAUVES. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)



Euvergure, 16 à 18 lignes.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre, avec l'angle interne, et le milieu de la queue des inférieures, fauves. Dans la femelle, il y a en

outre une bande fauve, transverse, courbe et plus ou moins prononcée, vert le bout des supérieures.

Le dessous de ces dernières est d'un fauve-jaunâtre, avec un trait noirâtre, bordé de blanc, transverse et presque central; puis deux lignes blanches, ondulées, partant de la côte, et tendant à se réunir à leur extrémité inférieure.

Le dessous des secondes ailes est de la couleur de celui des premières, avec deux lignes blanches, transverses, flexueuses, dont l'intérieure plus courte, et une bande terminale d'un roux-vif. Les deux lignes blanches sont bordées de brun-obscur du côté par où elles se regardent, et l'espace qui les sépare est de la même nuance de roux que la bande terminale dont il vient d'être question.

Le corps est noirâtre en-dessus, grisâtre en-dessous. Les antennes sont, ainsi que dans tous nos Polyommates, annelées de blanc, avec la sommité de la massue ferrugineuse.

Cette espèce paraît depuis la fin de juillet jusqu'à la mi-septembre. On la trouve dans les bois et le long des haies.

La chenille est verte, avec plusieurs raies jaunes, longitudinales, et des raies transverses, un peu moins foncées, sur chacun des côtés.

Elle vit sur le *bouleau blanc*, le *prunier domestique* et le *prunellier*. Sa métamorphose a lieu dans la dernière quinzaine de juin.

La chrysalide est lisse, brune, avec des raies plus claires.



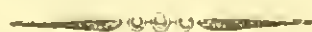
LXII. POLYOMMATE DU PRUNIER.



PAPILIO PRUNI. (*Linn.*)

LE PORTE-QUEUE BRUN A LIGNES BLANCHES.

(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 13 à 15 lignes.



Le dessus des deux sexes est d'un brun-noirâtre, avec une rangée postérieure de taches fauves aux quatre ailes de la femelle, et seulement aux secondes ailes du mâle.

Le dessous est d'un brun un peu plus clair que le dessus, avec une ligne blanche, transverse, commune et légèrement interrompue; puis une bande fauve, offrant le long de son côté interne une série de points noirs, bordés de blanc antérieurement. Cette bande est plus vive aux ailes inférieures; elle y est en outre

Genre Polyommate

1



2.



3.



Delarue pinx. *Aug^te Dumenil sc.*

1. Polyommate du Bouleau (*Polyommatus Betulæ*) ♀.
2. id. du Prunier (*id. Pruni*) ♀.
3. id. W. Blanc (*id. W. Album*) ♀.

appuyée sur un cordon de taches noires, triangulaires, lesquelles s'appuient à leur tour sur une ligne blanche, presque marginale.

Les antennes sont comme dans l'espèce précédente; mais elles ont plus de ferrugineux à leur extrémité.

Le Polyommate du Prunier paraît au commencement de juin. On le trouve dans la forêt de Bondy, sur la gauche du canal, en venant de Paris. Il habite aussi les environs de Versailles.

La chenille vit sur le *prunellier*. Elle est verte, avec des raies blanchâtres, longitudinales, et plusieurs petites lignes transverses. Elle a sur le dos des tubercules dont la sommité est noire. Sa tête est petite, jaune, avec deux points noir en forme d'yeux.

La chrysalide est courte, renflée en-arrière, d'un brun foncé, avec la partie antérieure tiquetée de blanchâtre.

LXIII. POLYOMMATE LYNCÉE.

HESPERIA LINCEUS. (*Fab.*)

LE PORTE-QUEUE BRUN A DEUX BANDES DE TACHES BLANCHES. (*Geoff.*)

LE PORTE-QUEUE BRUN A TACHES FAUVES. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 13 à 15 lignes.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre, avec un point fauve à l'angle anal des inférieures. La femelle a en outre une tache fauve, arrondie, entre le milieu et l'extrémité des supérieures.

Le dessous des deux sexes est d'un brun moins foncé que le dessus, avec une ligne blanche, ondulée, interrompue, allant de la côte des

premières ailes au bord interne des secondes. Ces dernières offrent, indépendamment de cela, une rangée postérieure de six lunules fauves, bordées de noir en-avant, et précédées en-arrière d'une ligne blanche, arquée.

La chenille vit sur l'*orme*, l'*accacia*, mais plus particulièrement sur le *chêne*. Elle est duveteuse, d'un vert-pâle, avec trois lignes jaunes, interrompues, dont une le long du dos, et une le long de chaque côté. Sa tête et ses pattes écailleuses sont noires. Lorsqu'elle est sur le point de se transformer, elle devient rougeâtre.

La chrysalide est d'abord jaunâtre, ensuite brune, avec trois rangs de points obscurs sur le derrière du corps. Le papillon en sort au bout de douze ou de quinze jours. On le trouve communément dans les bois depuis la mi-juin jusqu'à la mi-juillet.

LXIV. POLYOMMATE W-BLANC.

PAPILIO W-ALBUM. (*Hubn.*)



VAR. DU PORTE-QUEUE BRUN A DEUX BANDES DE TACHES BLANCHES. (*Geoff.*)



LE PORTE-QUEUE BRUN A UNE LIGNE BLANCHE. (Engram. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 13 à 15 lignes.



Voici ce qui distingue ce Polyommate du précédent. Le dessus des premières ailes est sans tache fauve dans la femelle, tandis qu'il offre dans le mâle un point grisâtre, placé vers le milieu de la côte. La ligne blanche du dessous des secondes ailes est plus rapprochée de la

Genre Polyommate.

1


2


4


3


5


C. Vauthier Pinx.t *Lanvin Sculp.t*

1 Lyncée, mâle, vû en dessous. 2 W-blanc, mâle, id. 3 du Chêne, mâle, id.
4 Strié, femelle, id. 5 Amyntas, mâle, id.

base que celle du dessous des premières, et elle forme à sa partie inférieure deux angles aigus ou un W; les lunules fauves qui la suivent sont réunies en une bande, au lieu d'être séparées les unes des autres, comme dans le *Lyncée*.

La chenille vit sur l'*orme*. Elle est verte, avec trois taches d'un rouge-foncé sur chacun des anneaux postérieurs du ventre, et un double rang de petites pointes le long du dos. Sa couleur se change en brun aux approches de la métamorphose.

La chrysalide est pubescente, d'un brun-grisâtre, avec l'enveloppe des ailes plus foncée. Le Papillon en sort au bout de douze ou quinze jours. Il est très-commun sur les boulevards de Paris, à la fin de juin et au commencement de juillet.



LXV. POLYOMMATE DU CHÊNE.

PAPILIO QUERCUS. (*Linn.*)

LE PORTE-QUEUE BLEU A UNE BANDE BLANCHE. (*Geoff.*)

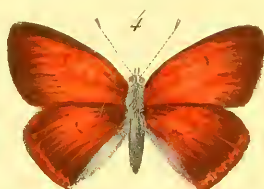
Envergure, 15 à 17 lignes.

Le dessus du mâle est noirâtre et glacé de bleu-violet-changeant. Le dessus de la femelle est également noirâtre, avec une grande tache bleue, échancrée, occupant la base et la majeure partie du bord interne des ailes supérieures.

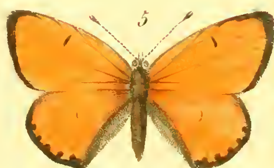
Le dessous des deux sexes est d'un gris-satiné, avec une ligne blanche, commune, onduleuse, bordée de noirâtre antérieurement; puis deux cordons de petits arcs blanchâtres, renfermant

Genre Polyommate.













C. Vauthier Pinx.t Lanvin Sculps.t

1. Polyommate du Chêne, mâle. 2. Pol. Amyntas, mâle.
3 Pol. Xanthé, mâle. 4 Pol. Chryséïs, mâle.
5 Pol. Hippothoé, mâle. 6. Pol. de la Verge d'or, mâle.

aux premières ailes une série de points obscurs, et aux secondes deux taches fauves, dont l'anale environnée de noir, l'autre marquée dans son milieu d'un point de cette dernière couleur.

Ce Polyommate se trouve dans les bois depuis la fin de juin jusqu'à la mi-juillet.

La chenille vit sur le *chêne*. Elle est pubescente, d'un gris-brunâtre, avec une rangée de points le long du dos, et les incisions, jaunâtres. Sa tête est petite, arrondie, brune.

La chrysalide est brune, avec des taches plus claires.

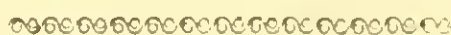
N. B. Quelquefois le dessus des premières ailes de la femelle offre une tache orangée.

LXVI. POLYOMMATE STRIÉ.



PAPILIO BOETICUS. (*Linn.*)

LE PORTE-QUEUE BLEU STRIÉ. (*Geoff.*)



Envergure, 15 à 17 lignes.

Le dessus du mâle est d'un bleu-violet-changeant, avec le bord postérieur noirâtre. Le dessus de la femelle est noirâtre, avec le milieu des quatre ailes, à partir de la base, d'un bleu assez brillant.

Le dessous des deux sexes est d'un brun pâle, avec une multitude de raies ou de stries blanchâtres, dont l'une plus large et plus claire aux ailes inférieures. Ces ailes ont en outre, près de l'angle de l'anus, deux points noirs à iris d'un vert métallique, et immédiatement surmontés d'une large lunule fauve. A ces points correspondent en-dessus deux petites taches noires oculaires.

Le corps a la surface supérieure bleuâtre, la surface inférieure d'un gris-blanchâtre.

Ce Polyommate habite les parcs, les grands jardins, et paraît ordinairement vers la mi-août. La femelle pond dans les fleurs du *baguenaudier commun*, et ne confie qu'un œuf à chacune d'elles.

La chenille, qui est d'un vert plus ou moins foncé, avec le dos jaspé de rouge, se nourrit de la graine contenue dans la cosse ou silique où elle a pris naissance. Lorsqu'elle l'a entièrement consommée, elle va se loger dans une autre silique, et bouche le trou qu'elle avait pratiqué pour s'y introduire. A défaut de *baguenaudier*, elle mange les pois verts.

La chrysalide est jaunâtre, avec cinq rangées de points noirâtres le long du dos. Il y a aussi des points semblables sur les anneaux du ventre.

Le Papillon éclot au bout de huit, de dix ou de douze jours, selon la température.



LXVII. POLYOMMATE AMYNTAS.

HESPERIA AMYNTAS. (*Fab.*)

LE PETIT PORTE-QUEUE.
(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 12 à 14 lignes.

Le dessus du mâle est d'une bleu-violet, avec le bord postérieur légèrement noirâtre. Le dessus de la femelle est noirâtre, avec une poussière bleuâtre à la base des ailes supérieures, et deux petits yeux fauves à prunelle noire près de l'angle interne des inférieures.

Le dessous des deux sexes est d'un gris-bleuâtre, avec des points noirs, un arc central et des taches marginales d'un brun-obscur. On voit en outre, vers la queue des secondes ailes, deux

taches roussâtres, renfermées chacune entre deux lunules noires.

On le trouve, en juillet et en août, dans les prairies et dans les clairières des bois. Il n'est pas rare aux environs de Paris.

2. CHENILLES-ÉCUSSON ALLONGÉ.
(*LARVAE OBLONGO-SCUTATAE.*)

Bord postérieur des secondes ailes un peu prolongé à l'angle interne dans la plupart des mâles, échancré avant cet angle dans les femelles.



LXVIII. POLYOMMATE XANTHÉ.

HESPERIA XANTHE

ET

HESPERIA GARBAS. (*Fab.*)



PAPILIO CIRCE. (*Hubn.*)



L'ARGUS MYOPE. (*Geoff.*)

Envergure, 12 à 14 lignes.

Le mâle a le dessus des ailes d'un brun-obscur, le dessous d'un jaune-grisâtre, avec des points noirs, dont les intérieurs arrondis et épars, les

extérieurs oblongs et formant parallèlement au bord terminal une bande que divise un cordon de lunules fauves.

La femelle se distingue du mâle en ce qu'elle a le milieu des premières ailes fauve de part et d'autre.

Le corps est noirâtre en-dessus, gris en-dessous.

Cette espèce paraît pour la première fois en mai, et pour la seconde au commencement d'août. Elle habite les clairières des forêts. On la trouve communément aux environs de Paris, surtout au bois de Boulogne.



LXIX. POLYOMMATE CHRYSÉIS.

HESPERIA CHRYSEIS. (*Fab.*)

L'ARGUS SATINÉ CHANGEANT,

Première espèce.

(Engram. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 13 à 15 lignes.

Le dessus du mâle est d'un fauve-ponçeau-vif, avec tout le pourtour noirâtre et glacé de bleu-violet. Près du milieu de chaque aile, il y a un double point noir, et les inférieures offrent parallèlement à leur bord terminal une ligne fauve, échancrée carrément en-dehors.

La femelle a le dessus des premières ailes d'un fauve-foncé, avec les bords et des points noirâtres; le dessus des secondes ailes noirâtre, avec une ligne fauve, postérieure, et semblable à celle qu'on voit dans le mâle.

Le dessous des deux sexes est d'un cendré-brunâtre, avec des points noirs, cerclés de gris. Indépendamment de cela, les ailes supérieures ont le disque plus ou moins fauve, et les inférieures sont longées à leur bout par une bande de cette couleur.

Il paraît dans le courant de juin et au mois d'août. MM. de Villiers et de Brécourt, officiers à la légion d'Eure-et-Loir, l'ont pris l'an dernier dans la forêt d'Hallate, entre Senlis et Pont-Sainte-Maxence. On l'a trouvé aussi à Ermenonville, à Montmorency et près de Montfermeil.

M. Bourdon l'a observé, dans les premiers jours d'août, à la mare de Ville-d'Avray.

LXX. POLYOMMATE HIPPOTHOÉ.

PAPILIO HIPPOTHOE. (*Linn.*)



L'ARGUS BRONZÉ, Variété,

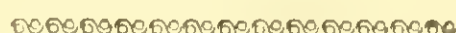
ET

L'ARGUS SATINÉ A TACHES NOIRES.

(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 15 à 17 lignes.



Le dessus du mâle est d'un fauve-ponceau, avec une petite bordure noire, entière aux premières ailes, crénelée intérieurement aux secondes. Il y a en outre un trait noir près du milieu de chaque aile, et celui des inférieures est plus fin et courbé en-dehors.

La femelle a le dessus des premières ailes d'un fauve-gai, avec les bords et des points

noirs ; le dessus des secondes ailes noirâtre, avec une bande fauve, presque terminale et échancrée à son côté externe.

Le dessous des deux sexes est comme dans le *Chryséis ;* mais les ailes inférieures sont bleuâtres vers la base, et leur disque offre un trait noir, au lieu de deux points oculaires.

Il habite les prairies et les endroits marécageux. On le trouve assez communément aux environs de Compiègne et de Villers-Cotterets. Nous avons pris un mâle, le 15 juin de cette année, près du Petit-Gentilly.



LXXI. POLYOMMATE DE LA VERGE D'OR.

PAPILIO VIRGAUREÆ. (*Linn.*)

L'ARGUS SATINÉ (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 13 à 15 lignes.

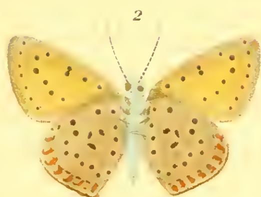
Le mâle ressemble en-dessus à celui de l'espèce précédente; mais il est d'un fauve-ponceau plus brillant, et il n'a pas de trait noir sur le milieu des ailes.

La femelle a le dessus des quatre ailes fauve et ponctué de noir.

Le dessous des deux sexes est d'un fauve-pâle et jaunâtre, avec de simples points noirs, derrière lesquels les secondes ailes ont une bande transverse de taches blanches.

Genre Polyommate.

1


2


3


4


5


C. Vauthier Pinx. Lanvin Sculp.

1 Xanthé, femelle, vû en dessous. 2 Chryséïs, mâle, id. 3 Hippothoé, mâle, id. 4 de la Verge d'or, mâle, id. 5 de la Ronce, mâle, id.

Il paraît au printemps, et vers le milieu de l'été. On le trouve dans les environs de Beauvais, de Beaumont-sur-Oise, de Verberie, etc.

La chenille vit sur la *verge d'or commune* et sur la *patience sauvage*. Elle est pubescente, d'un vert-foncé, avec une ligne jaune le long du dos et des lignes d'un vert-pâle sur les côtés. Sa tête et ses pattes écailleuses sont noires.

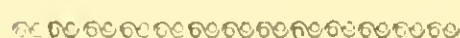
La chrysalide est d'un jaune-brunâtre, avec l'enveloppe des ailes plus foncée.

LXXII. POLYOMMATE PHLÆAS.



PAPILIO PHLÆAS. (*Linn.*)

LE BRONZÉ. (*Geoff.*)



Envergure, 12 à 14 lignes.

Il n'y a pas de différence entre le mâle et la femelle.

Le dessus des premières ailes est d'un fauve-bronzé-luisant, avec des points noirs, et le contour extérieur d'un brun-noirâtre. Leur dessous est d'un fauve plus ou moins jaunâtre, avec des points noirs, oculaires, et le bord postérieur d'un cendré-brunâtre.

Le dessus des secondes ailes est noirâtre, avec un petit arc et quelques points plus foncés; puis une bande fauve, terminale, ayant les côtés irrégulièrement dentés. Leur dessous est d'un

cendré-brunâtre, avec des points noirâtres, et une ligne ferrugineuse correspondant à la bande fauve de la surface opposée.

Très-commun dans les bois des environs de Paris, au printemps et à la fin de l'été. Il se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale.

La chenille, selon quelques auteurs, est d'un vert-clair, avec une ligne jaune le long du dos. Elle vit sur la *patience des prés* ou *oseille commune*.

LXXIII. POLYOMMATE DE LA RONCE.



PAPILIO RUBI. (*Linn.*)



L'ARGUS VERT ou L'ARGUS AVEUGLE.
(*Geoff.*)



Envergure, 13 à 15 lignes.

Le dessus des deux sexes est d'un brun-noirâtre-luisant.

Le dessous est vert, avec une ligne transverse de points blancs, plus ou moins prononcés, derrière le milieu des ailes inférieures.

La plupart des femelles ont en-dessus, vers le milieu de la côte des ailes supérieures, un point blanchâtre, ovale, et disposé longitudinalement.

Ce Polyommate est commun dans tous les bois des environs de Paris, depuis la fin d'avril jusqu'à la mi-mai. Il se repose sur les épines en fleurs.

La chenille est pubescente, d'un vert-pré ou d'un vert-jaunâtre, avec une rangée de taches triangulaires d'un jaune-pâle sur chacun des côtés, et une ligne blanchâtre au-dessus des pattes. Elle vit sur la *ronce*, *l'esparcette*, et sur plusieurs espèces de *genêts* et de *cytises*. Sa métamorphose a lieu avant l'hiver.

La chrysalide est brune, avec les stigmates plus clairs.



3. CHENILLES-ÉCUSSON RENFLÉ.
(*LARVAE GIBBO-SCUTATAE.*)



A. *Ailes inférieures sans prolongement et sans échancrure. Leur dessous avec une multitude de points ocellés, et une bande fauve, transverse, maculaire. Une tache blanche, longitudinale, entre la bande susdite et la rangée de points du milieu.*

LXXIV. POLYOMMATE CORYDON.



HESPERIA CORYDON. (*Fab.*)

L'ARGUS BLEU, Variété 1. (*Geoff.*)



L'ARGUS BLEU-NACRÉ.
(Engram. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 14 à 16 lignes.

Les quatre ailes ont la frange entre-coupée de noirâtre. Le dessus du mâle est d'un bleu-argenté-luisant, avec une ligne noire, terminale,

1.



2.



3



J. Delarue pinx. Aug.te Dumenil sc.

1. Polyommate Argus (*Polyommatus Argus*) ♀

2. id. Arion (*id.* *Arion*) ♀

3 id. Cyllarus (*id* *Cyllarus*) ♀.

surmontée immédiatement d'une série de points noirâtres à iris blanchâtre. Le dessus de la femelle est brun, plus ou moins parsemé d'atômes bleus, avec un rang de points comme dans le mâle; mais ceux des secondes ailes ont pour la plupart l'iris fauve du côté qui regarde le corps.

Le dessous des deux sexes est blanchâtre aux ailes supérieures, d'un brun plus ou moins pâle aux inférieures, avec une multitude de points noirs, ocellés. Outre cela, les ailes de derrière ont la base un peu bleuâtre, et leur extrémité offre une rangée transverse de taches fauves, bordées chacune intérieurement par un chevron noir.

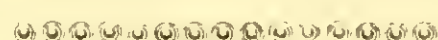
Le corps a le dessus bleuâtre ou brun, selon le sexe, et le dessous constamment blanchâtre.

Le Corydon paraît au mois d'août, et même à la fin de juillet. Il habite les forêts, les prairies, les jardins. On le trouve assez communément au bois de Boulogne.



LXXV. POLYOMMATE ADONIS.

HESPERIA ADONIS. (*Fab.*)



PAPILIO CERONUS.

ET.

PAPILIO ADONIS. (*Hubn.*)



PAPILIO BELLARGUS. (*Esp.*)



L'ARGUS BLEU CÉLESTE.

(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 14 lignes environ.

LES quatre ailes ont aussi la frange entrecoupée de noirâtre. Leur dessus est d'un beau bleu d'azur dans le mâle; d'un brun-noirâtre,

avec le milieu saupoudré de bleuâtre, dans la femelle. Celle-ci a de plus une rangée de lunules fauves le long du bord postérieur.

Le dessous de chaque sexe est, à très-peu de chose près, comme dans l'espèce précédente.

L'Adonis paraît pour la première fois en mai, et pour la seconde en juillet. On le trouve dans les prés et dans les clairières des bois. Il est commun autour de Paris.

La chenille, selon M. Ochsenheimer, est pubescente, verte ou d'un brun-clair, avec une ligne dorsale plus foncée et comprise entre deux rangs de taches fauves triangulaires. Elle vit sur différens *trèfles*, et sur le *genêt herbacé*, dont elle ne mange que la fleur.

La chrysalide est d'un gris-noirâtre ou verdâtre. Le papillon en sort au bout de quinze à vingt jours.

LXXVI. POLYOMMATE ALEXIS.



PAPILIO ALEXIS. (*Hubn.*)

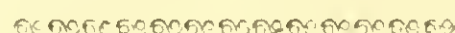
L'ARGUS BLEU

ET

L'ARGUS BRUN. (*Geoff.*)



Envergure, 14 lignes environ.



Il a de très-grands rapports avec le précédent; mais le dessus du mâle est d'un bleu tirant au violet, et la frange des quatre ailes est entièrement blanche dans les deux sexes.

On le trouve par-tout au printemps et en été.

La chenille est duveteuse, verte, avec le dos plus foncé. Elle vit sur la *luzerne*, le *trèfle-fraisier*, la *bugrane - épineuse*, *l'astragale à feuilles de réglisse*, etc.

La chrysalide est d'un gris-brun, avec le bord postérieur de l'enveloppe des ailes plus obscur.

Nota. Geoffroy en a fait deux espèces, et Fabricius l'a regardé comme une variété de l'*Adonis*.

Genre Polyommate.

1.



2.



3.



4.

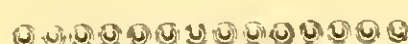


Delarue del.

Aug.te Dumenil sc.

1.	Polyommate	Phléas	(*Polyommatus Phlœas*)	♀.
2.	id.	Striée	(*id. Bæticus*)	♂
3.	id.	de la Ronce	(*id. Rubi*)	♂
4.	id.	Agestis	(*id. Agestis*)	♂

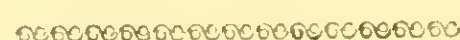
LXXVII. POLYOMMATE AGESTIS.



PAPILIO AGESTIS. (*Hubn.*)



PAPILIO MEDON. (*Esp.*)



L'ARGUS BLEU *Pl.* 38, *Fig.* 80, c. d. e. f.
(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 12 à 13 lignes.

Le dessus des deux sexes est d'un brun-noirâtre, avec une rangée de lunules fauves le long du bord postérieur des quatre ailes.

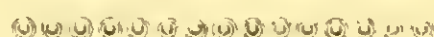
Le dessous est d'un gris-cendré, avec une multitude de points noirs, oculaires, et une suite de taches fauves correspondant à celles de la surface opposée.

La seule chose qui puisse empêcher de le confondre avec la femelle de l'*Alexis*, c'est que le dessus des ailes n'est point saupoudré de bleu, et que le dessous des inférieures est constamment du même gris que le dessous des supérieures.

Très-commun dans les bois, dans les prairies, le long des chemins, au printemps et en été.

B. *Ailes inférieures sans prolongement et sans échancrure. Leur dessous avec une multitude de points ocellés, et une bande fauve, transverse, maculaire. Une bande blanche ou plus claire que le fond, placée transversalement entre la bande fauve susdite et les points du milieu.*

LXXVIII. POLYOMMATE ARGUS.



PAPILIO ARGUS. (*Linn.*)



Envergure, 13 à 14 lignes.



Le dessus des ailes est d'un bleu-violet, avec le bord postérieur noirâtre, et longé en outre dans la femelle par une série de taches fauves, lesquelles sont appuyées chacune sur un point noir.

En-dessous, où le fond est d'un gris-clair, avec beaucoup de points ocellés, on voit de pareilles taches fauves dans les deux sexes, et les points que surmontent celles des secondes ailes ont pour la plupart une prunelle formée par des atômes d'un vert-métallique.

Commun dans les bois de Boulogne et de Vincennes, à la fin de juillet et au commencement d'août.

La chenille, d'après M. Ochsenheimer, est pubescente, d'un vert-brunâtre, avec des lignes ferrugineuses, dont une le long du dos, les autres tranverses et bordées de blanc. Sa tête et ses pattes écailleuses sont noires. Elle vit sur plusieurs sortes de *genêts* sur le *sainfoin*, etc., et préfère les fleurs aux feuilles.

La chrysalide est svelte, d'un brun-verdâtre, avec le bord postérieur de l'enveloppe des ailes et les dernières incisions du corps ferrugineux.



Genre Polyommate.







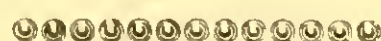



C. Vauthier Pinx. *Lanvin Sculp.*

1 Corydon, mâle. 2 Adonis, mâle. 3 Alexis, mâle. 4 Ægon, mâle. 5 Hylas, mâle.
6 Euphemus, mâle. 7 Acis, mâle. 8 Argiolus, femelle.

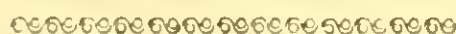
LXXIX. POLYOMMATE ÆGON.

PAPILIO AEGON. (*Hubn.*)



PAPILIO ALSUS. (*Esp.*)

Envergure, 10 à 11 lignes.



Il ressemble extrêmement à l'*Argus*; mais il est toujours plus petit. Le dessous de ses ailes est d'un gris plus foncé, et les points de la base des inférieures sont plus gros.

On le trouve très-communément, au mois de juin, dans les parties arides des bois des environs de Paris. Il devance son analogue d'environ trois semaines.

Nota. Fabricius ne le regarde que comme une variété de l'Argus.

LXXX. POLYOMMATE HYLAS.



HESPERIA HYLAS. (*Fab.*)

PAPILIO AMPHION. (*Esp.*)



L'ARGUS BLEU-VIOLET.
(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 11 à 12 lignes.

Le dessus du mâle est d'un bleu-violet, avec le bord postérieur noirâtre. Le dessus de la femelle est noirâtre, avec la base violâtre. Dans l'un et dans l'autre la frange est entre-coupée de noir.

Le dessous des deux sexes est d'un gris-cendré, avec une multitude de points noirs, oculaires. Il y a en outre à l'extrémité des secondes ailes une rangée transverse de cinq taches fauves, presque quadrangulaires.

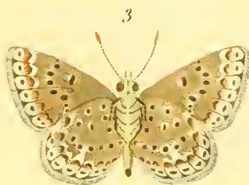
On le trouve, au mois d'août, dans les bois de Boulogne, de Vincennes, etc.

Genre Polyommate.

1


2


4


3


5


C. Vauthier, Pinx. Lanvin Sculp.

1 Corydon, mâle, vû en dessous. 2 Adonis, mâle, id. 3 Agestis, femelle, id.
4 Argus, mâle, id. 5 Hylas, mâle, id.

C. *Ailes inférieures sans prolongement et sans échancrure. Leur dessous n'offrant que des points, oculaires ou simples, et moins nombreux que dans les deux sections précédentes.*

LXXXI. POLYOMMATE ARION.

PAPILIO ARION. (*Linn.*)

SUITE DE L'ARGUS BLEU A BANDES BRUNES, *Pl.* 41, *Fig.* 86, d. e. f.

(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 16 à 18 lignes.

Le dessus des deux sexes est d'un bleu-violet-pâle, avec une bordure brune, et de très-légères taches de cette couleur sur la frange. Il y a en outre sur le milieu des ailes supérieures un groupe de sept à neuf points noirs, inégaux.

Le dessous est d'un cendré un peu luisant, avec une lunule discoïdale, derrière laquelle sont trois rangées de points, dont les antérieurs plus prononcés et mieux arrondis. Ces points et cette lunule sont noirs, avec le contour blanchâtre. La base des secondes ailes est d'un bleu-verdâtre et chargée de quatre points semblables à ceux que nous venons de citer. Il y en aussi un, mais ordinairement plus petit, en avant de la lunule des premières ailes.

L'Arion paraît dans la dernière quinzaine de juillet. On le trouve à la côte d'Aunay, à Verrières, et sur la hauteur qui sépare Ville-d'Avray de Montreuil-lès-Versailles. M. Ochsenheimer dit qu'il habite les prairies marécageuses. Cela peut être, mais nous ne l'avons jamais pris que dans des endroits très-secs et couverts de bruyères. Nos correspondants sont en cela parfaitement d'accord avec nous.

Nota. Quelquefois le dessus des secondes ailes de la femelle offre trois ou quatre points noirs, discoidaux.

Genre Polyommate.

1



2



3



4



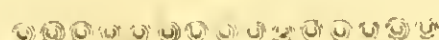
5



C. Vauthier Pinx.t Lanvin Sculp.t

1 Arion, mâle vu en dessous. 2 Euphémus, mâle id. 3 Cyllarus, mâle id.
4 Acis, mâle, id. 5 Argiolus, femelle id.

LXXXII. POLYOMMATE EUPHÉMUS.



PAPILIO EUPHEMUS. (*Hubn.*)



SUITE DE L'ARGUS BLEU A BANDES BRUNES,
Pl. 41, *Fig.* 86, g. h.

(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 16 à 17 lignes.

Il se distingue du précédent par les caractères ci-après. Le dessus du mâle n'offre pas de points noirs au milieu des premières ailes, et le dessus de la femelle a la bordure beaucoup plus large. Le dessous des deux sexes n'a que deux rangées de points oculaires derrière la lunule discoïdale de chaque aile. Il n'y a que deux points à la base des inférieures ; et celui qui est en avant de la lunule des supérieures manque, du moins le plus souvent.

On trouve cette espèce, en juin et à la fin de juillet, dans les clairières un peu humides des forêts de Saint-Germain et de Vincennes.

LXXXIII. POLYOMMATE CYLLARUS.

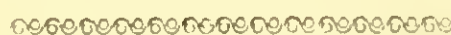


HESPERIA CYLLARUS. (*Fab.*)



PAPILIO DAMOETAS. (*Hubn.*)

Suite de L'ARGUS BLEU A BANDES BRUNES,
Pl. 41, *Fig.* 86, o.
(Engram. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 14 à 15 lignes.



Le dessus des deux sexes est d'un bleu-violâtre, avec une bordure noirâtre, un peu plus large dans la femelle que dans le mâle.

Le dessous est d'un gris-cendré, avec une ligne courbe et transverse de points noirs, bordés de blanc. Les points des premières ailes sont plus gros, et leur milieu offre en outre un arc noir, également bordé de blanc. La base

des secondes ailes est d'un bleu-verdâtre qui s'étend presque jusqu'au bord postérieur, et elle n'offre qu'un seul point noir, placé vers le bord antérieur.

Il habite les champs de luzerne, et paraît vers la fin de juin. On le trouve aussi dans les bois.

La chenille, selon M. Ochsenheimer, passe l'hiver et vit sur plusieurs espèces d'*astragales*, sur le *mélilot*, le *genêt herbacé*, etc. Elle est pubescente, d'un vert-jaunâtre-pâle, avec une ligne rougeâtre le long du dos, et des lignes transverses d'un vert-brunâtre sur chacun des côtés. Sa tête et ses pattes écailleuses sont noires, ses pattes membraneuses colorées comme les lignes latérales.

La chrysalide est brunâtre.



LXXIX. POLYOMMTE AGIS.

HESPERIA ARGIOLUS. (*Fab.*)

LE DEMI-ARGUS. (*Geoff.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

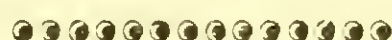
Le dessus du mâle est d'un bleu - violet, avec une légère bordure noirâtre. Le dessus de la femelle est d'un brun-noirâtre, avec l'origine faiblement teintée de bleu.

Le dessous des deux sexes est comme dans le *Cyllarus*, excepté que la base des ailes inférieures a très - peu de bleu, et que leur milieu offre un arc noir bordé de blanchâtre.

Ce Polyommate paraît en juin et au commencement d'août. Il est assez commun dans les prés et dans les clairières des bois.

LXXXV. POLYOMMATE ARGIOLUS.

PAPILIO ARGIOLUS. (*Linn.*)



HESPERIA ACIS. (*Fab.*)

ENGRAM. *Pap. d'Europe.*

Pl. 41, *Fig.* 86, l. m.,

ET

Pl. 38, *Fig.* 80, i.



Envergure, 13 à 14 lignes.

Le dessus du mâle est d'un bleu-violet. Le dessus de la femelle est un peu plus pâle, avec une rangée de points noirâtres à l'extrémité des ailes inférieures, et une large bordure de cette nuance à l'extrémité des supérieures. Celles-ci ont la frange entre-coupée de brun dans les deux sexes.

Le dessous des quatre ailes est constamment d'un blanc-bleuâtre, avec un arc central, et une ligne transverse de simples points noirs. On remarque aussi plusieurs points semblables à la base et sur le bord supérieur des secondes ailes.

L'Argiolus paraît en mai et vers la fin de juillet. On le trouve par-ci, par-là, dans les bois et dans les jardins. Il voltige toujours autour des arbres et des buissons.

La chenille, suivant M. Ochsenheimer, est pubescente, d'un vert-jaunâtre, avec le dos d'un vert foncé. Sa tête et ses pattes sont noires. Elle vit sur le *nerprun-bourdainier*, vulgairement appelé *bourdaine* ou *bourgène*.

La chrysalide est lisse, verte à sa partie antérieure, d'un brun-mélangé à sa partie postérieure, avec une ligne noire le long du dos.

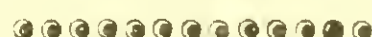


TRIBU SECONDE.

HESPERIDES. *Hesperides.* (1)

Ailes supérieures relevées, mais écartées ; les inférieures horizontales, dans l'inaction. Jambes de derrière ayant deux paires d'ergots, l'une à leur extrémité, l'autre vers le milieu de leur côté interne.

GENRE HESPÉRIE.



PLÉBEIENS URBICOLES. (*Linn.*)

LES ESTROPIÉS. (*Geoff.*)



Toutes les pattes propres à la marche dans les deux sexes ; crochets des tarses petits, simples et très-arqués. Palpes inférieurs courts,

(1) *Hespérides*, de εσπερος, le soir. Les espèces qui composent cette seconde tribu des *Diurnes* ont été ainsi nommées, parce qu'elles se montrent plus abondamment vers le coucher du soleil que dans toute autre partie du jour.

larges, très-fournis d'écailles, de trois articles, dont le dernier peu apparent. Antennes très-écartées à leur insertion, et ayant la massue tantôt presque droite, tantôt terminée par un crochet aigu ou obtus.

Les Hespéries ont la tête large, l'abdomen presque conique, les ailes triangulaires et épaisses. Celles de derrière sont plissées au bord interne, et leur cellule discoïdale est ouverte.

Les chenilles sont rases ou à peine duveteuses, amincies aux deux extrémités, avec la tête globuleuse et un peu fendue. Elles habitent dans les rouleaux de feuilles, ce qui les a fait nommer les *Tordeuses des Diurnes*.

Les chrysalides sont sans éminences, ou n'en ont qu'une près de la tête. Elles sont couvertes d'une toile légère, et renfermées ordinairement dans le rouleau où vivait la chenille.

A. *Massue des antennes presque droite.*

LXXXVI. HESPÉRIE MIROIR.

HESPERIA ARACINTHUS. (*Fab.*)

PAPILIO STEROPES. (*Hubn.*)

ERYNNIS SPECULUM. (*Schr.*)

LE MIROIR. (*Geoff.*)

Envergure, 15 à 17 lignes.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre-luisant, avec quelques taches jaunâtres vis-à-vis du sommet des supérieures.

Le dessous de ces dernières ressemble au dessus; mais le bord terminal est longé en majeure partie par une ligne jaune, crénelée.

Le dessous des secondes ailes est d'un jaune-roussâtre, avec douze taches orbiculaires, blanches, bordées de noir, et disposées transversalement ainsi qu'il suit : 2, 4, 6.

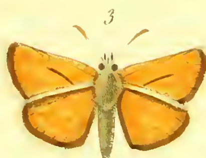
Le corps est noirâtre en-dessus, blanchâtre en-dessous, avec trois raies noires, longitudinales. Les antennes sont noires, annelées de blanchâtre, avec la moitié antérieure de la massue fauve.

Cette espèce habite les parties marécageuses des bois, et paraît depuis le 22 juin jusque vers le 10 juillet. On la trouve dans la forêt de Bondy, sur la gauche du canal, en venant de Paris; et plus communément dans la forêt de Senart, du côté de Soisy-sous-Étiolles. On la voyait jadis au bois de Boulogne. Il faut frapper sur les buissons pour en faire sortir les femelles. Celles-ci ne diffèrent des mâles que par un point jaunâtre, placé vers le milieu du bord antérieur des premières ailes. Encore manque-t-il quelquefois.

Nota. Geoffroy a rangé ce Lépidoptère parmi les *Argus*, et lui a donné le nom de Miroir, à cause des taches blanches du dessous des secondes ailes.

1


2


3


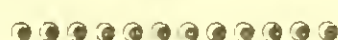
4


5


P. Duménil, Pinxit *A. Calais née Leroy Sculpsit*

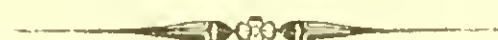
1-2 Echiquier, *(Paniscus)* mâle. 3 Bande noire, *(Linea)* mâle.
4-5 Plain-chant *(Tesselum)* mâle.

LXXXVII. HESPÉRIE ÉCHIQUIER.



HESPERIA PANISCUS. (*Fab.*)

PAPILIO BRONTES. (*Hubn.*)



L'ÉCHIQUIER. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 12 à 13 lignes.



Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre à reflet vineux, avec beaucoup de taches fauves, dont les intérieures plus grandes et éparses, les extérieures formant une rangée parallèle au bord terminal.

Le dessous des premières ailes est fauve, avec des taches, et l'extrémité des nervures noires.

Le dessous des secondes est d'un brun-jaunâtre, avec treize taches blanchâtres, inégales, et légèrement bordées de noirâtre.

Le corps est jaunâtre, avec le dos noirâtre et garni antérieurement de poils verdâtres. Les antennes sont noires, annelées de fauve, avec le haut de la massue d'un roux-foncé.

L'Échiquier paraît au commencement de mai, et se trouve dans les mêmes endroits que le *Miroir*.

Nota. La femelle ne diffère point du mâle.



LXXXVIII. HESPÉRIE BANDE-NOIRE.

HESPERIA LINEA. (*Fab.*)



PAPILIO THAUMAS. (*Esp.*)

LA BANDE NOIRE. (*Geoff.*)



VARIÉTÉ DE LA BANDE NOIRE.
(ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Le dessus des deux sexes est fauve, avec les bords et les nervures d'un brun-noirâtre. Le mâle a en outre, vers le milieu des premières ailes, une ligne noire, oblique et étroite.

Le dessous de ces mêmes ailes est fauve, avec la base noirâtre, et l'extrémité d'un cendré-jaunâtre.

Le dessous des secondes ailes est d'un cendré-jaunâtre, avec l'angle interne largement fauve.

Le corps est roussâtre en-dessus, grisâtre en-dessous. Les antennes sont noires et annelées de jaune-pâle.

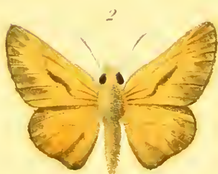
Cette Hespérie se trouve communément dans les bois, dans les grands jardins, etc., à la fin de juillet et au commencement d'août.

Sa chenille, selon Hubner, est d'un vert-foncé, avec une ligne obscure le long du dos, et deux lignes latérales, blanchâtres, dont les bords sont noirs. Elle vit sur la *canche de montagne* (*aira montana*), et sur plusieurs autres *graminées*.

La chrysalide, suivant le même auteur, est d'un vert-jaunâtre, avec une petite pointe près de la tête, l'étui de la trompe brun et allongé.

Genre Hespérie.











C. Vauthier Pinx.t Lanvin Sculp.t

1 Miroir, mâle. 2 Sylvain, mâle. 3 du Chardon, mâle. 4 Grisette, mâle.
5 de la Mauve, mâle.

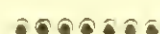
B. *Massue des antennes terminée par un crochet très-aigu.*

LXXXIX. HESPÉRIE SYLVAIN.



HESPERIA SYLVANUS. (*Fab.*)

VARIÉTÉ DE LA BANDE NOIRE. (*Geoff.*)



LA BANDE NOIRE. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)



Envergure, 14 à 15 lignes.



ELLE ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est plus grande, ses antennes ont l'extrémité crochue; le fauve du dessus de ses ailes (notamment dans la femelle) est divisé en manière de taches par du brun-noirâtre, et

approche moins du bord postérieur ; la ligne noire du milieu des ailes supérieures du mâle est plus large; le dessous des ailes inférieures des deux sexes est d'un jaune-verdâtre, avec une rangée courbe et transverse de quatre à cinq taches d'un jaune un peu plus clair.

Assez commune dans les clairières des bois, en mai et en juin.



XC. HESPÉRIE COMMA.

PAPILIO COMMA. (*Linn.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Elle diffère en-dessus de la *Bande-Noire* par les mêmes caractères que l'*Hespérie Sylvain*. Elle diffère en-dessous de cette dernière, en ce que les taches des ailes inférieures sont blanches et au nombre de neuf, dont trois groupées vers la base, les six autres formant une rangée courbe et transversale.

On la trouve dans les bois vers la fin de juillet et dans le courant d'août.

Sa chenille, selon Hubner, est d'un vert-sale et mélangé de ferrugineux, avec une rangée de points noirs sur le dos et sur les côtés. Elle a un collier blanc, bordé de noir, et sa tête est de cette dernière couleur. Les auteurs du Catalogue Systématique des Lépidoptères des environs de Vienne lui assignent pour nourriture principale la *coronille bigarrée*.

C. *Massue des antennes terminée par un crochet court et obtus.*

XCI. HESPÉRIE PLAIN-CHANT.

PAPILIO MALVÆ. (*Linn.*)

HESPERIA FRITILLUM. VAR. (*Fab.*)

PAPILIO ALVEUS. (*Hubn.*)

LE PLAIN-CHANT. (*Geoff.* et *Engram.*)

Envergure, 15 lignes environ.

L'HESPÉRIE dont il est ici question est, suivant nous, le véritable *Papilio Malvæ* de Linné.

Le dessus des ailes est d'un brun-noirâtre tirant sur le cendré, avec une frange blanche,

coupée de noir. Entre le milieu de la surface et le bord terminal, les premières ailes ont une douzaine de petites taches blanches, carrées, dont les postérieures formant une ligne flexueuse qui descend de la côte jusques auprès du bord interne. Les secondes ailes ont deux rangées courbes de taches semblables; mais celles de la rangée intérieure sont souvent moins prononcées.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-noirâtre, avec des taches blanches correspondant à celles du dessus.

Le dessous des ailes inférieures est plus ou moins verdâtre, avec trois bandes blanches, transverses et interrompues, dont l'intermédiaire plus large.

Le corps est noirâtre en-dessus, blanchâtre en-dessous. Les antennes sont noires, annelées de gris, avec le dessous de la massue ferrugineux.

Cette espèce se trouve dans les bois, dans les prés, etc., au printemps et en été.

Le Papillon *Tesselum* de Hubner n'en est qu'une variété.

XCII. HESPÉRIE DU CHARDON. (*Nobis.*)

HESPERIA FRITILLUM. (*Fab.*)



PAPILIO MALVÆ MINOR. (*Esp.*)

PAPILIO ALVEOLUS. (*Hubn.*)



Envergure, 11 lignes environ.

Elle ne diffère du *Plain-Chant* que parce qu'elle est toujours plus petite, plus noirâtre en-dessus, et parce qu'elle a moins de taches sur les deux surfaces des secondes ailes.

Très-commune au printemps et en été. On la trouve principalement sur la *cardère à foulon* ou *chardon à bonnetier*.

Nota. Il est des femelles qui ont les taches blanches du milieu des ailes supérieures beaucoup plus larges et réunies en une bande. Engramelle fait de ces femelles une espèce séparée, tandis qu'il rapporte les individus ordinaires à l'espèce précédente.

XCIII. HESPÉRIE GRISETTE.

PAPILIO TAGES. (*Linn.*)

LA GRISETTE. (*Geoff.*)

LE POINT D'HONGRIE. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 14 lignes environ.

LES ailes ont le dessus d'un brun presque noirâtre, le dessous d'un brun plus clair, avec des points blanchâtres, très petits, et disposés sur deux lignes transverses, dont l'extérieure courbe et appuyée contre la frange, l'intérieure flexueuse et moins distincte. La ligne intérieure des premières ailes est renfermée en-dessus entre deux bandes d'atomes cendrés.

Les deux surfaces du corps sont de la même couleur que celles des ailes. Les antennes sont noires et annelées de gris.

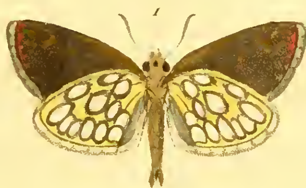
Commune en avril et vers la fin de juillet.

La chenille, selon les auteurs du Catalogue systématique des Lépidoptères des environs de Vienne, vit sur le *chardon-rolland* (*eryngium campestre.*) Elle est d'un vert-clair, avec une ligne jaune, ponctuée de noir, le long du dos, et des lignes semblables sur les côtés. Sa tête est brune.

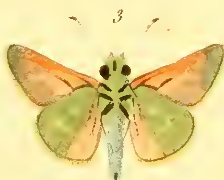
La chrysalide a l'enveloppe des ailes d'un vert-foncé, et la partie postérieure du corps rougeâtre.



Genre Hespérie.


1


2


3


4

C. Vauthier Pinx. Lanvin Sculp.

1 Miroir, mâle. 2 Bande Noire, mâle (Linea.) 3 Sylvain, mâle.
4 Comma, mâle.

XCIV. HESPÉRIE DE LA MAUVE.

HESPERIA MALVÆ. (*Fab.*)

PAPILIO ALCEÆ (*Esp.*)

LE PAPILLON GRISETTE. (ENGRAM. *Pap. d'Europe.*)

Envergure, 14 à 16 lignes.

Les quatre ailes sont dentelées. Leur dessus est d'un brun-olivâtre, avec une tache et deux raies transverses, d'un gris-rougeâtre dans le mâle, d'un gris-bleuâtre dans la femelle. Indépendamment de cela, les échancrures du bord postérieur sont blanches, et les ailes de devant ont, vers le milieu du bord d'en haut, deux groupes séparés de petites taches transparentes.

Le dessous de toutes les ailes est d'un brun un peu plus pâle que le dessus, avec deux arcs transversaux de points blancs aux inférieures.

Le corps est à peu près de la couleur du fond des ailes. Les antennes sont noirâtres en-dessus, blanchâtres en-dessous, avec l'extrémité de la massue ferrugineuse.

La chenille est pubescente, d'un gris-cendré, avec la tête noire, et quatre points jaunes sur le premier anneau. Elle vit sur la *mauve sauvage* et sur la *passe-rose*. Geoffroy l'a prise pour la chenille du Plain-Chant. Les individus qui ne se sont point métamorphosés avant l'hiver s'enferment dans la tige de la *bardane* ou de quelques *chardons*, et y restent engourdis jusques au printemps.

La chrysalide est d'un cendré-bleuâtre.

Cette espèce paraît en mai et en juillet. On la trouve communément dans les jardins, dans les bois, etc.

Nota. Le Papillon *Althea* de Hubner n'en est qu'une variété, comme le pense fort bien M. Ochsenheimer.

INSTRUCTIONS

SUR

LA CHASSE, LA PRÉPARATION, LA CONSERVATION DES PAPILLONS,

ET SUR

LA MANIÈRE DE CHERCHER ET D'ÉLEVER LES CHENILLES.

En plaçant ici cet article, selon la promesse de l'Éditeur, nous sommes obligés de parler par anticipation des *Crépusculaires* et des *Nocturnes*. Nous passerons donc en revue les genres qui composent ces deux grandes familles; et, pour en donner une idée aussi précise que possible, nous citerons non-seulement à chacun d'eux les espèces les plus communes, mais encore nous exposerons en note les caractères de ceux qu'on ne pourrait reconnaître sans ce dernier moyen

De la Chasse.

Un chasseur de Papillons doit être muni :
D'un filet,
D'une pince,
D'une paire de brucelles,
De plusieurs boîtes,
Et d'une provision d'épingles.

Le filet consiste en une poche de gaze non apprêtée, longue de dix-huit à vingt pouces et adaptée, au moyen d'une coulisse, à un cercle dont le diamètre est ordinairement de dix pouces. Ce cercle, fait avec du fil de fer propre à résister à tous les mouvements de la main, sans cependant la fatiguer, est divisé en deux parties égales, s'ajustant à l'un de leurs bouts par un crochet fermé, et à l'autre par un empatement aplati et taraudé, pour recevoir une vis qui est enfoncée et goupillée dans une canne de deux pieds et demi de long. Un écrou à tête évidée, et formant la pomme de la canne, empêche le cercle de vaciller.

Il y a des filets qui ne se plient pas, et dont le manche est inamovible; mais ils sont moins commodes à porter. Celui que nous indiquons se met sous le gilet, entre la chemise et les bretelles, et ne cause aucun embarras.

La pince est un fer à friser dont on retranche

les masses, et auquel on soude deux anneaux ovales, tronqués carrément à leur extrémité, ayant environ quatre pouces et demi de longueur sur trois et demi dans leur plus grande largeur. Chacun de ces anneaux est garni d'une gaze claire, bien tendue, et bordée avec du ruban de fil.

Les brucelles sont un instrument de fer ou de cuivre, à ressort doux, et servant à saisir les objets que l'on ne peut ou que l'on ne veut pas toucher avec les doigts. On préfère celles dont les horlogers font usage.

Les boîtes de chasse doivent avoir le fond et le couvercle doublés de liège bien uni et fixé avec de la colle-forte. La forme et les dimensions de ces boîtes varient selon le goût des personnes. Il suffit seulement de faire observer que, le haut et le bas étant liégés, on doit donner à chaque boîte à peu près trois pouces de profondeur, afin que les épingles ne se touchent pas. Comme il peut arriver que l'on n'ait pas de quoi mettre toute sa chasse, on fera bien d'avoir un rond de liège collé sous la coiffe de son chapeau.

Les épingles(1) seront de différentes grosseurs,

---

(1) Les épingles à insectes se vendent à l'Y, quai Saint-Michel, à Paris;

mais toujours longues de quatorze ou de seize lignes, attendu que, si elles étaient plus courtes, on s'exposerait à casser les pattes et même le corps des Papillons.

Nous ne recommandons point les aiguilles à tête d'émail ou de cire d'Espagne, parce qu'elles sont trop sujettes à se rouiller. On obvie, il est vrai, à cet inconvénient en les frottant de suif ou de pommade; mais il en résulte alors que la graisse fait des taches ineffaçables, et qu'elle attire souvent des insectes destructeurs.

On voit des Papillons depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Il y en a même en hiver; mais les mois qui en fournissent le plus sont ceux de juin et de juillet.

Diurnes ou première famille.

Certains Diurnes paraissent après le lever du soleil; d'autres ne se montrent que depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures après midi. Ceux-ci volent pendant toute la journée, et ceux-là plus particulièrement vers le déclin du jour. La manière de voler varie presque autant que les races.

Les planches de liège au magasin de bouchons, rue de la Huchette.

On trouve des brucelles d'horloger chez la plupart des quincailliers.

Quant au filet et à la pince, il faut les commander à un serrurier intelligent.

Les Vanesses s'écartent peu du lieu de leur naissance. La plupart des Argynnes et des Nymphales habitent les avenues et les carrefours des forêts. Les Satyres aiment, en général, les endroits secs et rocailleux. Les Piérides, les Coliades, les Polyommates, les Hespéries, fréquentent les prés, les jardins, les clairières des bois.

Les Smérinthes (Sphinx) du tilleul, du peuplier, demi-paon ou du saule, se trouvent sur le tronc ou au pied de ces arbres, et presque toujours du côté opposé à celui d'où vient le vent. Crépusculaires ou deuxième famille.

Les Sphinx du tithymale, de la vigne, de la garance, du troëne, etc., butinent le soir sur les fleurs des *chèvre-feuilles;* et le Sphinx à cornes de bœuf sur les *belles-de-nuit*. Les deux Sphinx à ailes transparentes, le Petit-Pourceau et le Moro-Sphinx pompent pendant le jour le suc mielleux de la *sauge des prés*, des *mauves*, etc.

Les Zygènes (Sphinx-Béliers, *Geoff.*) se tiennent sur les fleurs des *scabieuses*, des *valérianes*, des *chardons*, etc.

Les Sésies (Sphinx-Mouches) s'attachent pour la plupart au bois pourri.

La Procris turquoise se suspend aux herbes des bois et des lieux secs, et part souvent à l'approche du chasseur, sans cependant s'éloigner beaucoup; mais il ne faut pas la perdre de vue.

Nocturnes ou troisième famille.

Les Hépiales du houblon, louvette, patte en masse, volent, au crépuscule du soir, dans le voisinage des lieux humides, et s'annoncent par leur bourdonnement. Elles ont les antennes beaucoup plus courtes que le corselet, et les ailes oblongues

Les Bombyces Grand-Paon, Petit-Paon, Feuille-Morte, Apparent, Queue-Fourchue, etc., les Écailles (Arcties) Martre, Hébé, etc., les Noctuelles dites *Lichenées bleue*, du *chêne*, du *saule*, etc., dorment pendant le jour sur l'écorce des arbres, sur les plantes, au bas des murs, sous les corniches. Certaines Noctuelles, et particulièrement celles qu'on nomme *Hiboux*, se mettent derrière les volets des maisons de campagne.

Les Callimorphes Chinée, Dominula, du séneçon, obscurée, aspergée; les Lithosies Chouette, Veuve, Crible, etc.; les Yponomeutes (1) du fusain, du cerisier à grappes; les OEcophores (2) Linné, Roësel, Geoffroy; l'Eu-

(1) Les *Yponomeutes* ont les palpes de la longueur de la tête, avec le troisième article plus long ou au moins aussi long que le précédent. Les ailes supérieures sont très-étroites et forment avec le corps un toit arrondi.

(2) Les *OEcophores* ont les palpes au moins une fois plus longs que la tête, avec le dernier article presque nu. Les

PLOCAME (3) Charbonnier; les TEIGNES (4) des grains, des Pelleteries; les ADÈLES (5) Réaumur, de Geer, Latreille; les HERMINIES (6) Barbue, Bécassine, Trompette; les BOTYS (7) de l'épi-d'eau, de l'ortie; l'AGLOSSE (8) de la graisse; les CRAMBUS (9) incarnat, des graminées, des pâturages;

---

ailes sont garnies d'une large frange, et le plus souvent ornées de couleurs brillantes ou métalliques.

(3) Les *Euplocames* ont deux palpes, dont le second article est fourni d'écailles longues, nombreuses, réunies en un faisceau. Les antennes sont très-pectinées.

(4) Les *Teignes* proprement dites ont quatre palpes distincts, dont les supérieurs petits, filiformes, ou plutôt en forme de tentacules, et paraissant articulés. La trompe est très-petite, composée de deux filets séparés.

(5) Les *Adèles* sont reconnaissables à l'extrême longueur de leurs antennes et au brillant de leurs ailes.

(6) Les *Herminies* ont deux palpes, recourbés, comprimés, souvent très-grands, du moins dans l'un des sexes. Les ailes, durant le repos, font avec le corps un triangle allongé.

(7) Les *Botys* ont quatre palpes et une langue distincts. Les ailes font avec le corps un triangle presque horizontal.

(8) Les *Aglosses* offrent les mêmes caractères que les *Botys;* mais leur langue est nulle, et le second article des palpes inférieurs est garni d'un faisceau d'écailles.

(9) Les *Crambus* ont quatre palpes apparents, dont les inférieurs souvent très-longs et formant un bec conique. Les ailes sont étroites, beaucoup plus longues que larges, roulées en manière de cylindre.

l'ALUCITE (10) du chèvre-feuille; les PHALÈNES Faucille, Jaspée, Céladon, Soufrée à queue, Citronnelle rouillée, fer de pique, papillonnaire, du genêt, du groseillier, à trois bandes, etc.; les PTÉROPHORES (11) blanc et brun; l'ORNÉODE (12) en éventail, quittent leur retraite pour peu que l'on trouble leur repos.

Les PYRALES ou Tordeuses du chêne, du hêtre, tombent immobiles lorsqu'on secoue le feuillage sous lequel elles s'abritent. Il en est de même de la Callimorphe *Rosette*, du Bombyce *Tortue*, et de plusieurs Noctuelles.

---

(10) Les *Alucites* ont quatre palpes, dont les inférieurs ayant le second article revêtu d'un faisceau d'écailles, le dernier conique et presque nu. Les ailes sont étroites, brusquement rabattues, et relevées au sommet.

(11) Les *Ptérophores* ont les palpes ascendants, de la longueur de la tête, et également fournis de petites écailles. Leurs ailes sont allongées, étroites, divisées en autant de parties qu'elles ont de nervures. Les divisions, à compter du point où elles commencent, sont garnies sur les côtés de poils très-fins, serrés, et semblables aux barbes d'une plume. (Chrysalide nue, suspendue par un fil.)

(12) Les *Ornéodes* ont les palpes sensiblement plus longs que la tête, avec le second article très-fourni d'écailles, le dernier presque nu. Leurs ailes sont plus larges que celles des *Ptérophores*, et divisées chacune en six parties. (Chrysalide dans une coque.)

Les GALLÉRIES de la cire, des alvéoles, naissent et s'accouplent dans les ruches. Leurs chenilles se nourrissent de la cire des gâteaux, inquiètent les abeilles, et ne les forcent que trop souvent à déserter leur demeure. Virgile, *Georg.*, *lib.* 4, *v.* 246, appelle ces funestes insectes *durum tineæ genus*. Aristote les a aussi connus, mais d'une manière imparfaite.

Les espèces d'hiver se réduisent à quelques Phalènes dont les femelles sont *aptères* (sans ailes) ou plutôt n'ont que des moignons d'ailes. Telle est, par exemple, la Phalène *Hiémale* de de Geer (*Phalœna brumata*, LINN.), laquelle éclôt vers la fin de décembre et dans le courant de janvier.

En général, les Papillons redoutent le vent et la pluie. Ils sont beaucoup plus vifs par un beau soleil que par un temps à demi couvert.

Pour attraper un Diurne qui est posé, il faut s'en approcher doucement, et surtout lui dérober l'ombre du filet. S'il est par terre, on pose dessus cet instrument, puis on lève la gaze pour l'aider à monter. S'il est sur une plante, sur un tronc d'arbre ou contre un mur raboteux, on le prend en remontant, et on tourne tout de suite le fer pour que la poche se ferme.

Quand l'animal est captif, on le cerne dans

un des coins du filet, puis on lui presse les côtés de la poitrine avec le pouce et l'index; après cela on le pique sur le milieu du corselet, de manière que la pointe de l'épingle sorte entre la seconde paire de pattes. On pique de même les autres Lépidoptères.

La pince vaut beaucoup mieux que le filet pour prendre les *Sésies*, les *Teignes*, en un mot toutes les petites espèces.

Les Smérinthes, les Sphinx récemment éclos, les Bombyces, les Écailles, les Cossus, les Zeuzères, se laissent piquer sur place.

Les Lichenées, les Noctuelles crêtées, quoique endormies, exigent plus de précaution, parce que l'épingle glisse presque toujours sur leur corselet. Pour ne point les manquer, quelques chasseurs se servent d'un petit bâton, dans lequel sont implantées trois aiguilles divergentes ou parallèles. Ce moyen réussit effectivement, mais, outre qu'il fait plusieurs trous, il enlève les écailles et déchire les ailes, pour peu que l'insecte se débatte. On emploie avec plus de succès une petite palette de fil de fer, faite comme l'une des branches de la pince et garnie de même. Ce nouvel instrument ne doit pas avoir plus de sept pouces de longueur, y compris le manche. Sa largeur est d'environ deux pouces.

Comme beaucoup de Diurnes passent la nuit sur les plantes et sur les fleurs, on peut aisément les prendre avec les doigts, avant leur lever ou aussitôt après leur coucher.

Quant à ceux qui résident sur la haute-futaie, tels que les *Sylvains* et les *Mars*, on ne les voit guère paraître que lorsque la rosée est entièrement passée. Ils descendent en planant, et vont se reposer sur la fiente des bestiaux, sur les charognes, etc. Ils recherchent aussi les ornières fangeuses et les arbres qui suintent; mais les allées couvertes de gazon leur déplaisent, à moins qu'ils n'y trouvent des excréments. Si on les manque, il faut bien se garder de les poursuivre, parce qu'ils disparaîtraient sans retour, tandis qu'en restant tranquille, on est presque sûr qu'ils ne tarderont pas à revenir.

Une femelle est un excellent appât pour attirer des mâles. Si l'on s'en procure une, et qu'on la fixe avec une épingle sur une branche ou sur une tige, les mâles du voisinage s'empresseront bientôt de lui faire leur cour.

Ce moyen réussit pour plusieurs bombyces qui volent pendant le jour, et notamment pour le *Minime* mâle, lequel a l'odorat si fin qu'il sent de très-loin sa femelle, et pénètre même dans les maisons pour visiter celles qu'on y a élevées ou apportées du dehors.

Si, parmi les espèces rares que l'on fait éclore chez soi, il y a des femelles avortées, il faut les attacher sur le végétal dont la chenille se nourrit, afin d'avoir des mâles et des œufs fécondés.

La chasse à la lanterne est beaucoup plus vantée qu'elle ne devrait l'être. A peine procure-t-elle quelques Phalènes communes, lors même qu'on la fait aux époques les plus convenables et dans les endroits les plus propices.

Il vaut bien mieux chasser vers la brune, puisque c'est le moment où les Crépusculaires et les Nocturnes se montrent le plus abondamment, et que d'ailleurs on voit encore assez clair pour les distinguer dans le filet.

De la préparation et de la conservation des Papillons.

Afin de jouir pleinement de la beauté des Papillons, on est dans l'usage de les étaler, c'est-à-dire de leur donner à-peu-près l'attitude qu'ils ont en volant. Cette opération ne peut avoir lieu qu'autant qu'ils conservent encore toute leur souplesse, ou qu'on la leur rend en les faisant ramollir.

Il est plusieurs manières de faire ramollir. Nous n'en indiquerons que deux. La première se réduit à mettre, avec un pinceau, de l'alcohol

ou esprit de vin rectifié sous la base des ailes. Cette liqueur opère de suite; mais il arrive assez souvent qu'elle dénature les couleurs, et surtout celles des espèces nocturnes.

La seconde manière consiste à piquer les Papillons sur un rond de liége d'environ six lignes d'épaisseur; à mettre ce rond dans une assiette avec un peu d'eau froide, et à le couvrir d'une cloche de verre qui porte exactement sur le rond de l'assiette, afin de bien concentrer l'humidité. Les papillons qu'on enferme le soir sous cette cloche sont ordinairement bons à étendre le lendemain dans la matinée. Si le corps d'un d'entre eux touchait le liége, il faudrait le relever avec deux épingles croisées ou un petit morceau de bouchon, pour l'empêcher de se mouiller, car l'eau gâte les écailles.

Pour étaler, on se sert de planchettes en bois tendre, au milieu desquelles il y a une rainure profonde au moins de six lignes, mais large en proportion de la grosseur du corps des individus qu'on veut développer. Ces planchettes doivent former un peu le talus de chaque côté de la rainure, ne pas avoir de nœuds, et être divisées transversalement d'un bord à l'autre par des lignes parallèles entre elles et numérotées aux deux bouts. On enfonce dans le milieu de la rainure, et en alignement d'une des

parallèles susdites, l'épingle qui traverse le corselet du Papillon ; puis avec une aiguille très-fine, qu'on pique au-dessous de la plus forte nervure près du corps, on conduit successivement les ailes supérieures jusqu'à ce que leur extrémité dépasse raisonnablement celle de la tête. On conduit de même les ailes inférieures jusqu'à ce qu'elles soient un peu recouvertes par les supérieures. Quand les quatre ailes sont bien en place, on les comprime avec deux bandes de papier (1) dont on arrête les extrémités sur le bois avec des épingles assez fortes. Après cela, on ôte l'aiguille de chaque aile, pour que les trous ne s'agrandissent pas en séchant. On arrange ensuite les pattes, les antennes et la trompe. Si le corps était trop enfoncé dans la rainure, il faudrait introduire sous son extrémité un petit morceau de liége ou de moëlle de sureau.

Les ailes des Diurnes étant libres (voyez *les Généralités, pag.* 6), on peut, avec de la patience, les étaler sans les percer. Voici la ma-

---

(1) Il faut du papier d'écolier pour les Sphinx et les Bombyces ;

Du papier à lettre pour les petites Noctuelles ;

Du papier de Hollande pour les Diurnes et les Phalènes.

Les cartes ne valent rien. Nous n'aimons pas non plus les morceaux de verre, parce qu'ils sont trop sujets à se déranger.

nière de s'y prendre. Lorsque le Papillon est établi dans la rainure, on attache par son extrémité antérieure une bande de papier, de façon qu'elle n'empêche pas l'aile supérieure de monter aussi haut qu'il est nécessaire; on fait mouvoir cette aile en la prenant légèrement au-dessous de la principale nervure avec la pointe d'une aiguille emmanchée d'un petit bâton; et pour qu'elle ne se dérange pas, on appuie la bande dessus avec l'index de la main gauche; on place ensuite l'aile inférieure, et on la retient en position en pesant un peu avec le pouce de ladite main sur l'extrémité postérieure de la bande que l'on arrête avec une seconde épingle. On fait la même chose pour les deux ailes du côté opposé.

En étalant les Crépusculaires et les Nocturnes, on doit, autant que possible, faire passer le crin écailleux du dessous des secondes ailes dans la coulisse du dessous des premières. Par ce moyen, on entraîne les deux ailes à la fois, et l'on est dispensé de piquer les inférieures.

Il ne faut pas étendre de Papillons vivants, parce qu'ils abîment leurs ailes par les efforts qu'ils font pour se dégager. Nous avons dit plus haut qu'on étouffait ces insectes en leur serrant les côtés de la poitrine. Mais cela ne suffit pas. Pour faire mourir les grosses espèces de nuit, il est en outre nécessaire de passer dans une

carte l'épingle qui leur traverse le corselet, et d'en faire rougir la pointe à une chandelle ou à une bougie. La carte sert à garantir les différentes parties du corps du contact de la lumière. Aussitôt après l'opération, l'épingle doit être changée, attendu qu'on ne peut plus l'enfoncer dans du liége sans qu'elle ne ploie.

On fait encore mourir les Lépidoptères, soit en les fixant sur le fond liégé d'une boîte métallique qu'on plonge dans de l'eau bouillante, soit en les enfermant dans une boîte à coulisse où l'on allume une mèche soufrée. Mais ces deux moyens sont nuisibles, notamment le dernier.

Pour empêcher les Papillons qu'on prend à la chasse de se débattre, on leur passe dans la poitrine une épingle, de manière qu'elle se croise à angles droits avec celle qui traverse déjà le corselet. Cela s'appelle *mettre un frein.*

Si on étale les Papillons aussitôt qu'ils sont morts, il arrive presque toujours que les ailes portent l'empreinte des bandes de papier ou des morceaux de verre. Cet inconvénient n'a pas lieu lorsqu'on les étale après les avoir fait ramollir; d'ailleurs ils sont bien plutôt secs dans ce second cas que dans le premier.

Quand il y a beaucoup de piqûres sur les planchettes, il faut les effacer avec la queue d'un grattoir, afin que les ailes ne portent

pas à faux et ne soient point exposées à se déchirer.

Tant que les Papillons sont sur les bois à étaler, on doit les tenir soigneusement renfermés, pour les préserver de la poussière et des insectes destructeurs. Lorsqu'on les retire, ce que nous recommandons de faire avec tout le ménagement possible, il faut les droguer sous le corps avec du savon arsenical (1) de Becœur. Ce savon se met avec un pinceau, mais en très-petite quantité; car s'il y en a trop, l'arsenic qu'il contient se cristallise et finit par corroder la partie sur laquelle il est appliqué.

Si le corps, les antennes ou les pattes viennent à se casser, on les rattachera avec de la gomme arabique que l'on fera fondre dans de l'eau chaude, et à laquelle on pourra ajouter un peu de sucre candi et de poudre à poudrer.

C'est aussi cette gomme qu'il faut employer pour recoller les ailes. Mais si l'on veut y mettre des pièces, on ne parviendra à les faire tenir qu'avec du vernis ou de la colle à bouche raclée

---

(1) On le trouve chez la plupart des pharmaciens. Les personnes qui désireraient en connaître la recette peuvent consulter, dans le nouveau dictionnaire d'histoire naturelle (36 vol. in-8°, 2ᵉ édit. 1819), l'excellent article *Taxidermie*, par M. Dufresne, chef des travaux zoologiques au jardin des Plantes. Cet article a été en outre imprimé séparément.

et détrempée dans de la salive. Le vernis exige la plus grande précaution, parce qu'il est très-susceptible de s'étendre et de faire tache, surtout s'il est trop liquide. Il faut donc n'en mettre que très-peu avec la pointe d'une épingle, et appuyer légèrement sur la pièce jusqu'à ce qu'elle soit bien prise.

Le corps de beaucoup de Papillons, et particulièrement des Smérinthes et des Bombyces mâles, tourne au gras. Le meilleur remède en pareille circonstance est de l'enduire en-dessous d'une couche de blanc d'Espagne délayé dans de l'eau ou mis à sec, et de répéter ce procédé jusqu'à ce que la graisse soit absorbée. On fait ensuite tomber le blanc avec la pointe d'un canif. Nous avions d'abord cru que cet inconvénient n'existait que chez les individus qui ne s'étaient point accouplés; mais nous avons reconnu le contraire. La graisse réside sous le derme, et c'est en vain que l'on espère la détruire en enlevant les viscères.

Il faut laisser un reste de vie aux femelles des gros Papillons, pour qu'elles puissent se débarrasser de leurs œufs; car quelque dextérité que l'on y mette, on ne parvient jamais à les vider sans défleurir l'abdomen.

Chaque amateur dispose ses Papillons suivant son goût: celui-ci se borne à en faire des tableaux

de fantaisie et d'agrément; celui-là les classe avec méthode dans des boîtes, ou dans un meuble renfermant des tiroirs vitrés et à châssis mobile. Un autre préfère les mettre séparément dans des cadres proportionnés à la taille des individus, mais combinés de manière à former par leur rapprochement un ensemble régulier. Ces petits cadres conviennent sur-tout lorsqu'on désire avoir, comme feu Laurent, l'histoire complète de chaque espèce; c'est-à-dire, le papillon, les œufs, la chenille à différents âges, ses crottes, la chrysalide; enfin, jusqu'aux mouches et aux insectes qui piquent les chenilles et les font périr.

Les tiroirs et les boîtes doivent avoir le fond garni de planches ou au moins de petits ronds de liége; et il est bon que le papier qui tapisse leur intérieur soit collé avec de la colle délayée dans une décoction de *coloquinte* ou de quelque plante très-amère.

Lorsque les cadres sont attachés contre un mur, il faut les couvrir d'un rideau ou plutôt d'un étui en carton, parce que la lumière mange promptement les couleurs, sur-tout le vert et le rouge. Il est de plus très-nécessaire qu'il n'y ait point d'humidité dans l'endroit où ils sont; car si la moisissure vient une fois à s'établir sur les Papillons, il est presque impossible de l'enlever.

En ouvrant sa collection, on doit bien prendre garde qu'il ne s'y introduise des *teignes*. Leurs chenilles sont plus funestes que les larves des *Dermestes* et des *Anthrènes*, en ce qu'elles roulent et lacèrent les ailes pour s'en faire un fourreau. La *Vrillette lisse* et celle de la *Farine* sont particulièrement à craindre, même au fort de l'hiver.

Si l'on aperçoit de la poussière sous un Papillon, c'est un indice qu'il est attaqué. Il faut alors l'exposer soit au soleil, soit à la chaleur d'un poële, pour en faire sortir la larve ou l'insecte ; encore ce moyen est-il inefficace à l'égard des Vrillettes.

Plus les Papillons sont élevés sur l'épingle, moins ils sont sujets à être attaqués. On remonte ceux qui sont trop bas, en tournant doucement l'épingle ; mais il faut, quelques minutes auparavant, humecter le dessus et le dessous du corselet avec un peu d'esprit de vin ou d'eau-de-vie.

Comme les boîtes ne ferment pas toujours hermétiquement ou qu'elles se déjettent, on mettra sous le couvercle une feuille de papier gris qui dépasse les bords et qui soit légèrement frottée d'huile de pétrole. On les lutera en outre, autour de la gorge, avec de la filasse imbibée de la même huile.

Les trous que les insectes destructeurs font au corps des Papillons, se bouchent avec un mélange de gomme arabique fondue et de papier gris haché, mélange auquel feu Maugé a donné le nom burlesque de *Mystagogie*.

Si l'on achète des Papillons ou que l'on s'en procure par échange, on ne les ajoutera à sa collection qu'après les avoir enfermés, pendant le temps qu'on jugera nécessaire, dans une boîte en fer-blanc; sorte de lazaret contenant de l'huile de pétrole, et ayant le couvercle doublé d'une planche de liége, maintenue par deux bandes soudées.

Malgré les préservatifs que nous venons d'indiquer, nous n'en conseillons pas moins aux amateurs de visiter souvent leur collection, et sur-tout de la tenir avec la plus grande propreté.

Il est des personnes qui, pour transporter les Papillons, les mettent dans un papier plié en deux et collé sur les bords, et les empilent ensuite dans des petites caisses avec de l'étoupe ou du coton. Ce moyen est extrêmement commode; mais il enlève les écailles et aplatit tellement le corps qu'on ne peut pas lui faire reprendre sa forme primitive.

On fait voyager les papillons sans risque, en les fixant bien dans des boîtes liégées, et en les rapprochant autant que possible, afin qu'ils

occupent moins de place et se soutiennent réciproquement. Les grosses espèces ne doivent jamais être placées au couvercle, et il est nécessaire que leur corps soit arrêté sur les côtés avec de fortes épingles.

Manière de chercher et d'élever les Chenilles.

Pour avoir des Papillons d'une grande fraîcheur, il faut les élever de chenilles. Il y a même beaucoup de *Crépusculaires* et de *Nocturnes* qu'on ne peut guère se procurer que par ce moyen.

La manière dont on élève le ver-à-soie est propre à donner une idée de l'éducation des autres chenilles. L'essentiel est de les trouver et de connaître la nourriture qui leur convient. Nous allons donc essayer de guider l'amateur dans ses recherches; puis nous lui indiquerons les soins et les précautions à prendre pour parvenir à son but.

C'est dans le courant d'avril qu'il faut chercher les chenilles de la plupart des Écailles et des Callimorphes. On trouve, sur la *mille-feuille*, la chenille l'Hébé et de celle de l'Écaille brune ou civique; sur les *orties*, celle de la Martre et celle de l'Écaille marbrée; sur le *plantain*, celle de l'Écaille du même nom; sur la

cynoglosse officinale et autres *borraginées*, celle de la Callimorphe-Dominula.

Plus tardive que ses congénères, la chenille de l'Écaille mouchetée ou pourprée vit principalement sur le genêt (1), et n'est bonne à prendre que vers la mi-mai; époque où l'on doit chercher les feuilles mortes du prunier, des arbres à fruit, du peuplier, ainsi que le Bombyce buveur, qui s'accommode de presque toutes les espèces de *bromes*. C'est encore à cette époque qu'il faut emporter chez soi la chenille de la lichenée du chêne et celle de la lichenée du saule, et leur donner à manger, non le *lichen*, mais bien la feuille de ces arbres.

Les chenilles des nymphales grand et petit Mars ont atteint le terme de leur croissance vers le commencement de juin. La première vit sur le *chêne;* la seconde sur le *peuplier*, le *saule*, le *marceau*, arbres qui fournissent dans le même temps une foule d'autres espèces. On n'oubliera pas non plus de visiter soigneusement le bouleau, pour avoir la chenille du Bombyce versi-

---

(1) Le *genêt à balais* semble être une plante de prédilection pour les chenilles polyphages. Il est recherché non-seulement par les chenilles des Écailles dont nous venons de parler; mais encore par celles de plusieurs Bombyces, tels que le grand et le petit Minimes, l'Agathe, le Soucieux ou Gonostigma, etc.

color, celle du Morio, et beaucoup d'arpenteuses qu'il serait trop long de citer ici. Le même mois ne doit pas s'écouler sans que l'on ait cherché la chenille du Bombyce Petit-Paon, sur l'*épine*, la *ronce* et le *chêne;* celle de la Lichenée bleue, sur le *peuplier blanc* et sur le *frêne.*

La fin de juillet est le moment le plus favorable à l'investigation des chenilles de Sphinx, chenilles très reconnaissables à leur attitude, et à la corne plus ou moins prononcée qu'elles ont sur l'avant-dernier anneau du corps. On trouvera celle du Sphinx-Atropos ou à Tête-de-Mort, sur les *pommes de terre*, la *morelle douce-amère*, l'*amomum*, le *lyciet jasminoïde* et autres *solanées*, celle du Sphinx du troëne, sur les *lilas*, le *frêne*, le *troëne*, le *laurier-thym*, la *spirée à feuilles de saule*, la *lauréole commune;* celle du Sphinx à cornes de bœuf, sur le *liset* ou *petit liseron* qui croît le long des berges et dans les champs de haricots; celle du Sphinx-du-Pin, sur le *pin laricio*; celle du Sphinx-du-Tithymale, sur les *euphorbes* à *feuilles de cyprès* et à *feuilles de lin*; celle du Sphinx de la vigne et celle du Sphinx de l'énothère, sur les *épilobes des fossés*, et particulièrement sur celui à feuilles étroites; celle des Sphinx de la garance, Phénix, Livournien, Petit-Pourceau, Moro-Sphinx, Fuciforme, sur les *caille-lait jaune* et

blanc; celle du Bombyliforme, sur les *chèvre-feuilles.* On prend aussi à cette époque, sur toutes les sortes de *pieds-d'alouette* et sur l'*aconit-napel*, la noctuelle incarnat, si distinguée par ses couleurs.

Au mois d'août, la chenille du Bombyce Grand-Paon quitte les *arbres à fruits*, l'*orme*, le *frêne*, etc., pour aller filer sa coque sous les parties saillantes des murs. Dans le même moment, les chenilles des Smérinthes du tilleul, du peuplier, s'enterrent au pied de ces arbres; et celle du Smérinthe demi-Paon dans le tronc des vieux saules.

Le mois de septembre offre entre autres les chenilles des Nocturnes qui paraissent deux fois par an. Tels sont, par exemple, la petite queue fourchue, la porcelaine, le bois veiné, les hausse-queue, la découpée, le museau, qu'on trouve sur le *saule* et sur le *peuplier;* les Noctuelles volant-doré et volant-argenté, dont la première vit sur l'*ortie*, la seconde sur la *fétuque des prés.*

Comme il y a une infinité de chenilles qu'on ne peut atteindre ou qui échappent à la vue, on aura d'abord recours aux deux moyens suivants. Le premier consiste à étendre une nappe ou un parapluie sous les arbres, les haies et les buissons; puis à frapper fortement les branches avec un bâton. Le second se réduit à *faucher*,

c'est-à-dire à traîner de droite et de gauche son filet (1) dans les herbes et sur les fleurs. C'est de cette dernière manière qu'on se procure les chenilles des SATYRES, de beaucoup de POLYOMMATES et de ZYGÈNES. Il faudra ensuite examiner avec soin les feuilles roulées, pour avoir des chenilles de PYRALES et d'HESPÉRIES; les fruits véreux, pour y trouver celles de plusieurs espèces de TEIGNES. On regardera aussi sous les pierres et dans les cavités des écorces, parce qu'il s'y loge des chenilles de NOCTUELLES et de PHALÈNES. En général tout ce qui est plante ou verdure doit fixer l'attention.

On présentera aux chenilles qu'on aura recueillies en fauchant, les plantes sur lesquelles on aura promené son filet; et aux chenilles trouvées sous les pierres, les plantes les plus voisines de ces mêmes pierres; jusqu'à ce qu'on sache quelles sont celles qui conviennent. Quant aux chenilles prises sur le tronc des arbres, on leur offrira les feuilles et les lichens de ces arbres parce qu'il peut y en avoir parmi elles qui vivent réellement de lichens. On est obligé de tâtonner davantage, si une chenille a été trouvée acci-

(1) Comme la gaze du filet ne résisterait pas long-temps à cette opération, il faut avoir une poche en toile claire et également en coulisse, et la substituer à la poche de gaze.

dentellement sur un autre végétal que celui qui lui est propre; et même on ne découvre pas toujours ce qu'elle mange.

Il est des chenilles *non-polyphages*, ou du moins remarquées comme telles, qui, lorsqu'on les renferme avec d'autres, renoncent à leur nourriture habituelle pour adopter de préférence celle de leurs compagnes. La captivité leur ferait-elle trouver savoureux ce qu'elles paraissent dédaigner dans l'état de liberté?

Les chenilles *lignivores* ou qui vivent dans l'intérieur des arbres, comme celle du Cossus-gâte-bois et du Zeuzère-coquette, sont très-difficiles à élever. Il faut les mettre dans de la sciure et la renouveler de temps en temps; ou bien leur donner des racines que l'on tient au frais. On les nourrit aussi avec des pommes (1) dont on ôte les pépins, et que l'on change lorsqu'elles sont presque pourries.

On élève bien plus difficilement encore la chenille du Bombyce de la ronce; chenille très-commune en automne, et connue dans quelques contrées sous le nom trivial d'*anneau du diable*. Sur plus de deux cents individus que l'on ramasse, à peine en est-il un qui arrive à

---

(1) Cette découverte est due à MM. Renard et Malapert, amateurs à Saint-Quentin.

l'état parfait, quoique l'on ait la précaution de les exposer au grand air et de leur donner de la mousse pour s'abriter. Ils supportent très-bien l'hiver; mais ils meurent au printemps. On réussirait peut-être mieux en les plaçant dans un banc de gazon, garni intérieurement de *petit-trèfle* et de *quintefeuille*.

Il ne faut point laisser ensemble les chenilles de différente nature, parce qu'il arrive fort souvent qu'elles s'entre-détruisent. Les chenilles de la même espèce se nuisent déjà lorsqu'elles sont gênées par le nombre; celle des Smérinthes, par exemple, se coupent la queue les unes aux autres. Il est donc nécessaire d'avoir plusieurs boîtes de chasse, ou un gros étui en carton, divisé en plusieurs compartiments et aéré aux extrémités et sur les côtés.

Comme les chenilles de Sphinx, de Smérinthes et de Noctuelles s'enterrent pour faire leur chrysalide, il faut les élever dans des pots à fleurs, à demi-remplis de terre de bruyère, et couverts d'une gaze que l'on assujettit tout autour avec un cordon ou une ficelle. Nous recommandons la terre de bruyère, parce qu'elle n'est pas sujette à sécher comme celle de jardin.

Quant aux chenilles de Bombyces, on les enfermera dans des boîtes dont le couvercle aura presque autant de profondeur que la boîte même,

parce qu'ayant de la tendance à y fixer leur coque, elles seraient continuellement dérangées sans cette précaution. On aura soin de supprimer une partie dudit couvercle et de la remplacer par de la gaze fixée avec de la colle.

Les pots et les boîtes ne seront point exposés au soleil; et l'on changera le manger deux fois par jour. On objectera peut-être qu'il serait plus commode de le mettre dans l'eau. Cela est vrai; mais il ne faut point l'y laisser plus de vingt-quatre heures; car, passé ce terme, il devient trop aqueux et occasionne des maladies funestes, telles que la *dyssenterie*, la *jaunisse*, la *muscardine* ou *moisissure*. Il vaut donc bien mieux le renouveler plus souvent. D'ailleurs il y a certains aliments, comme le *saule* et le *peuplier*, qui ne se conservent point dans l'eau, tandis qu'on les conserve tous, durant plusieurs jours, dans des vases hermétiquement fermés.

Les feuilles et les herbes mouillées occasionnent aussi des maladies. Il est donc à propos de les faire bien égoutter avant de les présenter aux chenilles.

La *laitue* et la *romaine* plaisent beaucoup à quelques chenilles d'écailles; mais il faut éviter de leur en donner, parce qu'elles les relâchent trop et qu'elles influent presque toujours d'une manière peu avantageuse sur les couleurs du

Papillon. Le *lamium*, improprement appelé *ortie blanche*, leur plaît tout autant, et ne produit pas les mêmes effets.

On nettoyera fréquemment les boîtes et les pots où il y a un certain nombre d'individus, par la raison que les crottes en se moisissant engendrent des exhalaisons nuisibles. On prendra garde surtout d'y laisser tomber du tabac; c'est un poison pour les chenilles délicates.

Souvent une chenille que l'on croit bien portante recèle dans son sein des larves de *mouches* (1) ou d'*ichneumons* (2). Ces larves rongent, non les viscères, mais la substance graisseuse de l'animal; et, quand elles sont parvenues à leur grosseur, elles percent sa peau et en sortent pour

(1) Les mouches dont il est ici question déposent leurs œufs sur la peau de la chenille; en sorte que, tant qu'ils sont pleins, on peut les détacher avec des brucelles tranchantes et coudées à leur extrémité.

(2) Les femelles d'Ichneumons au contraire les introduisent dans le corps de cet animal, au moyen de leur tarière. Les grands Ichneumons ne confient guère qu'un œuf à chaque chenille; les petits en confient jusqu'à trente et quarante. Ces insectes ont les ailes inférieures plus courtes que les supérieures, et ils sont reconnaissables au mouvement presque perpétuel de vibration de leurs antennes, ainsi qu'à la conformation de leur abdomen qui ne tient au corselet que par un pédicule ou filet mince et plus ou moins allongé.

filer leur coque. Criblée alors de toute part et couverte d'une masse cotonneuse, la chenille ne tarde pas à périr. Elle parvient cependant quelquefois à se métamorphoser; mais, au bout d'un certain temps, les larves sortent de la chrysalide qui périt également. Quand cette dernière ne renferme qu'un seul Ichneumon, il y reste ordinairement jusqu'à ce qu'il soit insecte parfait. C'est ainsi que l'on voit sortir quelquefois de la chrysalide du Sphinx du troëne un grand Ichneumon, au lieu du Papillon que l'on attendait.

En général, on peut toucher les chenilles avec sécurité. Il en est seulement quelques unes qu'il ne faut pas prendre sans précaution. La chenille du Bombyce queue fourchue, par exemple, lance, d'une ouverture placée entre la tête et la première paire de pattes, une liqueur âcre qui, lorsqu'elle entre dans les yeux, y excite une cuisson assez violente, mais momentanée. Les poils de quelques chenilles velues, et principalement des *processionnaires* du chêne et du pin, causent, en pénétrant dans la peau, des démangeaisons et même des élevures ou bulbes très douloureuses (1). Les dépouilles de ces chenilles

(1) Le meilleur remède en pareil cas, comme l'indique fort bien Réaumur, c'est de frotter fortement avec du persil

sont sur-tout à craindre, attendu que les poils qui les entourent, étant plus secs et plus cassants, s'introduisent encore plus facilement dans l'épiderme.

Certaines chenilles se laissent tomber lorsqu'elles entendent parler ou marcher auprès d'elles. Cette remarque nous en a fait trouver plusieurs, entre autres la chenille de l'écaille mouchetée (*purpurea*), chenille encore plus vive que celle de la Lubricipède qui est également une écaille. Une chose que nous ne devons pas oublier de dire, c'est que l'on est à peu près sûr de trouver des chenilles partout où il y a des crottes fraîches. Un observateur exercé reconnaît même les chenilles à la forme de leurs excréments, comme il reconnaît les Papillons à leur vol. Il faut avoir élevé la chenille du Sphinx de la vigne (*Elpenor*), pour être convaincu que ses crottes sont plus grosses que celles de la chenille du Sphinx à tête de mort, quoiqu'elle soit presque une fois plus petite que cette dernière.

Quand les chenilles ont pris toute leur croissance, elles parcourent l'enceinte de leur demeure jusqu'à ce qu'elles aient trouvé une place

---

les parties affectées. L'eau fraiche, l'huile, le vinaigre, l'eau-de-vie, ne sont que de faibles palliatifs.

propre à leur métamorphose. Pour faciliter cette opération, on n'en laissera que trois ou quatre dans les pots d'une grandeur ordinaire, et on leur donnera de la mousse. Les chenilles fileuses, à l'exception toutefois de celles qui auraient commencé convenablement leur coque, seront mises dans des cornets qui resteront ouverts, mais que l'on enfermera dans des boîtes, avec un peu de nourriture, en cas que quelques unes aient encore besoin de manger. Au bout de dix à douze jours, on coupera le bas des cornets, parce qu'il serait possible que le Papillon dût sortir par là. Les chenilles des Diurnes tétrapodes se suspendent, la tête en bas, au couvercle de la boîte; celles des hexapodes s'attachent par la queue et par le milieu du corps, plutôt aux parois latérales qu'ailleurs, afin d'avoir la tête en haut.

A l'exception de la chenille du Cossus, laquelle, selon Lyonet, passe au moins deux hivers avant de se mettre en chrysalide (1), les autres chenilles de Lépidoptères se transforment dans l'espace de douze mois. Mais le passage de l'état de chrysalide à l'état parfait ne s'opère pas

---

(1) Les chenilles des Zeuzères, et toutes celles qui leur ressemblent par la manière de vivre, sont peut-être dans le même cas.

toujours aussi régulièrement. Certaines espèces, comme les Bombyces Grand-Paon et Petit-Paon, les Sphinx du Troëne et du Tithymale, restent quelquefois deux et même trois ans en chrysalide. D'autres, ce qui est plus rare, n'y restent que quelques mois au delà du terme ordinaire. Enfin, il arrive que les Papillons d'une même ponte paraissent en deux fois, les uns dans l'année courante, les autres l'année d'ensuite.

On peut, à l'aide d'une chaleur modérée, faire éclore des Papillons au milieu de l'hiver; mais on n'obtient que des individus étiolés.

Ceux qui emploient des mottes de gazon pour couvrir des chrysalides, doivent bien examiner auparavant si elles ne renferment pas des vers de terre; ces animaux font plus de mal qu'on ne le croirait.

Il faut déranger les chrysalides le moins possible, et surtout n'y point toucher avant qu'elles soient bien raffermies. On aura soin de ne pas les tenir dans des endroits trop secs ou trop humides. Celles qui deviennent légères ou qui changent de couleur peu de temps après leur formation, ne valent ordinairement rien.

Quand les Papillons ne sont pas développés au bout de deux heures, il y a avortement. Si on les pique trop tôt, leurs ailes se crispent et ne

reprennent jamais leur forme, quelque moyen que l'on emploie pour la leur rendre. Il faut bien égoutter la liqueur qui sort par le trou de l'épingle, afin qu'elle ne se répande pas sur le corselet. Il faut aussi tâcher de se garantir du *méconium* ou liqueur que l'insecte rejette par l'anus. Tels sont les détails que nous avons cru devoir consigner ici. Il en est d'autres qu'on trouvera à la description des espèces ou que l'on apprendra par l'usage.

Manière de souffler les Chenilles.

Il y a différents procédés pour conserver les chenilles. Voici le plus sûr. Il est attribué à feu Laurent.

Mettez de la braise dans un réchaud, et, lorsqu'elle est bien allumée, couvrez-la avec une assiette de tôle. Placez une épingle dans l'anus de la chenille pour faciliter la sortie des intestins, et videz-la en la pressant avec le pouce et l'index. Quand elle sera bien vidée, introduisez dans l'anus un tuyau ou chalumeau de paille; puis enfoncez une petite épingle dans le dernier anneau du corps, de manière qu'elle traverse la paille et qu'elle la maintienne. Présentez ensuite la chenille au-dessus du réchaud, mais pas trop près, afin que sa partie postérieure s'attache au

chalumeau en se desséchant. Au bout d'une demi-minute environ, soufflez dans le chalumeau; la chenille se gonflera sur-le-champ. Continuez de souffler, en tournant le chalumeau au-dessus de l'assiette, jusqu'à ce que la chenille soit sèche et qu'elle conserve bien sa forme. Otez alors l'épingle et le chalumeau; ou coupez-les s'ils offrent de la résistance.

Manière d'imprimer les Papillons.

Détachez adroitement les ailes avec des ciseaux, et tracez sur du papier de Hollande le contour du corps et des antennes, puis celui des ailes. Fixez proprement ces dernières avec de l'eau gommée, en commençant par les supérieures si c'est l'endroit que vous voulez avoir, et par les inférieures si c'est l'envers. Quand les ailes sont exactement en place, couvrez-les d'un morceau d'étoffe de laine; mettez une feuille de papier sur cette étoffe, et chargez le tout d'un objet bien uni à sa surface inférieure et pesant sept ou huit livres. Laissez ce poids environ une demi-journée. Après cela, enlevez les ailes avec la pointe d'un canif; les écailles resteront attachées à la gomme, et vous aurez le dessus du Papillon, s'il a été collé en-dessous, et le dessous, s'il a été collé en-dessus. L'eau gommée doit

contenir un tiers de sucre clarifié. Raccordez ensuite le tout avec des couleurs à l'eau, et peignez le corps et les antennes.

Il faut toujours employer des individus frais et morts depuis très peu de temps; car ceux qu'on fait ramollir ne valent rien pour cette opération.

Ce procédé paraîtra, sans doute, plus curieux qu'utile; aussi ne l'indiquons-nous que comme un passe-temps.

N. B. Pour faciliter aux amateurs la classification des Diurnes du midi et des hautes montagnes de la France, nous en donnons ci-après la liste, dans l'ordre où ils doivent être placés.



Liste, par genres, des Lépidoptères Diurnes du midi et des hautes montagnes de la France.

GENRE PAPILLON.

Alexanor. (*Esp.* et *Encycl.*)

GENRE PARNASSIEN.

L'Apollon. (*Engram.*) Apollo. (*Linn.*)

Phœbus. (*Hubn.*)

Le Semi-Apollon. (*Engram.*) Mnémosyne. (*Linn.*)

GENRE THAÏS.

La Diane. (*Engram.*) Hypsipyle. (*Fab.*)

La Proserpine. (*Engram.*) Médésicaste. (*Encycl.*)

GENRE COLIADE.

Cléopâtre. (*Encycl.*) Cleopatra. (*Linn.*) Var. du citron (*Engram.*)

Le Candide. (*Engram.*) Phicomone. (*Esp.*)

Le Solitaire. (*Engram.*) Palæno. (*Linn.*) Europome. (*Esp.*)

GENRE PIÉRIDE.

L'Aurore de Provence. (*Engram.*) Eupheno *et* Bélia. (*Linn.*)

Belia. (*Encycl.*) Belia. (*Esp.*)

Callidice. (*Encycl.*) Callidice. (*Esp.*)

GENRE LIBYTHÉE.

L'Échancré. (*Engram.*) Celtis. (*Fab.*)

GENRE ARGYNNE.

Le Cardinal. (*Engram.*) Cynara. (*Fab.*) Pandora. (*Esp.* et *Hubn.*)

Le Chiffre. (*Engram.*) Niobe. (*Esp.* et *Hubn.*)

La Palès, grande et petite espèce. (*Engram.*) Palès, Arsilache, Isis. (*Hubn.*)

Aphirape. (*Hubn.*) Eunomia. (*Esp.*)

La Grande-Violette. (*Engram.*) Daphné. (*Hubn.*)

L'Ino. (*Engram.*) Ino. (*Esp.*)

L'Agavé. (*Engram.*) Hecate. (*Esp.* et *Hubn.*) Maturne. (*Encycl.*) Maturna. (*Linn.*) Cynthia. (*Esp.*)

Parthénie. (*Encycl.*) Athalia minor. (*Esp.*)

GENRE VANESSE.

L — Blanche. (*Encycl.*) L — Album. (*Hubn.*) Triangulum. (*Fab.*)

GENRE NYMPHALE.

Jasius. (*Linn.* et *Esp.*)

GENRE SATYRE.

Fidia. (*Fab.* et *Esp.*) Le Faune. (*Engram.*, tom. 1, pl. 21, fig. 37, c. d.)

Bryce. (*Hubn.*) Actæa. (*Fab.*)

Cordula. (*Hubn.*) Peas. (*Esp.*)

Méduse. (*Encycl.*) Le Moyen-Nègre à bandes fauves. (*Engram.*)

Ligea. (*Hubn.*) Alexis. (*Esp.*)

Arachné. (*Hubn.*)

Goante. (*Esp.*) Scæa. (*Hubn.*)

Manto. (*Hubn.*) Le Grand-Nègre bernois et le Pollux. (*Engram.*)

Le Misis. (*Engram.*) Eudora. (*Esp.* et *Hubn.*)

Ida. (*Esp.* et *Hubn.*) (*Engram.*, tom. 1, suppl. 3, pl. 5, fig. 53, h.)

Le Tityre. (*Engram.*) Bathseba *et* Salome. (*Fab.*) Pasiphaë. (*Esp.*)

Lachésis. (*Hubn.*) Arge nemausiaca. (*Esp.*)

Psyché. (*Hubn.*) Arge occitanica. (*Esp.*) (*Engram.*, tom. 1, pl. 30, fig. 60, e, f.)

Philéa. (*Hubn.*) Satyrion. (*Esp.*)

Le Palémon. (*Engram.*) Dorus. (*Esp.*) Dorion. (*Hubn.*)

Lyllus. (*Esp.*) Pamphila. (*Hubn.*)

Le Daphnis. (*Engram.*) Davus. (*Fab.*) Philoxenus (*Esp.*) Tullia. (*Hubn.*)

GENRE POLYOMMATE.

Le Porte-Queue brun à taches bleues. (*Engram.*) Spini. (*Fab.* et *Hubn.*)

Telicanus. (*Hubn.*)

Evippus (*Hubn.*) Roboris. (*Esp.*)

L'Argus myope violet. (*Engram.*) Helle. (*Hubn.*) Amphidamas. (*Esp.*)

Lampetie. (*Hubn.*) Hiere. (*Fab.*) (*Engram.*, pl. 44, fig. 92, a, b, et suppl. 18, pl. 72, fig. 92, f, g.)

Eurydice. (*Hubn.*)

Le grand Argus bronzé. (*Engram.*) Gordius. (*Esp.* et *Hubn.*)

Thersamon. (*Fab.* et *Esp.*) Xanthe. (*Hubn.*)

L'Argus bleu découpé. (*Engram.*) Meleager. (*Fab.* et *Esp.*)

L'Azuré. (*Engram.*) Dorylas. (*Fab.* et *Hubn.*)

L'Eumedon. (*Engram.* et *Hubn.*)

L'Argus brun. (*Engram.*) Battus *et* Sedi. (*Fab.*) Telephii. (*Esp.*)

Le Protée. (*Engram.*) Alcon. (*Hubn.*) Arcas. (*Esp.*)

L'Argus bleu à bandes brunes, lignes blanches. (*Engram.*) Damon. (*Fab.* et *Hubn.*) Biton. (*Esp.*)

L'Argus bleu à bandes brunes. (*Engram.*) Erebus. (*Fab.* et *Hubn.*)

Alsus. (*Fab.* et *Hubn.*) Var. du demi-Argus. (*Engram.*, pl. 42, fig. 88, e, f.)

GENRE HESPÉRIE.

Le Chamarré. (*Engram.*) Sidæ. (*Fab.* et *Esp.*) Lavather. (*Encycl.*) Lavatheræ. (*Esp.* et *Hubn.*) (*Engram.*, tom. 1, pl. 75, suppl. 21, fig. 98, d, e.)



TABLE

ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES

LÉPIDOPTÈRES DIURNES

DÉCRITS DANS CET OUVRAGE.

(*Les noms en caractères italiques sont ceux des citations.*)

19.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page v, ligne 3, de vingt à vingt-cinq lieues, *lisez* de quarante-cinq à cinquante lieues.

Page 15, ligne 11, apparation, *lisez* apparition.

Page 49, ligne 2, sont beaucoup, *retranchez* sont.

Page 49, ligne 17, se suspendent, *lisez* sont suspendues.

Page 61, ligne 9, sont irrégulières, *retranchez* sont.

Page 61, ligne 10, sont en forme, *retranchez* sont.

Page 67, ligne 3, dont le troisièmes, *lisez* dont les troisièmes.

Planche 6, nymphale PETIT SYLVAIN, *lisez* SYLVAIN-AZURÉ.

N. B. Le mot *Arethusa* a été omis dans la table : *Voyez* AGRESTE (petit).


THE LIBRARY
SMITHSONIAN
INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846

